Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14159 - 6 F

DIMANCHE 5 - LUNDI 6 AOUT 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'unification allemande en accéléré

« COUP de force » pour les Verts, « fuite en avant » pour les sociaux-démocrates, la proposition d'avancer au 14 octobre la date des élections pan-allemandes relève avant tout de la manœuvre électorale. S'il parvient effectivement à imposer cette avancée de six semaines par rapport au calendrier prévu, M. Helmut Kohl aura décidément mené avec des méthodes quelque peu cavalières le processus de l'unification.

Le fait que M. de Maizière revendique la paternité de cette proposition ne trompe personne. C'est de Bonn qu'est venue l'idée. Le chef du gouvernement est-allemand était, il y a peu de temps encore, partisan d'une transition en douceur. Sa volte-face est une sorte de reddition publique : l'aveu que le gouvernement de la RDA qu'il dirige ne compte plus.

LA transition vers l'unité s'annonce, il est vrai, difficile. Le passage d'une économie traumatisée par quarante ans de communisme à une économie de marché ne peut être indolore. La persistance pendant plusieurs mois d'une situation juridique ambiguë ne ferait qu'accroître les hésitations des investisseurs ouest-allemands et prolonger inutilement la désorganisation de la RDA. Autant, donc, faire la clarté au plus vite sur le plan juridique. Mais rien n'empêchait que l'unification eût lieu rapidement et que le scrutin ne fût maintenu au 2 décembre. Quoi qu'il en soit, les difficultés économiques ne disparaîtront pas du jour au lendemain : le coût social de l'unification sera lourd.

Plus tôt auront lieu les élections, moins M. Helmut Kohl aura donc à pâtir du mécontentement social et moins M. Oskar Lafontaine pourra les mettre à profit pour attirer des suffrages vers le SPD.

LA dernière initiative de M. Kohl révèle un total renversement par rapport à la façon dont se présentait l'unification il y a quelques semaines encore : c'étaient à l'époque les aspects extérieurs du processus, et notamment l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN, qui paraissaient les plus difficiles à régler. Depuis la dernière rencontre Kohl-Gorbatchev dans le Caucase, ces problèmes externes ont trouvé leur solution. Il n'en reste pas moins que le chancelier n'hésite pas à brader, pour des raisons électorales, le scénario précédemment prévu et qui témoignait de quelques égards pour ses alliés et voisins : l'idée était que le sommet des 35 pays membres de la CSCE, qui doit se tenir en novembre à Paris, entérine le document final de la conférence « 2 + 4 » qui rendra officiellement à l'Allemagne sa pleine souveraineté.

C'est forts de cette bénédiction internationale que les Allemands de l'Est et de l'Ouest seraient allés aux urnes. Le chancelier a décidé de brusquer les choses, laissant ainsi parler sa vraie nature d'homme politique, plus prompt à saisir les occasions tactiques que soucieux de ménager l'Histoire.

Lire nos informations page 14

M 0146 - 806 0 - 6,00 F

Exigeant que les forces de M. Saddam Hussein se retirent du Koweït « sans conditions »

Washington et Moscou exhortent ensemble la communauté internationale à « prendre des mesures pratiques » contre l'Irak

Paris propose aux Douze de cesser tout achat de pétrole à Bagdad

A Moscou, dans une déclaration commune des ministres des affaires étrangères, MM. James Baker et Edouard Chevardnadze, l'Union soviétique et les Etats-Unis ont appelé, vendredi 3 août, tous les pays de la communauté internationale à « prendre des mesures pratiques » pour obtenir un retrait immédiat et « sans conditions » des troupes irakiennes du Koweït. La France va proposer à ses partenaires de la CEE la cessation de tout achat de pétrole à l'Irak, a annoncé samedi le porte-parole du ministère des affaires étrangères, alors que les chefs de la diplomatie des Douze se réunissent à Rome. M. Mitterrand, de retour à Paris, a convoqué les ministres concernés (lire page 14). Bagdad a annoncé vendredi que l'armée irakienne commencerait à se retirer du Koweït dimanche si la « sécurité » de l'Irak et du Koweït n'était pas menacée. Les cours du pétrole ont poursuivi leur hausse, atteignant 24,5 dollars le baril, à New-York.

« Aujourd'hui, nous avons fait le geste inhabituel... »

par Daniel Vernet

Si la déclaration commune américano-soviétique est une première – *« aujourd'hui, nous avons fait le geste inhabituel »...* – elle se situe dans la suite logique de la nouvelle détente Est-Ouest et du développement des relations entre Moscou et Washington depuis que Mikhaïl Gorbatchev et son dynamique ministre des affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, ont mis en pratique une « nouvelle pensée diplomatique ».

Il ne s'agit plus seulement de limiter la course aux armements, puis de réduire les arsenaux nucléaires ou classiques, de normaliser la situation en Europe où les deux blocs étaient face à face. Ce sont maintenant les conflits régionaux que les deux Grands s'efforcent de régler par la concertation.

Au temps de la guerre froide, ces conflits avaient une fonction bien précise. Prenant appui sur des situations locales susceptibles de provoquer des bouleversements, les Etats-Unis et l'URSS cherchaient à se titiller mutuellement et à grignoter des positions sur les marges de leurs zones d'influence respectives. Ils s'efforçaient cependant d'éviter une confrontation directe et ils savaient ouvertement ou tacitement appeler leurs alliés ou clients à la raison quand les ardeurs belliqueuses de ces derniers risquaient de les entraîner trop loin.

L'époque de cette guerre par procuration est passée. Dans la foulée de la détente en Europe, Moscou et Washington essaient au contraire de circonscrire puis de résoudre les conflits régionaux hérités de la période stalino-brejnévienne.

Lire la suite page 5

Les espoirs déçus des docks londoniens

Le Canary Wharf comptait sur la Banque pour l'Europe de l'Est. Mais M. Jacques Attali a décidé de s'installer dans la City

LONDRES

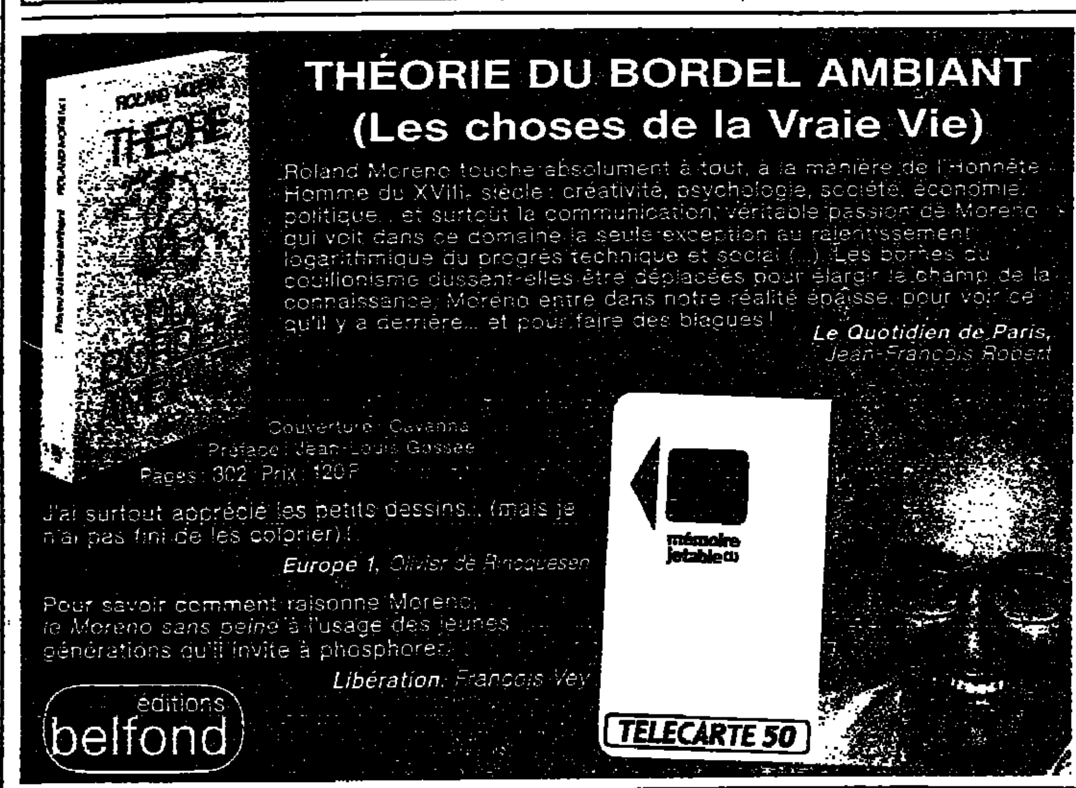
correspondance

Le bruit du chantier fiché au milieu de l'East End semble bien éloigné de la « marketing suite » du siège de la compagnie Olympia & York, situé à deux pas de la Chambre des communes. Les boutons de l'ascenseur qui mène au septième étage ont été remplacés par un système à code dont le numéro est constamment changé. Devant la maquette de « Canary Wharf », la pièce maîtresse des Docklands, les rares visiteurs admis au « saint des saints » peuvent s'en mettre plein la vue : une tour scintillante de 244 mètres, la plus haute du Royaume-Uni, six autres édifices monumentaux clinquants signés par les plus grands noms de l'architecture mondiale ; 1,2 million de mètres carrés de bureaux, un important centre commercial de 50 000 m², un parking de 6 500 places, creusé sous le bassin West India docks. Ce qui est en train de surgir de l'île aux Chiens (Isle of Dogs), un quartier populaire, désaffecté et sinistre, blotti dans une boucle du fleuve, c'est une espèce de cité mutante parée de tous les superlatifs. Sur 28 hectares qui n'étaient plus que ruines, entrepôts abandonnés et terrains vagues, se construit une ville dans la ville qui se veut la vitrine du modèle thatchérien de régénération urbaine. Avec tout ce qu'il comporte de dynamisme, mais aussi tout ce qu'il engendre de contestation.

A l'été 1987, M. Paul Reichmann et ses deux frères, princes de la truelle, (*lire* le Monde *du 27 septembre 1989*), signent le projet Canary Wharf avec la London Docklands Development Corporation (LDDC), l'organisme chargé de la mise en œuvre de la rénovation des docks. Les fameux bâtisseurs de l'Ontario ont déjà à leur actif le World Financial Centre de Battery Park, à New-York, et la First Canadian Place, de Toronto, réalisations qui ont bouleversé le « skyline » des deux métropoles nord-américaines.

MARC ROZEN

Lire la suite page 11



Les rebelles des Cévennes

D'Alès à Nîmes, des écologistes s'opposent aux divers projets d'aménagement du Gard

SAINT-JEAN-DU-GARD

de notre envoyé spécial

La construction d'un barrage dans les Cévennes, l'ouverture d'une mine d'uranium dans l'Uzège et l'aménagement du site du pont du Gard, autant de projets qui, cet été, font du Gard le département français où les défenseurs de l'environnement sont le plus sollicités. Un véritable « front du refus » s'est constitué.

« Nous ne partirons pas, car nous avons cette région aux tripes. Et le barrage ne se fera pas », réplique Michèle à la décision du tribunal de grande instance d'Alès qui vient d'ordonner son *« évacuation du domaine de La Borie »*, situé à quelques kilomètres au nord de Saint-Jean-du-Gard (*le Monde* du 25 juillet 1989).

Avec d'autres membres du *« collectif de défense des vallées cévenoles »*, elle occupe le site où la Compagnie du Bas-Rhône envisage de construire un barrage haut de 46 mètres qui noierait, sur 8 kilomètres, la sauvage vallée du Gardon, terre de la passion huguenote. Ici, en effet, il y a près de trois cents ans, les Camisards ont pris leurs faux, leurs couteaux et leurs bibles pour défendre leur foi face aux dragons du Roi-Soleil.

JEAN PERRIN

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE



Dans « le Monde diplomatique » d'août

Conquérante Allemagne

Au cours des dernières semaines, des piliers politiques sur lesquels reposait l'ordre du monde se sont effondrés. L'Occident triomphe. *« Sa victoire froide, largement inattendue,* écrit Ignacio Ramonet dans *le Monde diplomatique* d'août, *détruit soudain le sens de toute l'architecture diplomatique. »*

Un dossier est consacré à la nouvelle donne géostratégique, après les récents sommets de Londres, de Houston et du Caucase ; Jean-Marie Chauvier, Bernard Cassen, Jacques Lévesque et Jacques Decornoy analysent *« la dérive des blocs Est-Ouest ».*

Dans ce paysage mondial en forte recomposition émerge une *« Allemagne conquérante ».* Laurent Carroué explique comment, grâce à ses consortiums industriels, les *Konzerns,* la future Allemagne dominera amplement les trois zones économiques européennes : CEE, AELE et COMECON.

Tandis que, au nord, ces grandes manœuvres se poursuivent, trois milliards d'hommes vivent au bord de la famine au sud. Dans des articles consacrés au *« pays les moins avancés »,* Yves Berthelot et Ambroise Laurent proposent des solutions réalistes pour *« en finir avec la marginalisation des nations déshéritées ».* Philippe Leymarie fait le point sur les *« vieilles guerres »* qui déchirent la Corne de l'Afrique. Victoria Brittain explique les raisons des récentes révoltes en Zambie et en Tanzanie.

Dans un autre dossier, Mouny Berrah, Don Foresta et Serge Halimi décrivent les caractéristiques de la nouvelle télévision américaine à l'heure où les *« séquences reconstituées »* sont de plus en plus fréquentes dans les informations et les documentaires.

Dans le même numéro : pourquoi voyager en avion est devenu un cauchemar (Renaud Zuppinger) ; le Japon confronté aux problèmes de l'immigration (Karoline Poste-Vinay) ; temps de réforme en Albanie (Jean-Michel de Waele) ; la guerre froide racontée aux enfants par la bande dessinée (Philippe Videlier) ; qu'est-ce que l'islamisme ? (Jacques Berque) ; qui subventionne la culture aux Etats-Unis ? » (Patrice Talbot). Et une nouvelle inédite d'Annie Saumont : *Cet Été-là.*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Coopération

Les bonnes affaires de l'aide

par Jérôme Bâillon

C'EST peu de dire que la politique de coopération conduite avec les pays situés hors des limites du « pré carré », par le ministère des affaires étrangères, laisse à désirer. Ne s'est-elle pas, en effet, récemment traduite par des dépassements de crédits indus par rapport aux crédits votés qui, selon les estimations, varieraient de 250 à 570 millions de francs, sur un budget de plus de 1 milliard de francs?

Dans cette affaire, ni la Cour des comptes ni l'inspection des finances n'ont exercé de contrôle. Mieux encore, les responsables de ces dérives financières n'ont pas été sanctionnés et se sont même vu offrir des postes d'ambassadeurs.

Pareille situation oblige à résorber ces dépassements de crédits et donc à réduire ou à supprimer des opérations programmées ou en cours. Ce sont les crédits de coopération technique qui ont fait les frais de cette remise en ordre des comptes. Entre 1988 et 1990, ils ont ainsi diminué de 20 % à 60 % selon les pays, y compris le Maghreb . Le personnel du ministère des affaires étrangères, incapable de tenir le moindre engagement vis-à-vis de nos partenaires, attend, démobilisé, la fin d'un exercice provisoire de redressement qui dure maintenant depuis trois ans.

Simultanément et paradoxalement les crédits ont augmenté en faveur de l'Europe de l'Est et au profit de la diffusion du français et de la culture française à travers le monde. Tendance confirmée dans le budget de 1991, qui prévoit notamment près de 500 millions de francs pour la seule Europe de l'Est, 230 millions pour Radio-France internationale et presque rien pour la coopération technique.

Un tel redéploiement de la coopération vers des objectifs proprement culturels est critiquable dans la mesure où cette politique consiste souvent à initier à la langue de Molière les bourgeoisies locales et leurs enfants. Quel intérêt cela présente-t-il d'enseigner le français à des Ougandais ou à des Somaliens qui n'auront guère l'occasion de le pratiquer?

Quant à « l'aide au développement », gérée par le ministère des finances, elle l'est par une administration qui n'a pour cela ni compétence géographique ni compétence technique. Il s'agit surtout, en la matière, de *« protocoles »* d'État à État qui permettent de financer, entre autres, des métros, des aéroports, des hôpitaux, etc., et qui profite essentiellement à quelques dizaines de grosses entreprises françaises.

Coûteuse « moisson »

Cette politique dite des « grands contrats » a peut-être aussi d'autres avantages moins avouables. Les financements publics à bas taux d'intérêt permettent alors des surévaluations qui, portant sur des devis de plusieurs centaines de millions de francs, peuvent servir à alimenter les « caisses noires » des partis politiques français.

Aide au développement, vraiment? Que dire, par exemple, du marché obtenu en Algérie par une société de la Nièvre pour la construction – en cours – de trois laiteries qui auront du mal à fonctionner faute de pouvoir trouver sur place la matière première. Le montant de la facture (700 millions de francs) dépasse le montant total des crédits du ministère des affaires étrangères affectés à la coopération technique!

Entre un ministère préoccupé de culture française et un autre d'aide à l'exportation, la coopération technique hors du « pré carré » agonise. La gauche et la droite en portent une égale responsabilité. L'arrivée aux postes de commande dans les administrations de fonctionnaires tous issus du même moule, celui de l'ENA, qui, sauf exception, professent ignorance, et parfois mépris, pour le tiers-monde, y est aussi pour beaucoup. Aucun d'entre eux n'ose s'opposer aux oukases des « finances ». N'est-il pas urgent de mieux « cibler » nos objectifs en matière de coopération plutôt que d'éparpiller nos efforts financiers? Ne serait-il pas sage pour ce faire de mettre sur pied une agence de coopération comme il en existe dans beaucoup d'autres pays industrialisés (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Japon), et comme depuis vingt ans d'éminents experts le réclament?

Au reste, que les Français se rassurent : l'aide au tiers-monde n'est pas près de les ruiner! Hors Afrique noire, les crédits de coopération technique se chiffrent à 600 millions de francs. Les subventions aux Opéras de Paris s'élèvent à 350 millions en 1990: une année de construction du Grand Louvre ou de la Très Grande Bibliothèque revient à 1 milliard et le programme militaire de l'avion « Rafale » à 5 milliards par an. Quant à la récente « moisson » sur les Champs-Elysées, elle a coûté la bagatelle de 27 millions de francs, soit l'équivalent des projets de coopération agricole avec le Maghreb...

▶ Jérôme Bâillon est le pseudonyme choisi par un groupe de hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères.

Retour de La Baule

par Jacques Laobé

Le président de la République et le ministre de la coopération se sont plus à souligner à diverses reprises, notamment lors du récent sommet franco-africain de La Baule, le sérieux des commissions des ministères et établissements compétents qui dispensent l'aide française et le renforcement constant des moyens de contrôle de nature à prévenir *« l'évaporation financière si souvent et si légitimement dénoncée ».*

A ce propos, quiconque a jamais travaillé dans ce secteur n'a pu manquer d'être choqué par la « valse » des « chefs de mission de coopération » dans telle ou telle capitale africaine, au gré des fortunes politiques contraires, peu propice à la crédibilité et à l'autorité légitimement attachés à un tel poste. Par la « rotation », si rapide, des responsables de dossiers, au hasard des développements de « carrières ». Par la mise à l'écart d'argumentations « techniques » nourries et étayées, au profit de considérations « politiques » (« que va penser l'Elysée ? »), lesquelles n'ont généralement de commun que leur caractère aussi vague qu'invérifiable.

Quoi qu'il en soit, on ne manquera pas de s'étonner qu'une administration qualifiée d'aussi rigoureuse ait pu être à ce point tenue à l'écart de la préparation des mesures graves – décidées à l'Elysée et annoncées à La Baule – qui engagent l'avenir, et dont on peut dire à tout le moins qu'elles n'ont rien d'évident.

On regrettera que n'ait pas été dénoncé le risque d'arbitraire aujourd'hui largement concrétisé dans le chaos institutionnel et réglementaire dans lequel sombrent nombre d'Etats africains, où l'indigence des textes législatifs et réglementaires, le caractère erratique de leur publication, le délabrement ou la vénalité de l'appareil judiciaire, le peu de prix accordé aux conventions, protocoles et autres « contrats-plans », ruinent toute possibilité d'action économique à long terme.

Le caractère de dons systématiques que revêtiront désormais nombre de concours a pu être salué comme une mesure éminemment positive. La réalité n'est sans doute pas aussi simple. On évoquera, entre autres, le problème technique de redéfinition du partage des compétences entre les administrations ou établissements concernés, traditionnellement assis sur la nature (don ou prêt) des concours consentis. On insistera aussi sur l'arbitraire des classifications entre pays plus ou moins avancés, quand on sait notamment l'indigence des statistiques économiques disponibles dans nombre des pays concernés.

Il convient de bien mesurer combien cette généralisation des concours consentis sous forme de dons touche à l'efficacité même de l'aide. Le montage des dossiers de prêts requiert, au moins en principe, une étude minutieuse du projet, de sa rentabilité, des possibilités de remboursement, des conditions de bonne fin. L'ensemble se concrétise dans une convention, assortie notamment d'un ensemble de « conditionnalités », dont la réalisation commande le déblocage progressif des financements. La surveillance des échéances fournit une occasion supplémentaire de suivi et, si nécessaire, de réajustement des hypothèses initiales.

A l'opposé, la position du « bailleur de fonds » est infiniment plus faible dans un système de dons. Quelles que soient les assurances données quant au maintien de l'étude des dossiers et du système de « conditionnalités », on peut craindre à bon droit que la généralisation des dons ne vienne retirer l'un des rares leviers avec lequel on puisse encore faire pression.

Comment s'étonner, dès lors, en l'absence de sanctions et en l'absence de contraintes, de la lenteur des progrès réalisés dans des sociétés si peu sensibles à la notion de l'urgence du temps.

▶ Jacques Laobé est le pseudonyme d'un fonctionnaire du ministère de l'économie et des finances.

AU COURRIER DU Monde

Des lâchetés qui coûtent cher

Il n'est pas de pays qui n'ait reçu un aéroport surdimensionné, un complexe industriel ingérable, une université fantôme ou un hôpital trop coûteux pour être mis en service. Céder aux caprices de généraux d'opérette et de chefs d'Etat avides de prestige engage, à notre avis, plus la responsabilité du donateur que celle du receveur. Sans doute le souci de maintenir, par ce biais, des régimes discrédités, dont il fallait être aveugle pour ne pas se rendre compte de l'état de décomposition, était-il motivé par la peur du vide du fait de l'absence d'oppositions organisées.

L'aide au tiers-monde en général, et à l'Afrique en particulier, est devenue un véritable marché réservé aux mercenaires de l'expertise. Combien la Banque mondiale nourrit-elle de cabinets de conseil, pour des études aussi inadaptées que coûteuses, par des prêts qui gonflent la dette globale des pays africains mais remplissent les caisses européennes de ces prestataires de services ? Alors que l'évaluation devient le maître mot du « management », quels sont les organismes internationaux qui ont mesuré précisément en termes qualitatifs et quantitatifs l'impact de leur intervention dans tel ou tel pays et qui ne se sont pas contentés d'aligner des montants de crédits pour se glorifier de l'aide apportée ? A-t-on jamais évalué les effets pervers d'aides mal ciblées qui sapent les structures nationales, développent une mentalité d'assisté et sabotent les initiatives patiemment mises au point par des organisations non gouvernementales (ONG) avec l'appui des populations locales ?

L'Afrique n'a jamais disposé des moyens d'être actrice de son développement. A la division du travail imposée par la période coloniale a succédé la politique des grands travaux à la rentabilité douteuse, pour en arriver aux investissements délirants et à la mise sous perfusion des économies. Désormais, le FMI aidant, l'heure est à l'ajustement structurel, terme pudique pour désigner les coupes claires dans les budgets sociaux, supposés improductifs et coûteux.

Justifier un retrait pur et simple au motif que le continent africain n'a pas répondu à nos espérances, c'est encore et toujours faire payer aux populations le prix de nos lâchetés et de nos reniements. C'est, une fois de plus, les prendre en otage de nos règlements de comptes avec des dirigeants qui n'ont pu s'accrocher au pouvoir qu'avec notre silence complice ou notre neutralité agissante.

Pour miser sur l'avenir, il faut rester massivement en redéfinissant les conditions de notre aide. Mais la politique de coopération est trop essentielle pour être laissée aux mains d'un homme ou d'une cellule, fussent-ils élyséens. La diversité des formes d'intervention rend indispensable la création d'un Haut Comité au développement, qui associerait les représentants des différents organismes, privés ou publics, intéressés par la gestion du développement.

Cette concertation indispensable entre acteurs français doit être doublée d'une coordination avec les autres partenaires, d'abord européens, puis non européens. Il nous est pénible de constater la faiblesse des relations entretenues localement entre organismes de coopération étrangers, favorisant les doubles emplois et des rivalités hors de propos.

ROBERT SIMON,
coopérant au Niger
et ALAIN LE GARNEC,
coopérant au Sénégal.

Demandes de comptes

Le plus grand défaut de la coopération entre la France et l'Afrique, et sans doute la source de son inefficacité, est le paternalisme se nourrissant du tiers-mondisme qui la sous-tend.

Depuis son arrivée au pouvoir, M. Mitterrand se présente comme l'*« avocat du tiers-monde »*, principalement de l'Afrique. La France veut être ainsi l'aiguillon des pays industrialisés dans le domaine de l'aide au développement. Mais il est facile de constater qu'elle n'a pas les moyens de ses prétentions. Au sein du groupe des sept pays les plus industrialisés, son pouvoir entraînant est bien limité.

D'un autre côté, les discours paternalistes et tiers-mondistes accréditent dans l'opinion, française en particulier, l'idée que la France porte à bout de bras l'Afrique, que son aide sert à enrichir les autocrates africains. Le cartiérisme est avivé par le fait qu'on claironne des réductions de dettes qui, souvent, ne sont pas énormes : les remises annoncées au récent sommet franco-africain de La Baule sont de l'ordre de 250 à 300 millions de francs seulement.

Le parternalisme et le tiers-mondisme, en dédouanant les dirigeants africains, suscitent souvent, dans la jeunesse locale, une francophobie à peine contenue. Car cette jeunesse a la nette impression que les régimes qui l'oppressent ne tiennent que grâce à la volonté de la France et que c'est à elle qu'il faudra demander des comptes.

CLÉMENT LOUSSIMBADIO,
étudiant congolais.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

L'occupation du Koweït par l'Irak

Bagdad annonce un prochain retrait conditionnel de ses forces

L'Irak entamera, dimanche 5 août, le retrait de ses troupes du Koweït à condition qu'aucune menace n'existe pour la sécurité à la fois du petit émirat et de l'Irak : deux jours après l'entrée de ses forces au Koweït et face à une réprobation quasi générale dans le monde, Bagdad a annoncé, vendredi 3 août, son intention – sous condition – de mettre un terme à son occupation militaire de son voisin. Cette annonce est intervenue quelques heures après une visite du numéro deux du régime irakien, M. Izzat Ibrahim, en Arabie saoudite où il a rencontré le roi Fahd et où s'est réfugié l'émir Jaber du Koweït.

Un porte-parole du Conseil de commandement de la révolution – la plus haute instance politique du régime irakien – a affirmé qu'un plan avait été mis au point *« pour le début du retrait des troupes irakiennes du Koweït à partir de dimanche, à moins que quelque chose n'apparaisse qui menace la sécurité du Koweït et de l'Irak »*. Le porte-parole a, de plus, écarté l'hypothèse d'un retour au pouvoir au Koweït de la famille régnante de cheikh Jaber el Ahmed el Sabah. *« Il n'y aura pas de retour du régime défunt après que le soleil de la dignité et de l'honneur a resplendi »* sur Koweït, a-t-il dit. La lecture de ce communiqué à la télévision irakienne a suivi de moins de trois heures l'annonce que le président Saddam Hussein assisterait, avec l'émir du Koweït, à un mini-sommet arabe, dimanche, à Djeddah.

« Ferme détermination »

Le porte-parole irakien n'a pas donné d'indication sur le temps que prendrait le retrait des troupes d'occupation. Il a, en revanche, assuré que ce retrait *« ne signifie pas que nous répondions aux appels entendus ici et là »*, une allusion aux condamnations de la communauté internationale, à commencer – fait unique – par celle, commune, des Etats-Unis et de l'Union soviétique. *« Nous le faisons*, a affirmé le porte-parole, *en accord avec nos principes. »* Toute puissance, *« qu'elle soit petite ou grande »*, qui cherchera à nuire au Koweït et à l'Irak *« se heurtera à une ferme détermination »*. Le porte-parole a, enfin, réitéré la position de Bagdad pour justifier son coup de force en affirmant que Saddam Hussein avait répondu à une requête de *« jeunes révolutionnaires koweïtiens »* qui avaient renversé le gouvernement de l'émir Jaber.

L'agence irakienne INA, citant un communiqué de la radio koweïtienne, a rapporté que le – très mystérieux – *« gouvernement provisoire du Koweït libre »* avait accepté le retrait des forces irakiennes maintenant que *« la stabilité et la sécurité sont garanties »*. *« Le peuple koweïtien va vivre dans la liberté et la dignité après le départ* (des forces) *des ténèbres. Nous nous dresserons avec force devant toute intrigue étrangère, et les braves de l'armée irakienne ne seront pas loin pour prêter leur force à la nôtre »*, ajoute le communiqué koweïtien cité par INA.

Sur le terrain, *« les troupes irakiennes contrôlent la totalité de la capitale ainsi que de sa grande banlieue et occupent tous les ministères et bâtiments publics »*, ont affirmé des habitants. Un témoin a précisé qu'il n'y avait pas de couvre-feu dans la ville, où patrouillent des militaires irakiens. *« Malgré des tirs d'artillerie et d'armes automatiques intermittents à proximité du Palais* (...) *la vie dans la capitale restait* (vendredi) *étonnamment normale »*, écrit pour sa part un envoyé spécial du *Financial Times*, qui fait état de files d'attente aux stations-service tandis que les magasins sont toujours bien ravitaillés, le pain et le lait paraissant être les seuls produits difficiles à trouver. De son côté, l'agence Chine nouvelle rapporte que des soldats irakiens fortement armés ont fouillé et saccagé vendredi le palais de Dasman, résidence de l'émir Jaber, encerclé par des dizaines d'engins blindés.

L'armée irakienne à la frontière saoudienne

Parallèlement, les forces de Bagdad ont poursuivi leur progression vers le sud de l'émirat, s'approchant de la frontière saoudienne. Si Washington a indiqué que l'armée irakienne se trouvait à une dizaine de kilomètres du royaume – ce qui a entraîné une mise en garde précise de la part des Etats-Unis contre les conséquences qu'aurait une opération contre l'Arabie saoudite –, des Saoudiens cités par l'agence AP ont assuré que les militaires irakiens avaient, en fait, atteint la frontière mais s'en étaient éloignés après l'intervention des gardes-frontières saoudiens et avaient installé un poste de contrôle à 1 kilomètre à l'intérieur du Koweït. La police saoudienne a, d'autre part, déclaré que près de 50 000 personnes avaient fui le Koweït pour se réfugier en Arabie saoudite.

Par ailleurs, la radio koweïtienne qui avait régulièrement diffusé, après l'entrée des troupes irakiennes, des appels à la résistance, a cessé vendredi dans l'après-midi ses émissions. Selon des sources informées à Koweït et diplomatiques dans le Golfe, cette radio *« n'émettait pas à partir du Koweït, mais d'un pays voisin qui pourrait être l'Arabie saoudite, en utilisant les mêmes fréquences »*. Le prince héritier et premier ministre, cheikh Saad El-Aballah El-Sabah, avait appelé jeudi soir, sur les ondes de cette radio, le peuple koweïtien à résister face à l'invasion irakienne.

Des rumeurs circulent, d'autre part, sur le sort des ministres koweïtiens de la défense, cheikh Nawaf El-Ahmed, et de l'intérieur, cheikh Sabah El-Salem, qui auraient été hospitalisés après avoir été grièvement blessés lors d'affrontements avec les forces irakiennes.

Cheikh Nawaf a été vu pour la dernière fois jeudi au ministère de la défense, situé dans le quartier ouest de la capitale, où les troupes irakiennes se sont heurtées à une forte résistance. Les deux demi-frères de l'émir Jaber ne semblent pas avoir pu se réfugier en Arabie saoudite, où ont déjà trouvé refuge, outre l'émir, le prince héritier et le ministre des affaires étrangères, cheikh Sabah. Un demi-frère de l'émir, cheikh Fahd, une figure du sport international, est mort jeudi des suites de ses blessures. Il avait été grièvement blessé en défendant le palais de l'émir.

Autre incertitude : quatorze Américains qui travaillaient sur les champs pétrolifères, près de la frontière irakienne, sont portés disparus, et Washington pense *« qu'ils sont sous le contrôle des Irakiens »*, ce que Bagdad nie.

Enfin, les Etats-Unis ont décidé de renforcer leur présence navale en Méditerranée, tandis que Londres envoie, *« par précaution »*, deux frégates dans la région du Golfe, où se trouvent déjà deux navires britanniques. Deux bâtiments français qui vont bientôt se retrouver en même temps dans le Golfe. – (*Reuter, AFP, AP.*)

Après de longues hésitations

La Ligue arabe condamne sévèrement l'invasion

Après deux jours de réflexion, d'intenses consultations et des négociations au plus haut niveau, le conseil ministériel de la Ligue arabe, réuni au Caire, a sévèrement condamné, vendredi soir 3 août, l'invasion irakienne du Koweït.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Dans un communiqué officiel, les ministres arabes des affaires étrangères affirment *« refuser les effets de cette invasion et ne pas reconnaître ses conséquences et lancent un appel à l'Irak pour le retrait inconditionnel et immédiat »* de ses troupes. Mettant en garde contre *« toute tentative d'intervention étrangère dans quelque pays arabes que ce soit »*, le conseil *« lance aussi un appel aux chefs d'Etat arabes pour qu'ils étudient la possibilité de la tenue d'un sommet arabe extraordinaire consacré à cette agression »*.

Cette résolution, dure dans le ton mais qui ne comporte aucune mesure pratique, n'a toutefois pas été acquise à l'unanimité, quatre membres votant contre, l'OLP, la Jordanie, le Yémen et le Soudan. La Mauritanie s'est abstenue, la Libye n'était pas représentée à la réunion et l'Irak était exclu du vote.

Ce manque d'unanimité a été relevé par le vice-premier ministre irakien, M. Saadoun Hamadi, qui a affirmé à son départ du Caire que cette résolution était en cela *« juridiquement nulle »* et qu'en tout état de cause celle-ci *« n'avait pas de valeur après le renversement du gouvernement koweïtien par la révolution »*. M. Hamadi s'est cependant refusé à préciser qui étaient ces *« révolutionnaires »* que Bagdad fait parler depuis quarante-huit heures sans que l'on sache quoi que ce soit sur leur identité.

Les ministres arabes auront toutefois été quasiment les derniers à réagir et leur communiqué n'a été rendu public qu'après l'annonce par Bagdad du retrait très conditionnel de ses troupes et surtout après le communiqué commun soviéto-américain.

Les pays arabes n'auront en tous les cas pas pu cacher leurs divergences et l'adoption de cette résolution laissera des traces dans les relations interarabes avec le vote négatif exprimé par les plus fidèles alliés de Bagdad, l'OLP, la Jordanie et le Yémen, tous les deux membres du Conseil de coopération arabe (CCA) et le Soudan.

Autre alliée de l'Irak au sein du CCA, l'Egypte avait pour sa part pris position dans l'après-midi pour demander *« le retrait immédiat »* des troupes irakiennes et affirmer que Bagdad devait *« cesser de tenter de renverser par la force le régime koweïtien »*. En n'exigeant pas un retrait inconditionnel, Le Caire, selon un responsable égyptien, souhaitait *« laisser la porte entrouverte pour permettre une voie de sortie à l'Irak »*.

Premiers concernés par cette invasion, les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Qatar, EAU et Oman), qui s'étaient montrés bien absents depuis le début de cette crise il y a trois semaines, avaient eux aussi mais beaucoup plus durement *« condamné la sauvage agression irakienne contre le Koweït »* réclamant *« un retrait inconditionnel des troupes irakiennes et refusant l'agression, les effets qui en résultent et toutes ses conséquences »*.

Le sort de la famille Al Sabah

Ces prises de position affirmées, reste le plus important : comment faire obtempérer l'Irak dont l'annonce du retrait de ses troupes comporte des conditions totalement contradictoires avec les demandes arabes et bien sûr internationales.

C'est à cette difficile tâche que devaient s'atteler, à Djeddah, les chefs d'Etat arabes réunis autour du roi Fahd d'Arabie saoudite. Annoncée d'abord pour vendredi, la tenue de ce minisommet a été confirmée pour dimanche par le roi Hussein de Jordanie à l'issue d'un entretien à Bagdad avec le président Saddam Hussein.

Ce minisommet pourrait réunir, outre le souverain saoudien, qui a reçu vendredi le *« numéro deux »* irakien, M. Izzat Ibrahim, le roi Hussein, le président égyptien Hosni Moubarak, l'émir Jaber du Koweït réfugié en Arabie Saoudite et sans doute le président irakien.

Contraint à reculer sous la pression internationale pour une fois quasi unanime, le président Saddam Hussein, dont le pays n'a sans doute jamais été aussi isolé, va certainement mettre la barre très haut.

Si financièrement un accord peut à la limite être trouvé, les pays du Golfe étant sans doute plus prêts que jamais à acheter leur stabilité, et si territorialement des concessions doivent être faites par le Koweït sur les îles tant revendiquées par l'Irak de Boubyane et Warba, reste le problème plus épineux du sort de la famille Al Sabah, dont Bagdad affirme ne plus vouloir entendre parler.

Sans aucun doute encouragés par les très rapides et très vives condamnations internationales, les pays arabes, qui ont tous affirmé leur refus d'une intervention étrangère, devront s'employer à convaincre le président Saddam Hussein qui a pu pour sa part mesurer la limite de ses soutiens dans le monde arabe, deux mois après ce que les Irakiens considéraient comme le sommet de leur triomphe à Bagdad.

FRANÇOISE CHIPAUX

La mort de cheikh Fahd « l'ami de Platini »

Le frère de l'émir du Koweït, cheikh Fahd Al-Ahmed Al-Sabah, grièvement blessé lors de l'assaut donné par les troupes irakiennes contre le palais de Dasman, est mort vendredi 3 août des suites de ses blessures. Il était surtout connu pour sa passion pour le sport, en particulier le football, et s'était notamment illustré lors de la Coupe du monde 1982 en Espagne en descendant sur le terrain de Valladolid en plein match France-Koweït afin de protester contre une décision de l'arbitre qui venait d'accorder un but à Alain Giresse.

Depuis cet incident, qui l'a rendu célèbre dans le monde entier, cheikh Fahd, quarante-cinq ans, aimait se proclamer l'ami de Michel Hidalgo et de Michel Platini. C'est d'ailleurs au nom de cette amitié pour Platini, devenu sélectionneur national, qu'il avait invité l'équipe de France à séjourner dans son pays du 16 au 25 janvier 1990 afin d'y disputer trois matchs amicaux (*le Monde* du 20 janvier).

Il avait alors pris en charge tous les frais de la délégation, logée dans le plus bel hôtel du pays. A cette occasion, joueurs, dirigeants et journalistes français avaient également été reçus dans son « ranch » installé en plein désert à une soixantaine de kilomètres de Koweït City.

Cheikh Fahd, homme volubile mais très autoritaire, qui ne jouissait pas, loin de là, d'une grande popularité, était arrivé dans une Cadillac noire. Il avait partagé des brochettes avec Michel Platini et ses joueurs avant de leur offrir une démonstration de chasse au faucon, l'animal fétiche de son pays, et d'exhiber fièrement un petit tigre rapporté d'un voyage en Extrême-Orient. Le défenseur Manuel Amoros avait eu le privilège de monter son pur-sang préféré.

Mais le clou de l'après-midi avait sans doute été une surréaliste séance de tir à la kalachnikov contre des boîtes de conserves. Juchés sur une dune, les joueurs avaient tour à tour tenté leur chance, pour le plus grand plaisir de leur hôte qui s'était montré le plus habile tireur.

Cheikh Fahd, père de six enfants, cumulait de multiples fonctions dans le domaine du sport : il était président des comités olympiques koweïtien et asiatique, vice-président de la Fédération internationale de handball, président de la Fédération koweïtienne de football. Tous ces titres, autant que la richesse de son pays et que son influence auprès des autres dirigeants arabes et asiatiques, avaient fini par faire de lui l'un des principaux dirigeants du sport mondial.

Il avait doté son pays d'installations sportives de première qualité. Si le Koweït dispose ainsi de deux parcours de golf et d'une somptueuse patinoire depuis 1980 (coût de l'opération : 170 millions de francs), c'est à cet *« ami de Platini »* qu'il le doit.

PHILIPPE BROUSSARD

Un gouvernement « fantôme »...

Quarante-huit heures après l'invasion irakienne de Koweït, aucune indication n'a encore été fournie sur la composition du « gouvernement du Koweït libre » qui, selon Bagdad, a renversé le régime de l'émir de Koweït et sollicité l'intervention des forces armées irakiennes. Apparemment gênés par l'absence de ce gouvernement fantoche, qui probablement n'a aucune existence réelle, les autorités militaires irakiennes ont organisé, vendredi soir 3 juillet, une mise en scène télévisée.

Des présentateurs inconnus des téléspectateurs koweïtiens habillés de dichdachas (habit traditionnel dans le Golfe) ont donné lecture, avec un accent irakien prononcé, des communiqués du prétendu « gouvernement du Koweït libre ». Tour à tour, ils ont annoncé la destitution de l'émir, la saisie de sa fortune et l'imposition du couvre-feu dans la capitale. La télévision qui était passée dans la matinée entre les mains de ce « gouvernement » n'a pas précisé l'identité de ces « présentateurs », ni leur éventuelle appartenance au gouvernement fantoche.

Apparemment, les Irakiens sont toujours à la recherche de personnalités koweïtiennes crédibles. Selon certaines informations non confirmées, ils auraient pressenti plusieurs membres de l'opposition libérale koweïtienne regroupée autour d'un noyau de trente-deux parlementaires, qui avaient rejeté les récentes élections du Conseil national provisoire, le jugeant inconstitutionnel. Cependant, aucun membre de l'opposition n'a donné son accord pour faire partie de ce gouvernement « fantôme ». L'ancien président du parlement dissou, Ahmed Saadoune, sollicité, aurait opposé une fin de non-recevoir catégorique, ainsi que M. Sami Munayess, de la direction de la revue *Taliaa* (gauche nationaliste). Selon des informations non confirmées, ils auraient été tous les deux arrêtés.

« Pas un Koweïtien ne prendra le risque d'être installé au pouvoir par les troupes irakiennes, même s'il était opposé à la famille régnante au Koweït », estime-t-on de sources diplomatiques occidentales dans le Golfe. De memes sources, on juge tout a fait étrange que les Irakiens n'aient pas pris la peine de constituer à l'avance un gouvernement.

Selon Amnesty international

Des centaines d'opposants irakiens ont été arrêtés au Koweït

Des centaines d'opposants irakiens vivant au Koweït ont été arrêtés par les troupes d'invasion du président Saddam Hussein, a indiqué, vendredi 3 août, Amnesty International. Plusieurs des personnes arrêtées ont déjà été conduites en Irak où, ajoute l'organisation, *« elles risquent l'emprisonnement, la torture et même l'exécution »*.

Parmi les personnes arrêtées, ajoute Amnesty, figurent des militants ou sympathisants du parti communiste irakien et des chiites ayant des liens avec le groupe d'opposition al Daawa al-Islamyia (l'appel musulman). L'appartenance à ce mouvement est un crime en Irak, rappelle l'organisation.

De nombreuses arrestations ont eu lieu dans le quartier chiite de Bnaid Gar et dans la capitale, Koweït, où les forces de sécurité irakiennes ont procédé, semble-t-il, à des fouilles domiciliaires. Amnesty ne fournit aucune précision sur le sort des 17 intégristes chiites emprisonnés au Koweït depuis 1983. Ils avaient été condamnés à mort pour avoir organisé deux attentats à la bombe contre les ambassades de France et des Etats-Unis le 12 décembre 1983 qui avaient fait 5 morts et 86 blessés. Ces sentences n'avaient cependant jamais été exécutées pour ne pas susciter de réactions de la part des organisations terroristes chiites. Le Jihad islamique, proche de Téhéran, avait fait de la mise en liberté de ces intégristes, qui appartiennent tous à l'organisation Al Daawa, une condition préalable à la libération des otages occidentaux au Liban.

Leur éventuelle mise à mort par les Irakiens compliquerait encore plus le problème de la libération des otages occidentaux détenus au Liban. On note en particulier que parmi les 17 condamnés à mort figure un beau-frère d'Imad Moughniyeh, l'un des fondateurs du Jihad islamique qui s'est toujours prononcé contre la libération des otages souhaitée par l'Iran. – (*AFP, Reuter, AP.*)

D'après un journal égyptien

Cent vingt officiers irakiens auraient été exécutés pour insubordination

Cent vingt officiers irakiens ont été exécutés vendredi 3 août pour avoir refusé de prendre part aux opérations militaires contre le Koweït, rapporte samedi le quotidien cairote *Al Ahram* dans une correspondance de Bagdad. Le journal précise que ces officiers ont comparu devant un tribunal militaire irakien dont la sentence a été approuvée par le président irakien Saddam Hussein.

Les officiers, dont le rang n'est pas précisé, ont refusé de se soumettre aux ordres qui leur avaient été données d'envahir le Koweït, estimant, selon le journal, que *« rien ne justifiait une attaque contre un autre pays arabe frère »*. – (*AFP.*)

La condamnation internationale s'amplifie

Deux jours après l'invasion du Koweït par l'Irak, les réactions internationales se durcissent et s'amplifient. Vendredi 3 août, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est à nouveau réuni à New-York. Menant l'offensive, les Etats-Unis ont présenté un projet de résolution extrêmement ferme, qui mettrait pratiquement l'embargo sur tout échange commercial avec l'Irak et le Koweït occupé. Ce texte interdirait toutes les importations en provenance de ces deux pays – dont l'économie dépend principalement des exportations de pétrole, – les ventes de tous produits, armes comprises, à l'un ou à l'autre, ainsi que les investissements et apports financiers.

A Paris, le président de l'Assemblée parlementaire de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), M. Robert Pontillon, a *« vigoureusement »* condamné vendredi l'agression irakienne et appuyé *« sans réserve »* les mesures prises conjointement par Moscou et Washington. Samedi, les directeurs politiques des ministères des affaires étrangères des Douze devaient se réunir à Rome pour décider de *« mesures concrètes »* aptes à exercer *« la plus forte pression possible »* sur Bagdad, a annoncé le chef de la diplomatie italienne, M. Gianni De Michelis.

L'OTAN doit aussi examiner l'attitude à adopter face à cette nouvelle situation. La Turquie pourrait envisager, *« si la demande est formulée par les Etats-Unis ou par un autre allié »*, de fermer l'oléoduc qui relie les champs pétroliers irakiens de Kirkouk au port turc de Yumurtalik, a déclaré son ministre des affaires étrangères. Dans les faits, les réactions des pays occidentaux se manifestent par le gel des avoirs irakiens et koweïtiens ou par l'embargo mis sur les ventes d'armes au régime de M. Saddam Hussein. Ainsi, la RFA, le Canada, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg ont à leur tour gelé les avoirs koweïtiens ; de même que le Japon, qui, à la demande du président Bush, envisage aussi de prendre des sanctions contre Bagdad. Quant à la Grande-Bretagne, elle est prête à *« aller loin »* dans les mesures de rétorsion économique contre Bagdad *« si les autres pays nous rejoignent »*, a déclaré M. Douglas Hurd.

Prague et Varsovie ont suspendu leurs fournitures militaires à l'Irak. L'Albanie, elle aussi, s'est jointe au concert des condamnations contre *« un acte que rien ne peut justifier »*. A Pékin, le gouvernement chinois – dont le représentant a cependant voté la première résolution du Conseil de sécurité – s'est jusqu'à présent contenté de réclamer l'arrêt immédiat des hostilités. Qualifiant l'Irak et le Koweït d' *« amis de la Chine »*, il n'a pas condamné nommément Bagdad. Contrairement à l'URSS, la Chine n'a pas annoncé l'interruption de ses livraisons d'armes à l'Irak.

L'OUA (Organisation de l'unité africaine) a qualifié l'invasion irakienne de *« violation flagrante des lois internationales et de menace pour la paix fragile et la stabilité au Proche-Orient »*. – (AFP, Reuter, AP.)

Sévère avertissement de M. Bush à propos de « l'intégrité » de l'Arabie saoudite

WASHINGTON

correspondance

L'annonce, vendredi 3 août par Radio-Bagdad, d'un prochain retrait des forces irakiennes a été accueillie avec scepticisme par les dirigeants américains. *« Que Saddam Hussein commence donc tout de suite cette évacuation »*, commentait aussitôt le président Bush, en dissimulant mal sa nervosité. Dans son entourage, on soulignait que le leader irakien n'en est pas à un mensonge près, à commencer par l'engagement qu'il avait pris de ne pas envahir le Koweït.

Quant aux services de renseignements américains confirmant une nouvelle concentration de cent mille soldats irakiens près de la frontière avec l'Arabie saoudite, ils ont une nouvelle fois évoqué *« le risque d'une possible invasion »*. Aussi, le président américain, avant de partir en week-end à Camp-David, a-t-il clairement laissé entendre qu'une attaque contre l'Arabie saoudite provoquerait une réponse militaire des Etats-Unis : *« L'intégrité de l'Arabie saoudite et sa liberté sont très, très importantes pour les Etats-Unis et vitales pour nous »* devait-il déclarer dans une conférence de presse impromptue sur les pelouses de la Maison Blanche.

Selon plusieurs experts, le Pentagone aurait maintenant mis au point diverses options excluant un déploiement des forces terrestres, mais prévoyant des raids aériens, et pas seulement sur des forces et des objectifs militaires.

Manœuvre contre la solidarité arabe

L'avertissement du président Bush a fait l'unanimité au Congrès. *« Je suis favorable à une action militaire de soutien à l'Arabie saoudite si ce pays est attaqué »*, affirmait M. Thomas Foley, le *« speaker »* de la Chambre des représentants. D'autres parlementaires influents, et généralement modérés, comme les démocrates Les Aspin, président de la commission des forces armées de la Chambre, ou le sénateur Lloyd Bentsen, tiennent un langage d'une extrême fermeté, et acceptent les risques d'une action militaire qu'ils vont même jusqu'à recommander.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, la position officielle américaine s'est nettement durcie, et l'on pose désormais en préalable l'exigence d'un retrait *« immédiat »* et *« inconditionnel »* des forces irakiennes.

Dans l'optique des Américains, l'annonce du retrait des forces irakiennes est aussi une manœuvre pour miner la solidarité des pays arabes qui ont condamné l'invasion. Dans ce contexte, on attend avec intérêt, mais non sans préoccupation, le *« mini sommet »* qui doit en principe réunir dimanche les leaders arabes en Arabie saoudite. Resteront-ils aussi fermes dans leur condamnation de l'agression ? Anticipant en partie la réponse, George Bush a fermement précisé vendredi : *« Mes mains ne sont pas liées par le fait d'avoir à attendre quelqu'un d'autre »* alors que les journalistes le pressaient de dire s'il allait attendre également les résultats de la réunion de la Ligue arabe au Caire pour prendre une décision.

On estime également que, par l'annonce de sa décision de retrait, Bagdad cherche à freiner l'exceptionnel offensive diplomatique lancée ces dernières vingt-quatre heures, tant aux Nations unies à New-York, qu'auprès des alliés américains de l'OTAN par la Maison Blanche, pour mobiliser les dirigeants des gouvernements étrangers et les rallier à des sanctions économiques punitives contre l'Irak.

A cet effet, à l'issue d'un entretien avec le président turc Ozal, le président américain devait déclarer que la fermeture de l'oléoduc acheminant le pétrole irakien à travers le territoire turc était une *« option »* possible, bien que cette initiative puisse se traduire par une perte de revenus sensible pour la Turquie, sans parler des risques de représailles de la part de l'Irak. Tout en envisageant les options les *« plus fermes »* contre Bagdad, le président Bush reste également préoccupé par l'effet négatif que ne manqueraient pas d'avoir pareilles sanctions sur l'approvisionnement en pétrole des Etats-Unis. Il a reconnu qu'*« une longue interruption des livraisons de pétrole aux Etats-Unis, et à l'Occident en général, pourrait avoir, à long terme, des effets désastreux pour le monde libre »*. Un risque que le président américain semble en tout cas bien décidé pour l'instant à courir.

HENRI PIERRE

IT'S THE SAUDI AMBASSADOR... ..WITH A STRONGLY WORDED LETTER OF PROTEST...

IRAQ

DANZIGER
The Christian Science Monitor
Los Angeles Times Syndicate

C'est l'ambassadeur d'Arabie saoudite... avec une vigoureuse lettre de protestation.
International Herald Tribune du 4-5 août.

Moscou et Washington ont défini une position commune exigeant le retrait irakien

MM. Edouard Chevardnadze et James Baker ont lu chacun, devant la presse réunie vendredi soir 3 août à l'aéroport de Moscou-Vnoukovo, une déclaration commune condamnant sans ambiguïtés l'Irak et appelant l'ensemble de la communauté internationale à suspendre leurs livraisons d'armes à Bagdad.

MOSCOU

de notre correspondant

La rencontre a été brève, à peine un peu plus d'une heure, mais elle traduit des changements considérables dans la politique internationale de ces dernières années. Le document final eût été inconcevable il y a encore quelques mois. Moscou et Washington, qui s'opposaient régulièrement dans les enceintes internationales à propos des conflits régionaux, sont parvenus à adopter une position commune face à la nouvelle guerre du Golfe.

Jamais les deux Grands n'avaient fait une telle déclaration commune, y compris aux plus beaux jours de la détente. La rencontre de Vnoukovo reflète de façon éloquente l'état exceptionnel des relations entre Moscou et Washington.

« L'URSS et les Etats-Unis estiment que la communauté internationale doit non seulement condamner cette action (irakienne) *mais également prendre des mesures pratiques »*. Il est *« essentiel que la décision du Conseil de sécurité »*, qui demande le retrait du Koweït des troupes de Bagdad, *« soit complètement et immédiatement appliquée »*. Moscou et Washington appellent à cet effet la Ligue arabe, le Mouvement des non-alignés et la Conférence islamique à prendre toutes les mesures nécessaires *« pour assurer l'application de la décision du Conseil de sécurité »*.

Une décision difficile

Edouard Chevardnadze et James Baker, qui avait écourté précipitamment un séjour officiel en Mongolie pour se rendre à Moscou, ont dévoilé devant les journalistes la genèse de cette déclaration commune soviéto-américaine et comment l'URSS et les Etats-Unis en étaient venus à se concerter aussi rapidement. La brusque dégradation de la situation dans le Golfe avait bien sûr été évoquée mercredi, au début de la rencontre d'Irkoutsk entre Baker et Chevardnadze. Mais l'URSS semble avoir été surprise par l'attaque irakienne. Le ministre soviétique l'a reconnu lui-même : *« Je ne pensais vraiment pas alors que l'Irak lancerait une telle agression contre un pays sans défense comme le Koweït qui ne menaçait personne »*.

Edouard Chevardnadze a aussi admis qu'il avait été assez difficile pour les dirigeants soviétiques de réagir en raison des liens privilégiés existant depuis des années entre Moscou et Bagdad. *« Nous devions prendre cette décision, dans la mesure où tout ce qui se passe aujourd'hui au Koweït, tout ce qui est lié à cette agression contredit les principes des relations civilisées entre Etats »*.

Après avoir indiqué que son pays maintenait différents contacts avec la capitale irakienne, le ministre soviétique des affaires étrangères se déclarait assuré que l'Irak *« retirerait ses troupes dans un proche avenir »*. Cette petite phrase intervenait peu de temps avant que Bagdad n'annonce son intention de retirer ses troupes du Koweït à partir de dimanche. La nouvelle n'avait suscité samedi en début de matinée aucun commentaire en URSS, l'agence Tass se contentant d'annoncer l'information dans une brève dépêche. Elle devrait néanmoins susciter le même scepticisme et la même prudence qu'aux Etats-Unis.

Saddam Hussein a assorti le retrait de ses troupes de la condition que tout retour au pouvoir de l'émir du Koweït soit exclu. Une telle condition contredit le principe de souveraineté de l'émirat, réaffirmé par Moscou et Washington dans leur déclaration commune.

En écho à James Baker, qui s'est refusé de « spéculer » sur l'éventualité d'une intervention armée, Edouard Chevardnadze a assuré dans le même sens que l'URSS n'avait pas l'intention d'entreprendre des opérations militaires. – *(Intérim.)*

La déclaration soviéto-américaine

Voici la traduction (non-officielle) à partir du texte anglais de la déclaration commune soviéto-américaine signée vendredi soir 3 août à Moscou par le ministre soviétique des affaires étrangères Edouard Chevardnadze et le secrétaire d'Etat américain James Baker sur l'invasion du Koweït par l'Irak :

« Les Etats-Unis et l'URSS, en tant que membres du Conseil de sécurité* (NDLR, de l'ONU), *considèrent comme important que le Conseil ait promptement et de façon décisive condamné l'invasion brutale et illégale du Koweït par les forces irakiennes.

» Les Etats-Unis et l'Union soviétique pensent qu'il est maintenant essentiel que la résolution du Conseil de sécurité soit totalement et immédiatement mise en œuvre. L'Irak a montré son mépris pour les principes les plus fondamentaux de la charte des Nations unies et pour le droit international.

» En réponse à cette transgression des normes de base d'une conduite civilisée, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont chacun entrepris un certain nombre d'actions, dont la suspension des livraisons d'armes soviétiques et le gel par les Etats-Unis des avoirs.

» L'Union soviétique et les Etats-Unis réitèrent leur appel à un retrait sans conditions de l'Irak du Koweït. La souveraineté, l'indépendance nationale, les autorités légitimes et l'intégrité territoriale de l'Etat du Koweït doivent être pleinement restaurées et sauvegardées.

***» L'Union soviétique et les Etats-Unis pensent que la communauté internationale doit non seulement condamner, mais aussi prendre des mesures pratiques en réponse à cela* (NDLR, l'invasion irakienne).**

» Aujourd'hui, nous avons fait le geste inhabituel d'appeler de façon conjointe le reste de la communauté internationale à se joindre à nous dans une interruption internationale de toutes les livraisons d'armes.

» De plus, l'Union soviétique et les Etats-Unis appellent les organisations régionales, notamment la Ligue arabe, tous les gouvernements arabes de même que le mouvement des non-alignés et la Conférence islamique à prendre toutes les mesures possibles afin de faire en sorte que la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU soit appliquée.

***» Les gouvernements qui commettent une agression flagrante doivent savoir que la communauté internationale ne peut pas approuver ou faciliter et n'approuvera pas ou ne facilitera pas une agression. »* – (AFP.)**

Jérusalem : le prochain objectif de M. Saddam Hussein est la Jordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Si la communauté internationale laisse le président Saddam Hussein s'installer au Koweït, les experts israéliens craignent qu'il ne cherche ensuite à s'étendre à l'ouest, en direction d'un autre de ses « petits » voisins : la Jordanie.

Un tel mouvement n'aura sans doute pas lieu dans l'immédiat et, pour le moment, a expliqué le ministre de la défense, M. Moshe Arens, l'invasion du Koweït par l'Irak n'a pas de conséquence stratégique directe pour Israël.

Mais l'opinion dans les milieux de la défense est unanime : l'objectif stratégique à long terme de Saddam Hussein étant de recréer, sous sa direction, un front militaire contre l'Etat hébreu, l'étape à venir à moyenne échéance risque fort, selon ces sources, d'être une poussée irakienne vers la Jordanie.

Le discours politique irakien a évolué, relèvent les mêmes milieux, et il doit être pris au sérieux. Saddam Hussein a d'abord menacé, au printemps, de *« brûler »* la moitié d'Israël à l'arme chimique en cas d'attaque de la part de l'Etat hébreu ; il a étendu sa menace à l'hypothèse d'une opération militaire israélienne contre *« tout Etat arabe »*, avant d'évoquer ces dernières semaines la guerre comme réponse à l'*« expansionnisme sioniste. »* La plupart des dirigeants occidentaux, et notamment américains, s'étant magistralement trompés dans leur interprétation des intentions irakiennes dans l'affaire du Koweït, les experts israéliens estiment ne pas céder au pessimisme ni à l'alarmisme en se fixant, dans le cas de l'Irak, une méthode d'analyse très simple : *« Saddam fait et fera ce qu'il dit. »*

D'où l'importance qu'ils attachent aux menaces irakiennes contre Israël et le rappel solennel des *« lignes rouges »* martelé, vendredi 3 août, par le ministre des affaires étrangères : *« Tout déploiement des troupes irakiennes en Jordanie*, a dit M. David Lévy, *constituerait un danger immédiat pour Israël (...) qui défendrait alors ses intérêts vitaux dans la région. »*

Cette *« règle du jeu »*, les dirigeants israéliens ont tenté de la communiquer clairement à l'Irak dès que Saddam Hussein a commencé à proférer ses menaces. M. Arens avait expliqué à la télévision, le 24 juillet dernier, que *« Saddam Hussein n'avait rien à craindre d'Israël »* dès lors qu'il ne menacerait pas la sécurité de l'Etat juif. *« Je le lui ai fait dire par Moubarak* [M. Hosni Moubarak, le président égyptien], *et je suis sûr que le message a été transmis*, a indiqué M. Arens ; [mais] *cela n'a pas modéré les déclarations de Saddam et nous n'avons reçu aucune réponse en retour* [de Bagdad] ».

A Jérusalem, on espère que le signal aura au moins été perçu par la Jordanie, et que le roi Hussein aura tiré les leçons de l'affaire koweïtienne. Dans le quotidien *Haaretz*, l'un des commentateurs militaires les plus écoutés du pays et des moins complaisants à l'égard du gouvernement, M. Zeev Schiff, écrivait ainsi vendredi : *« Le seul avantage des événements* [du Koweït] *est que la Jordanie pourrait avoir mieux saisi les dangers de sa coopération militaire avec l'Irak. Si le roi Hussein ne met pas un terme à cette coopération, la Jordanie pourrait bien être le futur champ de bataille entre l'Irak et Israël. »*

Certains experts proches du gouvernement de droite tels que le professeur Dore Gold, du *Jaffa Center for Strategic Studies*, en tirent des conséquences politico-stratégiques : *« Comme les positions défensives israéliennes sont déployées sur les collines de Cisjordanie*, écrit-il, *toute solution politique envisageant un retrait militaire israélien des territoires paraît de plus en plus inacceptable après l'invasion irakienne. »* En revanche, pour le travailliste Itzhak Rabin, ancien ministre de la défense, *« toute impasse dans les relations avec les Palestiniens (...) incitera les Arabes à se tourner de plus en plus vers l'Irak et la ligne de ce pays »*.

ALAIN FRACHON

PROCHE-ORIENT

les forces irakiennes

Le blocus de l'Irak dépend de l'attitude de l'Arabie saoudite

Après les condamnations, les sanctions. La communauté internationale, unanime à réprouver l'invasion du Koweït par l'Irak, étudie les moyens de forcer Bagdad à reculer.

Les premières mesures adoptées – gel des avoirs koweïtiens et irakiens, et suspension des livraisons d'armes à Bagdad –, bien que largement suivies (1) ne sont pas suffisantes pour gêner réellement l'Irak.

Seuls les Etats-Unis ont annoncé immédiatement après l'invasion un embargo total sur les relations économiques (importations, exportations, crédits, etc.) avec l'Irak. Mais à la veille du week-end la plupart des pays envisageaient, individuellement ou collectivement (dans le cadre de la CEE ou de l'OTAN) des sanctions économiques plus sévères pouvant aller jusqu'à un blocus du pays.

Une fois n'est pas coutume, l'isolement économique complet de l'Irak semble matériellement réalisable. D'une part la réprobation internationale est telle que tous les pays, y compris le Japon d'ordinaire réticent, et même les pays de l'Est, paraissent prêts à participer à l'embargo. D'autre part l'Irak, de par sa position géographique et sa dépendance extrême liée à la commercialisation d'une seule matière première, le pétrole, est particulièrement vulnérable.

Deux difficultés

Gros importateur de denrées agricoles, d'armes et de biens intermédiaires, l'Irak n'exporte quasiment que du pétrole brut. Il ne dispose que d'un accès limité à la mer, par le port de Fao, et évacue le plus gros de son brut par deux oléoducs « stratégiques » : l'un, d'une capacité maximum de 1,6 million de barils/jour passe par la Turquie pour atteindre le terminal de Ceyhan sur la Méditerranée, le second, d'une capacité légèrement inférieure, traverse l'Arabie saoudite pour atteindre le port de Yambu sur la mer Rouge.

L'arrêt de ces deux oléoducs priverait ainsi instantanément l'Irak de l'essentiel de ses débouchés, et donc de ses ressources. Couplé à un embargo général, voire, comme l'ont laissé entendre les Pays-Bas, d'une interdiction d'accès au port de Rotterdam de tous les bateaux chargés de brut irakien – ce qui bloquerait les cargaisons déja en mer –, cette mesure étoufferait rapidement l'économie du pays.

Mais l'organisation de ce blocus complet se heurte à deux difficultés. D'une part la peur des voisins de Bagdad de mesures de rétorsion : si la Turquie a fait savoir qu'elle était prête à se soumettre à une demande de l'OTAN pour fermer son oléoduc, l'Arabie saoudite, dont les champs pétroliers ne sont qu'à trois heures de char de l'armée irakienne, paraît plus réticente. D'autre part un embargo complet, en retirant du marché instantanément près de 4 millions de barils/jour (l'addition des exportations irakiennes et koweïtiennes), risque d'aggraver l'envolée des cours du brut.

Bien que les stocks mondiaux (hors pays de l'Est), fort élevés en cette saison de basse consommation, représentent, selon l'Agence internationale de l'énergie, 99 jours de consommation, il faudrait, pour éviter un affolement des opérateurs, un stockage massif, et pour éviter éventuellement une pénurie que les pays disposant de capacités inemployées produisent aussitôt au maximum.

Or ils ne sont pas nombreux : hors du Golfe, seul le Venezuela pourrait mettre très vite quelque 700 000 barils/jour de brut sur le marché. Dans le Golfe on retombe sur l'Arabie saoudite et sur les Emirats arabes unis, lesquels ont certes de larges marges de manœuvre mais sont en première ligne vis-à-vis de l'Irak.

L'organisation d'un blocus efficace passe donc dans tous les cas de figure par un accord du royaume saoudien, qui, malgré les assurances des Etats Unis, a quelques bonnes raisons d'être prudent. Que se passerait-il si Bagdad, acculé, lançait un raid éclair sur les principaux champs pétrolifères saoudiens ? Sans compter l'emploi éventuel des armes chimiques, dont Bagdad a déjà fait usage à plusieurs reprises.

VÉRONIQUE MAURUS

(1) Les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la plupart des pays européens sauf l'Espagne, ont gelé les avoirs koweïtiens et irakiens de manière plus ou moins formelle. L'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la France et l'Italie ont suspendu les livraisons d'armes à l'Irak.

« Le geste inhabituel... »

Suite de la première page

Suite de la première page

La liste est longue des tentatives de règlement plus ou moins réussies dans des pays – Namibie, Angola, Nicaragua, – où aucune solution n'aurait pu être trouvée sans le coup de pouce des Américains et des Soviétiques, qui soutenaient naguère des camps opposés.

Sur l'Afghanistan et le Cambodge, les deux Grands veulent trouver une issue satisfaisante pour tous, sans léser leurs alliés traditionnels, mais ils veulent d'abord en finir avec des abcès de fixation propres à empoisonner leurs relations. Le temps paraît loin où, pour signer ou ratifier de vastes accords sur le désarmement, les Etats-Unis se croyaient obligés d'exiger que l'URSS cesse d'entretenir des foyers de guerre dans les pays du tiers-monde. *« La détente est indivisible »*, affirmaient alors les Occidentaux, tandis que les Soviétiques s'abritaient derrière la *« juste lutte des peuples opprimés »*, pour promouvoir, hors d'Europe, l'expansion du système communiste.

Moscou a maintenant compris qu'en effet *« la détente est indivisible »* et qu'une transformation radicale des relations internationales qui fasse entrer l'Union soviétique dans l'Europe et dans les mécanismes de coopération internationale mis en place par l'Occident depuis plus de quarante ans, ne saurait s'accommoder d'un double langage.

L'Europe absente

La déclaration soviéto-américaine contre l'occupation du Koweït par l'Irak est sans précédent en ce sens qu'elle est la première manifestation des nouvelles relations entre Moscou et Washington face à une situation inédite. Il ne s'agit plus de solder un héritage embarrassant, il s'agit de réagir « à chaud », à propos d'événements inattendus où sont en cause des alliés des deux camps.

Au début des années 70, quand M. Michel Jobert était ministre des affaires étrangères, on aurait dénoncé ce « condominium » et sa « double hégémonie ». Aujourd'hui, on aurait plutôt tendance à se féliciter que Moscou et Washington réagissent promptement pour condamner ce qui est de toute évidence une agression et la manifestation d'une volonté impérialiste. Ni les Américains ni les Soviétiques n'ont l'intention de jouer pour leur compte les gendarmes du monde ; les voilà plutôt tentés de joindre leurs efforts, au sein des organisations internationales, pour faire respecter la Charte des Nations unies. Malgré les progrès accomplis ces derniers mois, ils ne sont pas au bout de leurs peines.

La démarche serait totalement positive, si elle ne comportait pas une lacune et ne recelait pas un danger. Ce n'est pas seulement la faute des Etats-Unis et de l'URSS si la signature de l'Europe des Douze est absente de la déclaration de Moscou, mais force est de constater que MM. Baker et Chevardnadze n'ont pas donné l'impression de s'en soucier beaucoup et que le secrétaire d'Etat américain a été plus prompt à s'entendre avec son collègue soviétique qu'à se concerter avec ses alliés.

Le risque réside dans l'effet attendu de telles prises de position. Au-delà des condamnations verbales et des proclamations d'intention, il faut que les actes suivent et que les mesures de rétorsion annoncées soient effectivement prises. Car ils ne servirait à rien que les deux Grands manifestent ensemble une bonne volonté louable si, dans le même temps, face aux puissances régionales qu'ils ont contribué à installer, ils administraient la preuve de leur impuissance.

DANIEL VERNET

AFRIQUE

LIBÉRIA : la guerre civile

• La route de la Côte-d'Ivoire est coupée
• Les combats entre factions rebelles s'intensifient

Le Front national patriotique du Libéria (NPFL) éprouvait, vendredi 3 août, des difficultés sur ses arrières, dans le nord du pays, obligeant une partie de ses maquisards à lever le siège de Monrovia.

La route qui conduit de Loguatuo à la frontière ivoirienne, vers Monrovia, vient d'être fermée pour des « raisons de sécurité ». Des rebelles dissidents de Prince Johnson essaieraient, en effet, de prendre à revers les hommes de Charles Taylor. L'assaut final contre Monrovia ne sera donné que lorsque davantage de civils auront été évacués, a déclaré, vendredi, Charles Taylor, au cours d'une conférence de presse réunie à Harbel, à 60 km au sud de la capitale.

Affirmant que les Libériens combattront jusqu'au dernier homme pour s'opposer à toute intervention étrangère, il a lancé un avertissement au Nigéria, qui a menacé d'évacuer par la force ses trois mille ressortissants. Les Nations unies sont sur le point de prendre une initiative en faveur de la paix, a annoncé, vendredi, à Nairobi le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines.

M. Herman Cohen devait rencontrer, dimanche, à Kampala, en Ouganda, M. Yoweri Museveni, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Le chaos

Plus de cinq mille morts en sept mois et plus de deux cent mille réfugiés en Côte-d'Ivoire, en Guinée et en Sierra-Leone. A ce rythme-là, le Libéria n'est pas loin de mériter le droit de figurer au *Guinness Book* africain des tueries-records. Le droit aussi d'être secouru avant que toute intervention ne devienne inopérante.

La communauté internationale s'est mise à ses fenêtres pour observer ce qui se passe du côté de Monrovia et s'en indigner avec des accents qui en arriveraient à faire croire à des non-avertis qu'elle en a perdu le sommeil. Le pape qui n'a que sa voix pour crier justice, en est déjà à son troisième *« appel pressant »* pour l'arrêt des combats.

La France a dit sa consternation mais a beaucoup trop à faire, d'Abidjan à Libreville, avec ses propres « paroissiens » pour se soucier vraiment d'Africains qui ne sont pas les siens. Les Etats-Unis qui, en revanche, ont parrainé, il y a quelque cent cinquante ans, la naissance du Libéria, hésitent à mettre les pieds dans ce bourbier sauf à évacuer, le cas échéant, leurs ressortissants. Les organisations humanitaires, notamment le Comité international de la Croix-Rouge, se déclarent incapables de remplir leur mission.

Le sacro-saint principe de non-ingérence

Les Nations unies évoquent timidement l'envoi sur place d'une mission de bons offices. Quant à l'Organisation de l'unité africaine, égale à elle-même, elle se retranche derrière le sacro-saint principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays membres. N'est-ce pas, au nom de ce principe, qu'à l'époque, elle a fermé les yeux sur les sanglantes gesticulations du maréchal Idi Amin Dada et de l'empereur Bokassa Ier ? Seule s'agite, sans grand succès pour le moment, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui plaide pour un cessez-le-feu.

Peurs et lâchetés

Au fil des jours, le chaos s'installant, la situation devient de plus en plus difficile à maîtriser et il se trouve peu de candidats prêts à une quelconque intervention. Charles Taylor veut *« avoir la peau »* de Prince Johnson qui lui a faussé compagnie avant de *« régler son compte »* au président Samuel Doe. Sanglante bataille de chiffonniers entre trois hommes – peut-être davantage demain – dont on voit mal les services qu'ils pourraient rendre à leur pays.

Charles Taylor traîne, derrière lui, de lourdes « casseroles ». N'a-t-il pas été inculpé, aux Etats-Unis, pour trafic d'armes et poursuivi, au Libéria, pour détournements de fonds ? Prince Johnson a, lui, toutes les allures d'une sorte de Robin des bois sans grande envergure. Quant à Samuel Doe, reclus dans son palais du bord de mer, il n'est plus qu'un roi fou à bout de course.

Sombres perspectives. Comment s'y prendre pour faire entendre raison à de vulgaires chefs de bandes qui ne rêvent que d'en découdre entre eux ? Restent leurs souffre-douleur, les Libériens eux-mêmes, qui réclament une intervention de la communauté internationale, si prompte à dissimuler, derrière des mots, ses peurs et ses lâchetés.

JACQUES DE BARRIN

Mort à cause de son nom...

HARBEL

de notre envoyée spéciale

A genoux, les mains tendues, il implore. Il sait qu'il va mourir. Mitraillette et machette à la main, les deux rebelles l'ont déshabillé et frappé à coups de pied, là, au bord de la route, à côté d'une église baptiste. *« Je ne suis pas un krahn, je ne suis pas un krahn »*, répète-t-il. Supplications inutiles, brisées par une rafale de mitraillette.

« D'après son nom, il était du comté de Grand-Geddeh, donc c'était un krahn », explique calmement « Destroyer » – « Destructeur » – un soldat rebelle chargé de contrôler les réfugiés qui fuient Monrovia. William Weah était – peut-être – un krahn. Il était donc – peut-être – de la même tribu que le président Samuel Doe. Soupçons fatals aux yeux des hommes de Charles Taylor. William Weah est mort, vendredi 3 août, à cause de son nom.

« C'est un incident », commente, le soir même, Charles Taylor lorsqu'on lui relate la scène. Un incident certes *« malheureux »*, mais si le chef rebelle a organisé une conférence de presse, ce n'est pas pour parler de ce genre de choses . *« Je veux que l'on me pose des questions sérieuses »*, dit-il.

Sur les routes, les réfugiés tiennent un tout autre langage. Pendant un mois, ils ont vécu dans une ville privée de vivres, d'eau, d'électricité. Ils ont subi les attaques des soldats gouvernementaux. Les récits ne sont pas toujours les mêmes mais la violence, elle, est toujours la même. Et sans cesse reviennent ces questions : *« Est-ce que les Américains vont intervenir bientôt ? Qui va nous aider ? Quand les combats cesseront-ils ? »*

Regards apeurés, questions angoissées d'une population qui ne sait plus où elle en est. *« Avant, tous les pays africains nous enviaient*, explique Ralph Lampkins, le directeur d'un pensionnat envahi par des réfugiés. *Quand il y avait des conflits chez eux, les gens venaient se mettre à l'abri chez nous. Le Libéria était un pays très pacifique. »* Pourquoi un tel chaos ? Personne pour avancer un semblant de réponse rationnelle.

En attaquant un poste militaire, la nuit de Noël dernier, dans le nord-est du pays, à la frontière ivoirienne, une poignée d'hommes ont allumé la mèche. Aujourd'hui, lorsque l'on traverse cette région, ce ne sont plus que ruines et villages incendiés. Du chef-lieu, Sanniquellié, il ne reste que des murs. Si ce n'est aux points de contrôle, tenus par de très jeunes gens qui se mettent au garde-à-vous au passage de leurs chefs, pas âme qui vive. La population s'est réfugiée en Côte-d'Ivoire ou en Guinée ; les jeunes, eux, ont suivi Charles Taylor.

En six mois, les rebelles se sont ainsi retrouvés aux portes de la capitale. *« On n'aurait jamais pensé qu'ils viendraient jusqu'ici »*, entend-on partout. Comment pareille équipée aurait-elle été possible sans la déliquescence du régime ? En tout cas, quel que soit le « tombeur » du président Doe, le vent de folie qui balaie le pays n'est pas prêt de s'apaiser.

MARIE-PIERRE SUBTIL

MALI : après avoir effectué des razzias

Les Touaregs seraient victimes de sévères représailles

La situation est tendue dans l'est du pays depuis l'attaque, fin juin, de la sous-préfecture de Menaka par un commando de Touaregs qui s'en serait pris, depuis lors, à d'autres postes administratifs (*le Monde* du 14 juillet). Des renforts militaires ont été envoyés sur place et procèdent à une vaste opération de *« ratissage »*.

Selon des témoins, cette opération se serait traduite, comme au Niger voisin, par de très dures représailles – tortures et exécutions – contre la population nomade que les bandes rebelles tentent de rallier à leur cause. A Gao même, le chef-lieu de région, qui vit sous couvre-feu de minuit à 6 heures du matin et où les lignes téléphoniques sont réservées à l'armée, le gouverneur a demandé aux étrangers de ne plus sortir de la ville.

On reconnaît, dans les cercles officiels de Bamako, que *« la circulation est réglementée dans cette zone pour la sécurité et le bien-être des gens »*, des étrangers en particulier. On dément, en revanche, que, dans la poursuite des *« bandits, auteurs de razzias »*, l'armée, qui compte dans ses rangs de nombreux nomades, se soit livrée à des excès.

KENYA

Pression américaine sur le président Moi

NAIROBI

correspondance

Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, M. Herman Cohen, en visite à Nairobi, s'est félicité des efforts d'ouverture récemment amorcés par le gouvernement du président Daniel Arap Moi. La création d'un *« comité de révision »*, chargé, au sein du parti unique, d'étudier l'opportunité de réformes a suscité *« un vif débat public »* qui *« nous encourage »*, a déclaré M. Cohen.

Les Etats-Unis *« ne souhaitent pas imposer une forme de gouvernement au Kenya ou à d'autres pays »*, a-t-il assuré, tout en précisant que *« la tenue d'élections libres est, pour nous, ce qui caractérise la démocratie »*. Les relations entre les deux pays s'étaient sensiblement refroidies en mai, lorsque l'ambassadeur des Etats-Unis à Nairobi avait évoqué la possibilité de lier l'aide américaine au progrès de la démocratie. Washington n'a d'ailleurs pas caché sa préoccupation au lendemain des récentes émeutes (vingt-deux morts). Plusieurs membres du Congrès avaient alors demandé la suspension de l'aide américaine au Kenya.

Lundi un programme d'assistance alimentaire et financière de 55 millions de dollars a néanmoins été débloqué, le département d'Etat indiquant seulement qu'il avait décidé de geler une aide militaire de 5 millions de dollars... jusqu'au retour à Washington de M. Cohen.

J. H.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : renforts gouvernementaux envoyés au sud de Kaboul.** – Une centaine de chars ont été envoyés au sud de Kaboul pour enrayer une offensive de la résistance, a annoncé vendredi 3 août à Peshawar un porte-parole du chef moudjahidine Abdul Haq. Selon ce dernier, la résistance a capturé quinze postes gouvernementaux et tué une centaine de soldats en trois jours de combats. – *(AFP.)*

□ **HAITI : prochaine visite du vice-président américain Dan Quayle à Port-au-Prince.** – Le vice-président américain, Dan Quayle, effectuera le 9 août prochain une visite officielle à Port-au-Prince, a annoncé jeudi soir 2 août le ministère haïtien de l'information. M. Quayle s'entretiendra avec le président provisoire, Mme Ertha Pascal Trouillot, de la préparation des élections fixées au 4 novembre. – *(AFP.)*

□ **MEXIQUE : quatre membres de la secte des « narcosataniques » condamnés.** – Quatre membres de la secte dite des « narcosataniques » impliqués à des degrés divers dans des cérémonies rituelles au cours desquelles treize personnes avaient été sacrifiées en 1989, ont été condamnés mercredi 1er août à des peines allant de six à trente-cinq ans de prison, a annoncé l'agence Notimex. En avril 1989, la police avait découvert un charnier dans un ranch de Matamoros, près de la frontière avec les Etats-Unis. Les narcotrafiquants arrêtés avaient reconnu avoir offert le sang de leurs victimes au Diable pour protéger leur trafic de drogue. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : excuses officielles à un réfugié politique.** – Le ministère polonais des affaires étrangères a, un an après, présenté ses excuses au président de Radio-Solidarnosc à Paris, M. Jacek Piotrowski, passé à tabac par des agents de la sécurité polonaise alors qu'il collait des affiches électorales sur les murs de l'ambassade de Pologne en France le 1er juin 1989, trois jours avant les élections polonaises (*le Monde* du 3 juin 1989). Dans un communiqué diffusé par son ambassade à Paris, le ministère *« désavoue formellement ce genre de pratiques »* et reconnaît que l'ambassade avait fourni à l'époque une *« version inexacte de l'incident »* .

□ **SUÈDE : extradition d'un second pirate de l'air soviétique.** – Un second pirate de l'air soviétique, Anatoli Michalenko, dix-neuf ans, a été extradé vendredi 3 août par la Suède vers l'URSS pour avoir détourné le 30 juin un avion de l'Aeroflot sur Stockholm. Un autre pirate de l'air soviétique, âgé de dix-huit ans, observe une grève de la faim dans une prison suédoise, après avoir fait une tentative de suicide. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : massacre de cent quarante musulmans.** – Cent quarante musulmans au moins ont été massacrés vendredi 3 août lors de la prière hebdomadaire dans deux mosquées de l'est du pays, a-t-on appris de sources militaires et religieuses. De mêmes sources, ce massacre est imputé aux rebelles séparatistes tamouls. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : deux blessés par l'explosion d'une bombe.** – Deux personnes ont été légèrement blessées lorsqu'une bombe artisanale a explosé, vendredi 3 août, sur une plage nudiste au bord de la Vltava près de Prague. L'engin présente des points communs avec la bombe qui avait blessé une vingtaine de personnes en juin à Prague. – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : inculpation pour meurtre d'un fils du président Kaunda.** – Un juge d'instruction a ordonné, vendredi 3 août, que le plus jeune fils du président Kenneth Kaunda, Kambarage, vingt-six ans, soit arrêté et inculpé du meurtre d'une jeune femme, abattue d'une balle dans la tête en septembre 1989. Kambarage a reconnu les faits, tout en plaidant l'homicide involontaire. – *(AFP, Reuter.)*

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Grâce à des travaux français et américains

Le gène de la forme aiguë de l'amyotrophie spinale a été localisé

Deux équipes, une française et une américaine, travaillant de manière indépendante, viennent, pour la première fois, de réussir à localiser le gène de la maladie dite de Werdnig Hoffmann, la forme la plus fréquente et la plus sévère de l'amyotrophie spinale infantile, une affection héréditaire aux conséquences toujours dramatiques. Le travail français, réalisé par l'équipe de l'unité 12 de l'INSERM (professeurs Arnold Munnich et Jean Frézal) est publié dans le numéro de l'hebdomadaire britannique The Lancet, daté du 4 août (1). Cette découverte permet d'envisager la mise au point d'un test prénatal de cette affection héréditaire.

Il y a quelques mois déjà, l'équipe parisienne des chercheurs de l'hôpital Necker-Enfants Malades avait localisé le gène impliqué dans deux formes chroniques d'amyotrophie spinale (type II et III). Cette découverte faisait alors l'objet d'une intense compétition entre une équipe américaine et celle de l'unité 12 de l'INSER M. Elle avait ainsi été à l'origine d'un curieux décalage dans la chronologie des publications scientifiques (*le Monde* du 6 avril).

Aujourd'hui, l'équipe du professeur Arnold Munnich, qui avait adressé, dès le mois d'avril, sa communication au *Lancet*, se retrouve à nouveau quelque peu pénalisée, l'équipe américaine concurrente ayant, une nouvelle fois, su trouver les voies d'une publication plus rapide dans les colonnes de l'hebdomadaire *Nature*, daté du 28 juin.

Au-delà de cet aspect médiatique – souvent tenu pour primordial par les chercheurs concernés, – il convient de préciser que ces travaux, poursuivis de manière totalement indépendante, permettent de confirmer l'hypothèse de la localisation, dans la même région chromosomique (sur le bras long du chromosome 5), du gène de la maladie dite de Werdnig Hoffmann. Cette affection héréditaire (transmissible selon un mode récessif) touche environ un nouveau-né sur huit mille.

Elle est caractérisée par l'apparition très précoce, souvent dès la naissance, d'un ensemble de symptômes toujours inquiétants : hypotrophie et paralysie musculaire touchant successivement le bassin, les muscles de la ceinture, de la nuque, puis ceux des membres, avant de toucher les muscles respiratoires, entraînant ainsi une mort rapide. Cette affection est due à des lésions dégénératives des nerfs moteurs. Elle est d'autant plus douloureuse qu'elle survient chez des enfants dont le développement intellectuel n'est pas lésé.

« Les enfants touchés sont des enfants à l'intelligence normale ou supérieure à la normale, qui, très tôt après leur naissance, souffrent d'une paralysie musculaire généralisée, entraînant une tétraplégie, ainsi qu'une paralysie de la musculature respiratoire, précise le professeur Munnich. *Le plus souvent, lorsque des parents ont vécu un tel drame, ils se refusent à prendre le risque d'avoir un autre enfant. »*

L'équipe parisienne a, au total, travaillé sur des prélèvements sanguins effectués grâce à un travail coopératif sur cinquante-sept enfants atteints de cette forme aiguë d'amyotrophie spinale. Elle est aujourd'hui, comme ses concurrents américains, en mesure de préciser que le gène impliqué dans cette affection se situe, comme dans les formes chroniques, sur la même portion du bras long du chromosome nº 5.

Comme toujours en biologie moléculaire, cette découverte de la localisation d'un gène impliqué dans une maladie héréditaire permet, en pratique, d'envisager la mise au point rapide d'un diagnostic prénatal. On compte en France quelques centaines de familles se sachant à risques pour la maladie de Werdnig Hoffmann. Une telle découverte leur permettra, à court terme, de disposer d'un test précisant si l'enfant attendu est, ou non, atteint de la maladie et, le cas échéant, d'envisager une interruption thérapeutique de grossesse.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce travail est signé : Judith Melki, Parag Sheth, Sonia Abdelhak, Philippe Burlet, Marie-France Bachelot, Mark G. Lathrop, Jean Frezal et Arnold Munnich.

ESPACE

□ **Le satellite TDF-2 a déployé ses antennes.** – Le satellite TDF-2, lancé de Kourou (Guyane française) dans la nuit du 24 au 25 juillet, est *« en pleine forme sur son orbite »*. Ses deux antennes se sont correctement déployées tout comme l'avaient fait peu avant les deux grands panneaux solaires. Actuellement, TDF-2 dérive lentement vers sa position définitive (19° de longitude ouest) qu'il devrait atteindre le samedi 4 août. Il sera alors près de son jumeau TDF-1 auquel il servira de secours. Au cours des deux prochaines semaines, ses canaux de télédiffusion seront essayés par les ingénieurs de Télédiffusion de France, responsable de l'exploitation commerciale des deux satellites. Le premier essai de transmission d'images *via* TDF-2 devrait être fait au cours de la semaine prochaine. D'autres suivront jusqu'en septembre. Si tout va bien, TDF-2 sera déclaré opérationnel au début d'octobre. – *(AFP.)*

□ **Soyouz TM-10 s'est arrimé à la station Mir.** – Le vaisseau Soyouz TM-10, parti le 1er août de Baïkonour avec, à son bord, les deux cosmonautes Guennadi Manakov et Guennadi Strekalov, s'est arrimé le vendredi 3 août à 13 h 46 (heure de Paris) à la station orbitale Mir. Les cosmonautes ont ainsi rejoint leurs collègues Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine, qui y séjournent depuis le 11 février et doivent en partir le 9 août. Les deux nouveaux « locataires » doivent habiter la station Mir pendant cent trente-deux jours. – *(AP, AFP.)*

RELIGION

Menacé par un tracé d'autoroute

Un temple mobilise les Tamouls réunionnais

La communauté tamoule de la Réunion (plus du tiers de la population du département) est en émoi. Un petit temple indien centenaire est menacé de disparition pour céder la place à une autoroute. Dans de nombreuses communes de l'île, des voix commencent à s'élever pour protester contre cette « atteinte à la culture tamoule ».

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

« Des millions, nous n'en voulons pas! Nous demandons tout simplement que l'on respecte notre religion, notre culture. » M. David Gnagnaprégassin et sa mère n'en démordent pas : la quatre-voies qui doit relier avant 1993 Saint-Denis à Saint-Benoît (sous-préfecture de la côte est de la Réunion) ne passera pas au beau milieu de leur terrain, ou alors *« il faudra que les pelles mécaniques passent d'abord sur nous »*.

A l'abri de la route nationale actuelle, et des regards, la propriété héberge en effet un lieu de culte, un temple tamoul aux vives couleurs – rouge et jaune – érigé par l'ancêtre de la famille, arrivé à La Réunion dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, peu après l'abolition de l'esclavage en 1848. Comme de nombreux autres Tamouls du sud de l'Inde venus dans la colonie cultiver la canne à sucre pour le compte de gros propriétaires, l'aïeul des Gnagnaprégassin est un « engagé ». Il vend sa force de travail contre une rémunération et quelques avantages en nature.

Démonté pierre par pierre ?

Mais, bien plus que par son courage aux champs, il se taille vite une réputation sur toute l'île comme « guérisseur ». Ce qui lui vaut, à la fin du dernier siècle, de nombreux certificats officiels de bonne renommée et de bonne moralité signés par des colons blancs ou des officiers de police.

« M. Gnagnaprégassin, explique une jeune Tamoul, *est arrivé à la Réunion avec un dieu, Marden, venu de la région de Pondichéry. Il a construit ce temple conformément aux rites de notre religion. Il l'a laissé en héritage à tous ses descendants. »*

Si la propriété alentour a été partagée entre ses petits enfants, d'un commun accord ils ont créé une association pour gérer le temple et sa parcelle d'empiètement. D'autres coreligionnaires ont rejoint l'association. Les cérémonies religieuses de fin d'année rassemblent près d'un millier de personnes autour du temple.

« Dans ses plans, souligne M. Albert Virin, membre de l'association, *l'équipement a tout simplement oublié qu'il y avait un temple dans l'axe de la route. Le commissaire-enquêteur, dans le cadre de l'enquête d'utilité publique, a soulevé la difficulté et estimé que le profil de la quatre-voies pouvait éviter le lieu de culte. Mais personne n'en a tenu compte. »*

A quelques kilomètres de là, les bulldozers commencent à dévorer les champs de cannes et la quatre-voies avance toujours plus vers l'est. Pour l'heure, il n'est pas question officiellement de modifier les plans.

Dans une tentative de médiation, le maire de Saint-André – lui-même d'origine tamoule – a proposé que l'on démonte le temple pierre par pierre et qu'on le reconstruise ailleurs, avec les conseils de hauts religieux indiens que l'on ferait venir dans l'île pour l'occasion. La famille Gnagnaprégassin rejette avec force cette hypothèse. *« Ce temple*, dit un membre de l'association, *est un lieu sacré pour nous. Il abrite une force spirituelle intense. Si on le démonte pour le reconstruire ailleurs, nous ne retrouverons pas cette force cosmique apportée là par l'ancêtre. Et pour vivre, nous en avons besoin. »*

ALIX DIJOUX

Fermeture surprise d'un grand établissement parisien

L'arrière-cuisine du restaurant Prunier

Depuis le 24 juillet, le rideau du restaurant Prunier reste baissé. Les employés, qui ont passé plusieurs journées au pied de la célèbre enseigne de la rue Duphot, affirment n'avoir jamais été avertis de cette fermeture, ce que conteste la gérante de l'établissement, qui s'estime victime d'une escroquerie.

Ils ont tenu jusqu'au mois d'août. Ils sont venus chaque jour. D'abord à vingt-cinq, puis à dix, puis à deux. Mangeant au café du coin pour ne pas quitter de l'œil l'entrée. Véritables gardiens du temple, accrochés au trottoir, sous la devanture bleue du *« couturier des poissons et crustacés »*. Eux qui, il y a quelques mois, recevaient sur la fameuse moquette rouge du 9, rue Duphot, l'ancien président du conseil, M. Antoine Pinay, pour l'une de ses rares soirées parisiennes...

Les employés du restaurant Prunier n'ont pas très bien compris ce qui leur arrivait, dimanche 23 juillet, quand ils ont trouvé le rideau baissé. *« Bien sûr, on sentait qu'il se passait quelque chose de bizarre depuis quelques semaines*, raconte M. Bernard Moreau, le chef du personnel. *Le patron vidait les meilleures bouteilles de la cave. Il ne payait plus les fournisseurs, et il fallait en changer régulièrement. Et puis à la fin, il a commencé à prendre l'argenterie. »*

Le directeur de l'agence Aeroviaggi n'a pas non plus très bien compris ce qui se passait lorsqu'il a téléphoné, jeudi 26 juillet, pour confirmer les trente-quatre couverts réservés depuis huit jours. Personne ne répondait, alors il s'est déplacé. *« On avait passé d'autres commandes pour le mois d'août. On n'avait jamais été prévenus de quoi que ce soit »*, s'étonne Mme Ida Tamborrino, son assistante.

Le personnel du restaurant accuse la gérante, Mme Danuta Druch, et surtout son compagnon, M. Jacques Wajsmark, d'avoir détourné de l'argent, ce que nie l'intéressée : *« Nous n'avons jamais rien volé. C'est nous qui avons été floués. Nous sommes ruinés. Nous avons acheté le fonds de commerce à M. Patrick Bernheim, mais il ne lui appartenait pas. »* Ledit M. Bernheim rétorque qu'il n'a jamais rien vendu à qui que ce soit, que la société Partmath dont il détient 10 % et dont sa femme est gérante a bien cédé le fond de commerce à Mme Druch mais que celle-ci n'a jamais rien payé. *« Comment vouliez-vous, dans ce cas, que nous puissions régler ce que nous devions au propriétaire des meubles ? »*

Turbot et expulsions

Et pendant que dans les salons 1900, Kirk Douglas et le premier ministre de Singapour dégustaient turbot et langoustines, le tribunal d'instance du 1er arrondissement prononçait un arrêté d'expulsion *« de la société Partmath et de tous occupants de son chef »* (autrement dit Mme Druch), coupables, l'un d'avoir rétrocédé illégalement le bail, l'autre de n'avoir pas payé de loyer depuis juin 1989.

Lundi 23 juillet, donc, Mme Druch et M. Wajsmark ont fait une courte apparition au restaurant, le temps de lever le rideau, de remettre les clefs aux deux huissiers chargés de l'expulsion et de rabaisser le rideau. Tout cela sous les yeux du personnel médusé. Depuis, Mme Druch ne sort plus de chez elle et ne répond que quelques mots au téléphone. Son avocat, Me Roland Pirolli, refuse de fournir la moindre explication aux employés et à la presse, préférant *« se dispenser de ce genre de publicité »*.

Le directeur du personnel et le premier maître d'hôtel, que Mme Druch accuse de vouloir reprendre seuls le restaurant, multiplient les actions : plainte au commissariat, saisine de l'inspection du travail qui s'est rendue sur place le 3 août, demande de soutien *« moral et financier »* à 253 hôtels et restaurants parisiens. Les autres employés suivent le mouvement mais ne croient plus à la réouverture de l'établissement. Ils ne demandent qu'une chose : une lettre de licenciement.

Histoire d'oublier le trop célèbre « P » de Prunier, ses toilettes classées « monument historique », ses hôtes de marques. Et s'en aller s'inscrire à l'ANPE, en toute simplicité.

NATHANIEL HERZBERG

POLITIQUE

Un entretien avec M. Ladislas Poniatowski

« Les élus n'ont rien à gagner avec le projet de M. Joxe sur l'administration territoriale », nous déclare le porte-parole du Parti républicain

Le conseil des ministres a adopté, le 1er août, le projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale. Ce texte, dont le Parlement sera saisi à la prochaine session, a reçu, sur certains points, un accueil positif dans les rangs de l'opposition, mais certaines autres dispositions suscitent de fortes critiques. Ainsi, M. Ladislas Poniatowski, porte-parole du PR et membre du bureau du groupe UDF de l'Assemblée nationale, marque son désaccord sur les volets « déconcentration » et « coopération communale ».

« Chacun convient que la déconcentration est la suite logique et attendue de la décentralisation. Le projet Joxe attribue aux préfets toutes les tâches administratives de l'Etat, celles restant de la compétence des administrations centrales étant l'exception. En quoi cette position vous heurte-t-elle ?

– Le chapitre du projet de loi de M. Pierre Joxe consacré à l'organisation territoriale de l'Etat est, à la fois, celui qui concerne le moins les élus locaux et, cependant, celui qui m'inquiète le plus. Il me heurte parce que la « déconcentration » proposée n'est pas le complément logique des lois de 1982 et va, même, à l'encontre de la « décentralisation » voulu par Gaston Defferre, qui doit se retourner dans sa tombe. Son projet de loi avait pour objectif de donner plus de pouvoir aux élus et aux collectivités locales. Le projet Joxe vent renforcer les pouvoirs du préfet de région sur les préfets de département et sur les administrations locales. Ainsi, sous prétexte de « décentralisation administrative », Pierre Joxe réussit à renforcer son autorité sur les administrations de ses collègues ministres. Certains d'entre eux, comme Lionel Jospin, ont, d'ailleurs, refusé de se laisser faire. Les préfets vont dorénavant reprendre une partie du pouvoir qu'ils avaient laissé aux exécutifs régionaux et départementaux en 1982.

– Vous appartenez au groupe parlementaire que préside M. Charles Millon et au même parti politique que lui. Il a déposé une proposition de loi qui ressemble à s'y méprendre au premier titre du projet de loi d'orientation. Ni l'UDF, ni, même, le PR n'ont, à l'évidence, de position homogène sur ce point.

– M. Joxe a probablement eu raison d'affirmer, en présentant son projet, que les députés et sénateurs seront amenés à se déterminer plus en fonction de la qualité de leur mandat local que des clivages politiques traditionnels. Dans notre famille UDF et celle du Parti républicain, nous assistons, en effet, à ce clivage, et il est normal.

» Je peux même vous avouer que, en ce qui concerne les propositions Joxe sur la « démocratie locale », certains maires UDF de villes grandes ou moyennes sont très favorables aux « consultations » de leurs habitants par voie de référendum. D'autres élus, « ruraux », ne comprennent pas l'intérêt de multiplier les bulletins d'informations; ils y voient une source de dépenses supplémentaires, qui retombera, bien sûr, sur le dos des contribuables.

– N'avez-vous pas le sentiment de faire un procès d'intention au ministre de l'intérieur quand vous expliquez que sa proposition de créer des communautés de communes et des communautés de villes est une façon déguisée de procéder arbitrairement à des regroupements de communes ?

– Non seulement je ne fais pas de procès d'intention, mais c'est le point sur lequel les élus de l'opposition ont une attitude très homogène. J'ai eu l'occasion, il y a deux mois, de m'adresser à mes trente-six mille collègues maires à travers un questionnaire. Plus de six mille d'entre eux se sont donné la peine de me répondre. Ils considèrent que, en matière de regroupements ou associations de communes, la France dispose déjà d'un arsenal très complet et très satisfaisant. Ils ont raison. Il n'y a qu'à observer le nombre de SIVU, SIVOM, associations, districts, communautés urbaines qui prolifèrent à travers le pays pour s'en convaincre.

» J'y vois une volonté politique pernicieuse. Bien sûr, ces regroupements ne seront pas « imposés », mais les mesures « incitatives » qui les accompagneront seront dangereuses. Parmi celles-ci, M. Joxe a seulement fait état d'aménagements fiscaux sur la taxe professionnelle. En résumé, on retire à Pierre pour donner à Paul. Ainsi la taxe professionnelle d'une grande entreprise qui était, de par le système de la péréquation, partagée en une centaine de petites communes rurales, sera dorénavant, pour sa plus grande part, réservée aux trois ou quatre communes regroupées en communauté.

» Les élus n'ont rien à gagner dans ce projet Joxe. Leur déception risque d'être grande. Ils attendaient des réponses à leurs préoccupations et difficultés financières. Ils attendaient une réforme de la fiscalité locale, une péréquation de la taxe professionnelle. 1990 restera, pour eux, l'année de l'assassinat de la dotation globale de fonctionnement, mais, en aucun cas, celle de la grande réforme territoriale. »

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG

EN BREF

□ **M. Briant : *« Les centristes sont inutiles. »*** – M. Yvon Briant, président du CNI, déclare, dans un entretien publié par *la Croix* du 4 août, que *« l'avenir de l'opposition est à droite, pas au centre »* et que *« les centristes sont inutiles et seraient, même, nuisibles si leur poids dans l'opposition restait dominant »*. Evoquant les initiatives du général Jeannou Lacaze, démissionnsaire de son mouvement, ou de M. Philippe Malaud, ancien président de celui-ci, pour créer des structures indépendantes du CNI, M. Briant affirme que *« les comités que l'un ou l'autre pourrait constituer ne rassembleraient que des laissés-pour-compte »*.

□ **M. Lang : *« Coup de bambou »*.** – M. Jack Lang a déclaré, vendredi 3 août, au sujet du « point de vue » de M. Alain Juppé paru dans *le Monde* du 4 août, que le secrétaire général du RPR *« est frappé, à son tour, d'un coup de bambou et devient, après Jacques Toubon, une nouvelle victime de la canicule »*. Selon le ministre de la culture, *« l'usage de la calomnie, des contre-vérités, des amalgames et des insinuations révèle la bassesse d'esprit des dirigeants du RPR, qui croient combler ainsi le vide de leur pensée »*.

□ **M. Gallo : il manque une *« opposition de gauche »*.** – M. Max Gallo, membre du comité directeur du PS, déclare dans un entretien publié par *le Figaro* du 4 août, que *« le grand vide de la France d'aujourd'hui et le grand péril pour la démocratie, c'est l'absence d'une opposition de gauche »*, et il s'affirme *« très déterminé à la faire entendre »*, au sein du PS. M. Gallo estime, d'autre part, que la France est *« face à une faillite diplomatique grave, sans aucun atout dans* [son] *jeu, face à la nation allemande qui, elle, en a trois ou quatre »*.

Les rebelles des Cévennes

SOCIÉTÉ

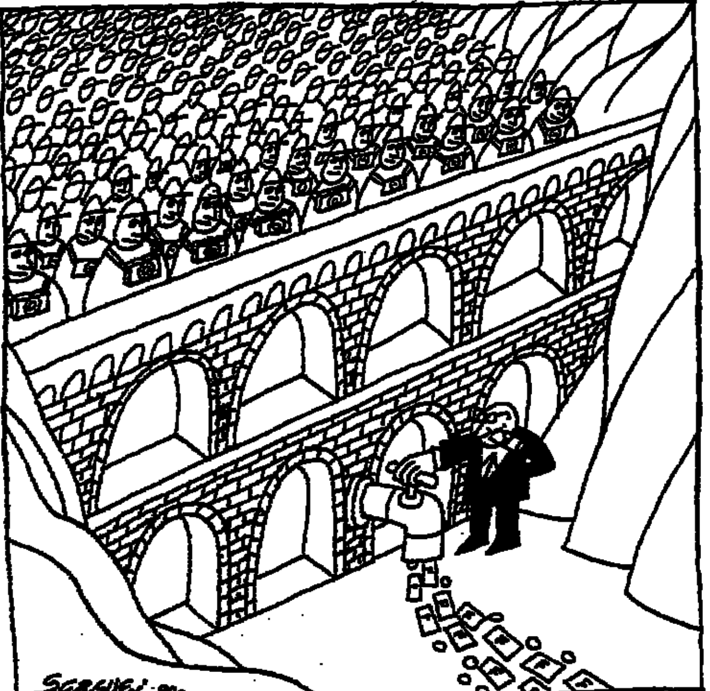
Les rebelles des Cévennes

Suite de la première page

Installés dans un mas « retapé » par leurs soins, les opposants à ce projet montent une garde vigilante. « *Nous avons créé un vaste réseau téléphonique et à la moindre alerte nous pouvons mobiliser des centaines de personnes* », affirme-t-on près de la « clède » où, jadis, séchaient les châtaignes. Un mur de la vieille maison de pierre est barré par un immense « *Sauvons la vallée !* ». Et pour prouver sa détermination, on montre les deux bulldozers incendiés le 15 mai dernier quelques heures après leur arrivée à la Borie pour effectuer les premiers travaux de terrassement.

C'est en 1985 que le conseil général décide la construction du barrage de la Borie destiné, principalement, à irriguer une plaine agricole de 7 000 hectares – la Gardonnenque – située à 30 kilomètres de là et rôtie par le soleil. « *De l'eau pour les agriculteurs ? Ils en ont chez eux* », affirme le collectif.

Un récent rapport du BRGM (bureau de recherche géologique et minière) de Montpellier, rédigé à propos des « *ressources en eaux souterraines de la Gardonnenque* », indique, en effet, que « *le réservoir profond présente des potentialités peu explorées et sous-utilisées actuellement, qui peuvent permettre un développement accru des cultures irriguées tout en privilégiant la demande en eau potable bien inférieure aux possibilités de stockage et de renouvellement de cette nappe* ».



« Oui aux forages »

Et M. Henri Pelloc, ancien directeur du BRGM du Languedoc-Roussillon de demander : « *Pourquoi construire un barrage quand ce barrage existe sous nos pieds ?* » Selon les techniciens, de 60 millions à 600 millions de mètres cubes d'eau dorment dans les profondeurs de la Gardonnenque (le barrage n'aurait, lui, qu'une capacité de 25 millions de mètres cubes). Le coût des forages pour capter l'eau varierait, selon leur nombre, entre 6 millions et 18 millions de francs (la construction du barrage est évaluée, aujourd'hui, à 250 millions, et la CEE vient de se retirer du montage financier). Cette dernière carte abattue par les rebelles de la Borie sera-t-elle leur atout maître ? Déjà, dans les lacets de la route, bordée de pins et de châtaigniers, qui conduit de Saint-Jean-du-Gard au camp des « insurgés », on peut entendre des ribambelles de gosses scander : « *Oui aux forages, non au barrage !* » Camisards pas morts.

A une soixantaine de kilomètres à l'est de Saint-Jean-du-Gard, les routes arrivant à Uzès, autre terre huguenote, sont bombées de rageurs « *non à la mine !* ». Ici, entre les cyprès chahutés par le mistral et les mas couverts de lauriers-roses, on se mobilise contre une demande de concession de mine d'uranium déposée par la SAE (Société auxiliaire d'énergie), une filiale d'EDF. Cette concession d'une durée de cinquante ans s'étendrait sur 67 hectares et serait délimitée par les villages d'Aigaliers, Montaren et Serviers, situés aux portes d'Uzès. Une usine de traitement du minerai s'installerait sur le territoire de la commune de Gattigues.

La technique d'extraction utilisée serait celle employée dans les mines souterraines. Mais l'association Vivre, qui milite contre l'octroi de la concession, affirme : « *En raison de la faible profondeur du gisement, on risque d'être confronté à une extraction à ciel ouvert, au moins pour le premier kilomètre.* » Dans cette région, qui à l'automne et au printemps a des petits airs de Toscane, on joue la carte du tourisme. Mieux, la municipalité d'Uzès, a dans ses cartons une étude pour la création d'une station thermale dans l'ancienne sous-préfecture du Gard.

Bataille autour du pont du Gard

Le thermalisme ou l'uranium, il faudra choisir. Pour les riverains d'Uzès, la précieuse, le choix paraît fait. Une pétition exprimant le refus de la concession minière, signée par deux mille cinq cents personnes, a été, en effet, déposée à l'Hôtel du département. D'autre part, les quinze maires du canton ont pris position contre ce projet. Enfin l'association Vivre estime que les quantités d'acide utilisées pour le traitement des minerais risquent d'entraîner une pollution des nappes phréatiques, « *et les ruissellements pollueront, également, en aval, les cours d'eau comme le Lisson, les Seynes et l'Alzon, qui se jette dans le Gardon à Collias, près du pont du Gard* ».

Ce pont du Gard, justement, situé à une quinzaine de kilomètres d'Uzès, où la bataille fait rage entre le conseil général, qui veut aménager en une immense zone touristique les abords de l'aqueduc romain, et les adversaires de ce programme gigantesque, qui s'élèvent contre « *la confiscation de cet espace sauvage et de liberté* ». C'est vendredi 20 juillet que les commissaires enquêteurs ont remis leurs conclusions au préfet du Gard après l'enquête publique qui vient d'avoir lieu dans les trois communes concernées : Rémoulins, Castillon et Vers.

Que les abords des majestueuses arches élevées il y a environ deux mille ans aient besoin d'être aménagés, chacun en conviendra. La présence anarchique de terrains de camping, de vilains cabanons et de boutiques de souvenirs, le tout baignant l'été dans une méchante odeur de merguez, forme, en effet, un environnement indigne du « *caractère grandiose* » du monument. Outre la réfection de l'aqueduc, le projet contesté prévoit d'installer sur 350 hectares un auditorium, un musée, des commerces regroupés sous des structures légères, un arboretum au pied du monument et des parcs de stationnement.

Un petit train circulera dans la garrigue pour conduire jusqu'au pont les automobilistes ayant quitté obligatoirement leurs véhicules. Demain les visiteurs devront payer 35 francs de parking, et chaque touriste en acquittera encore autant pour suivre des parcours botaniques fléchés qui mèneront vers les étalages des magasins. Coût de cet aménagement qui a reçu l'aval de la commission supérieure des sites : 470 millions de francs, valeur 1988, et cent neuf expropriations. M. Claude Larnac, président du Comité intercommunal de défense du site, s'oppose à cette « *mise en scène du patrimoine* ». Il affirme, en revanche, que la forêt environnante est un « *écrin parfait* » pour mettre le pont en valeur.

Fort d'une pétition signée par plus de neuf mille personnes, le comité de défense entend bien se faire entendre pour combattre ce « *parc à touristes* ». Se souvenant du passage dans le Gard, au mois de juin dernier, de M. François Mitterrand, et de sa défense de la forêt, les différentes associations du département espèrent que leur inquiétude à propos de l'environnement sera prise en compte à l'Elysée.

JEAN PERRIN

JUSTICE

L'affaire du trafic d'armes avec le Liban

Suicide d'un gendarme au Havre

Un gendarme du Havre, M. Yves Cailleret, qui avait été affecté fin 1989 à Beyrouth, où il était chargé de l'acheminement des cantines militaires, s'est donné la mort lundi 30 juillet à son domicile, en se reprochant une faute dans le contrôle des expéditions. A Marseille, le juge d'instruction chargé de l'affaire du trafic d'armes libanaises, M. Patrick Ardid, a par ailleurs inculpé, jeudi 2 août, le CRS Jean-Claude Alibert, rapatrié de l'ambassade de France aux Philippines, d'infraction à la législation sur les armes. Le CRS, qui a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire, a reconnu avoir profité de son affectation à Beyrouth pour expédier, en 1986 et en 1988, six armes destinées, selon lui, à sa collection personnelle.

Trois lignes sur un bout de papier, d'une écriture brouillonne : « *C'est de ma faute, je n'ai pas contrôlé les bagages à la pesée. Aucun bagage venant de Mar Takla n'a été contrôlé.* » Lundi 30 juillet, le maréchal des logis de l'escadron de gendarmes mobiles du Havre, M. Yves Cailleret, est retrouvé mort, dans sa salle à manger. Le gendarme, qui s'est tué, selon les premières conclusions médicales, à l'aide d'une carabine 22 long rifle, est la première victime du trafic d'armes libanaises.

Parmi les documents retrouvés en sa possession, les militaires ont relevé les adresses françaises de plusieurs des policiers qui expédiaient des armes depuis l'ambassade de France à Beyrouth : Jean-Claude Labourdette, Patrick Jacquin, Patrick Schaller, mais aussi d'autres noms, pas encore divulgués.

L'escadron, auquel appartenait Yves Cailleret, était en mission au Liban pendant le dernier trimestre de l'année 1989. Au moment de son retour en France, le gendarme était chargé de la « pesée » et de l'acheminement des bagages. Selon la coutume instituée à l'ambassade de Beyrouth, les policiers – mais aussi, semble-t-il, d'autres fonctionnaires – avaient confié quelques malles aux gendarmes du Havre. Les enquêteurs ont en effet établi que les policiers-trafiquants embarquaient leurs marchandises essentiellement dans les avions militaires.

A l'insu ou avec la complicité des gendarmes ? C'est l'une des énigmes que les services de police s'emploient à résoudre. Non sans une certaine énergie : pour l'instant, l'institution policière, avec treize inculpés, est la seule à compter dans ses rangs des brebis galeuses impliquées dans cet écheveau de filières diverses, aux collaborations multiples et encore mal définies.

Problèmes psychologiques

Le suicide du gendarme Yves Cailleret ne permet pas, pour l'instant, de répondre à la question. Signe-t-il là un aveu de culpabilité ou plutôt une culpabilisation à rebours ? S'est-il senti paniqué à l'idée d'avoir à répondre de ces envois parce qu'il se savait impliqué ? Ou bien, apprenant l'affaire par la presse, a-t-il simplement mesuré, avec effarement, l'ampleur de sa propre négligence ? Aucune arme n'a été retrouvée à son domicile.

Dans son entourage, le maréchal des logis serait présenté comme « *un homme qui avait connu d'importants problèmes psychologiques* ». Quant aux malles qui ont transité par l'escadron havrais, on ne sait pas ce qu'elles sont devenues.

Les policiers-trafiquants avaient mis au point deux systèmes de convois. Soit ils sympathisaient avec les gendarmes, affectés pour des missions de trois mois à Beyrouth, et ils les sollicitaient pour expédier les malles, une fois arrivées en France, à l'adresse de leurs clients ou à leur propre domicile. Les policiers indemnisaient à l'avance leurs amis militaires des frais qu'occasionnaient ces envois, généralement assurés par la société de transport la SERNAM. Soit ils leur demandaient d'entreposer les colis dans leur caserne en attendant leur prochain retour en France. Les bagages étaient apparemment cadenassés.

Dès le 18 juillet, date de la divulgation de l'affaire, la gendarmerie a fait une enquête dans les escadrons qui ont été affectés à Beyrouth depuis cinq ans. Les policiers disposent désormais de cet inventaire : on y lit le recensement de toutes les expéditions confiées aux gendarmes. Leur nombre : une quarantaine (sous réserve de plusieurs enquêtes supplémentaires prévues dans des escadrons à leur retour de permission le 18 août) ; les expéditeurs : des policiers, mais aussi des fonctionnaires de l'ambassade : et les destinataires ; une grosse majorité de policiers. Ce document réserve-t-il de nouvelles surprises ?

La traque aux malles a conduit les policiers à s'intéresser au cas de M. Gilles Bouvier, gendarme mobile à l'escadron de Dijon. Une perquisition a permis de découvrir deux pistolets automatiques et sept cents cartouches à son domicile. Il semblerait toutefois que le gendarme dispose d'une autorisation légale pour ces ports d'armes. Ce dernier est membre d'un stand de tir où s'entraînent également des policiers de la région.

Elément plus troublant, s'il se confirmait, une expertise financière de la PJ aurait établi un versement de fonds du gendarme Gilles Bouvier à l'un des policiers-trafiquants, M. Patrick Schaller. D'un montant global estimé à 100 000 francs, ces transactions seraient-elles liées aux livraisons d'armes ou à tout autre commerce ? Les policiers multiplient les investigations financières du côté des gendarmes. Mais, pour l'instant, aucun d'entre eux n'a été inculpé.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

REPÈRES

ÉDUCATION

Le professeur des écoles remplace l'« instit »

L'instituteur, pur produit de la révolution, apparu le 12 décembre 1792 en remplacement du « maître d'école », est en voie de disparition. Créé par un décret paru au *Journal officiel* du 3 août, le « professeur des écoles » le pousse sur la touche.

A raison de 12 000 enseignants intégrant chaque année ce nouveau corps, et compte tenu de l'arrivée dès 1992 des nouveaux titulaires, le corps des « instits » devrait avoir totalement disparu en l'an 2000. Changement de nom donc, mais également évolution de statut : dorénavant, tous les professeurs, quel que soit leur poste, seront formés dans un cadre identique, celui des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), dont trois ouvrent expérimentalement dès la rentrée prochaine à Grenoble, Lille et Reims.

ENVIRONNEMENT

Les lichens sont de retour à Paris

M. Mark Seaward, professeur d'environnement à l'université de Bradford, n'en revient pas. Il a identifié neuf espèces de lichens sur le tronc des marronniers du jardin du Luxembourg, à Paris.

De mémoire de scientifique, on n'avait pas vu cela depuis cent ans. Un autre observateur étranger, un lichénologue scandinave, M. William Nylander, avait été le premier à signaler qu'entre 1866 et 1896 les lichens du Luxembourg, asphyxiés par les gaz soufrés échappés des cheminées à charbon, avaient totalement disparu.

Sans cesse incommodés depuis par d'autres émanations soufrées ces discrets parasites arboricoles n'avaient jamais plus été observés dans la capitale. Après un hiver où la douceur a entraîné d'importantes économies de chauffage – et donc de pollution – les voici de retour.

EN BREF

□ **Massacre de Montauban : quatrième inculpation d'assassinat.** – Le chef présumé de la bande accusée d'avoir tué six personnes en avril dans un squat de Montauban (Tarn-et-Garonne), a été inculpé d'assassinat dans la nuit du vendredi 3 août au samedi 4 et écroué. Jean-Paul Contamin, trente-deux ans, avait été interpellé vendredi à Millau (Aveyron) après avoir été localisé grâce aux aveux d'un autre routard, Jean Alibert, qui a été inculpé de son côté de non-dénonciation de crime. Trois marginaux, deux Français, Francky Goyon, vingt-six ans, et Mustapha Saaldedine, vingt-trois ans, et un Allemand, Daniel Seiher, vingt-cinq ans, avaient déjà été inculpés d'assassinat mercredi 1er août, après voir reconnu leur participation aux meurtres (*le Monde* du 2 août).

□ **Inculpation de deux membres de l'Eglise de scientologie de Lyon.** – Deux membres de l'Eglise de scientologie de Lyon ont été inculpés de « *complicité d'escroquerie et complicité d'exercice illégal de la médecine* », vendredi 3 août, par M. Georges Fenech, juge d'instruction chargé du dossier, après le suicide d'un adepte de l'Eglise en mars 1988. Mme Pascale Dullin et M. Daniel Jacquier, présidente et secrétaire de l'une des sections, avaient été interpellés la veille lors d'une perquisition au siège de l'Eglise et au centre de dianétique. Les deux inculpés ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Depuis la fin juin, sept personnes ont été inculpées dans le cours de cette enquête.

□ **Tentative d'évasion au palais de justice de Bourges.** – Un détenu de la centrale de Fleury-Mérogis a tenté de s'évader jeudi 2 août du palais de justice de Bourges (Cher). Christian Gurdjoglou, trente-cinq ans, inculpé de vol à main armée, avait demandé à être présent lors de l'audience d'appel de la chambre d'accusation. Prétextant une envie de se rendre aux toilettes, le détenu, menotté à un gendarme, s'est saisi d'un pistolet factice dissimulé à l'intérieur de la cuvette, dont il a menacé ses gardiens avant d'être rapidement maîtrisé. Une information a été ouverte pour complicité de tentative d'évasion afin de déterminer la provenance de l'arme factice.

CARNET DU Monde

Naissances

Agnès et Luc TARALLE
laissent à
Florent
la joie d'annoncer la naissance de

Quentin,

le 19 juillet 1990.

235, rue Vercingétorix,
75014 Paris.

Décès

– M. Hubert Arnaud
et ses fils, Philippe, Claude et Jérôme,
Le docteur et Mme André Jacques
et leurs enfants, Michel et Françoise,
et leurs petits-enfants,
Les familles Renaud, Turchini, Paget, Depagneux, Gilbert,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée
M. Michel ARNAUD,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,

survenu à Fréjus (Var), le 1er août 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La levée de corps aura lieu le lundi 6 août, à 9 heures, en la maison de santé du Bonfin, à Fréjus, suivie de la cérémonie religieuse en l'église Saint-Louis de Grenoble, à 14 h 15, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Roch de Grenoble, dans le caveau de famille.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 4 août.)

– M. le docteur Frédéric Perrier,
M. Florent Perrier,
M. Alexis Perrier,
ses fils,
M. Dimitri Perrier,
son petit-fils,
M. et Mme le docteur Antoinette Mitchell,
sa sœur,
Mme Jacqueline Logier,
sa cousine,
Mme Catherine Veil-Zwahlen,
sa nièce,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur François PERRIER,

survenu le 2 août 1990, dans sa soixante-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 7 août, au cimetière de Gentilly, et sera précédée d'une messe en l'église Saint-Séverin, à Paris-5e, le mardi 7 août, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean et Françoise Lemarchand
font part du décès de leur mère,

Mme Maurice FRISSON,
née Aure-Marie Mitaine,

âgée de quatre-vingt-seize ans, survenu à Rouen, le 1er août 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 août, à 16 heures, en l'église de Dampierre-sur-Linotte (Haute-Saône).

7, rue Louis-Auber,
76000 Rouen.

– Mme Jean-Marie Dauzier,
M. Jean-Claude Subrenat,
Mme Léontine Geraud,
M. et Mme Pierre-Louis Dauzier,
M. et Mme Gilles Duhamel,
M. et Mme Subrenat-Elou,
M. et Mme Mathieu Martinetti,
Mme Marie-France Desprez,
Mme Milly Coutant,
M. et Mme Roger Debelmas,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean SUBRENAT,

survenu le 3 août 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Corbineau, le lundi 6 août, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, 2, rue Palatine, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu le mardi 7 août, au cimetière de Cornil (Corrèze), à 10 heures, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Bernard Wattenberg,
M. et Mme Maurice Wattenberg
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Watenberg
et leurs enfants,
Mme Hela Warsager,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Szprince WATENBERG,
née Warzager,

leur mère, grand-mère, sœur et parente,

survenu le 2 août 1990.

Les obsèques auront lieu lundi 6 août, à 9 h 15, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira porte principale.

Un car sera à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière, à 8 h 15, devant l'hôtel Holiday Inn (République).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rectificatif

– Dans l'avis d'obsèques de

M. Philippe BLANC,

l'adresse de la famille est :

5, passage du Coulon,
45000 Orléans.

(*Le Monde* du 4 août.)

Remerciements

– M. et Mme Raoul Gamon
et enfants,
M. et Mme Armand Gamon
et enfants,
M. et Mme Maurice Haddad
et enfants,
M. René Gamon,
et enfant,
M. le docteur et Mme Hubert Gamon
et enfants,
M. le docteur et Mme Roger Gamon
et enfants,
adressent leurs remerciements émus à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie et leur affection à la suite du décès de leur mère,

Mme Rachel GAMON,

survenu le 9 juillet 1990.

Des prières seront dites le 9 août, à 20 h 30, au domicile de ses enfants, 1, rue Marbeau, Paris-16e.

Nous associerons à nos prières la mémoire de

M. Benini GAMON,

décédé en 1963.

Anniversaires

« *A bientôt sous les étoiles...* »

Jacques GODARD,

JJ 2434608,7 – JJ 2447744,04.

CULTURE

CINÉMA

Larmes de joie

« Cry Baby », de John Waters, ressuscite la comédie musicale

Tordant, scabreux, malin, dégoûtant, délicieux, c'est *Cry-Baby*, de John Waters, oasis de rythme et de rire au cœur du désert des sorties ringardes de l'été.

Le mauvais goût élevé au rang de l'un des beaux-arts, la célébration de la laideur comme un antidote à l'ennui : quelques-unes des ambitions – réalisées – de l'auteur, pygmalion cinématographique du travesti Divine *(lire l'entretien ci-dessous)*. John Waters donne ici son premier film «riche», et le fait est qu'il n'a lésiné sur rien pour raconter l'histoire des Montaigu et Capulet du rock, à Baltimore, dans les années 50.

D'un côté il y a les *«squares»*, (les «coincés»), bons jeunes gens gominés, babas devant leur petite fée Allison (la mignonne Amy Locane). De l'autre, les *«drapes»* (les «frocs moulants»), bons à tout et à rien, terreur des beaux quartiers, en extase devant leur petit dieu, Wade le rocker, (Johnny Depp), dit Cry-Baby parce qu'il a la larme incontinente, et dont les père et mère ont péri sur la chaise électrique.

Entre la bourgeoise à queue-de-cheval et le loulou à blouson de cuir, c'est la passion immédiate, ravageuse, définitive, le mur de la lutte des classes s'effondre dans un fracas d'enfer. Poursuites sauvages, bagarres démentes, débordements en tout genre, on s'étreint sans retenue sur des vieux airs beaux à pleurer. Comme chez les Groseille et les Le Quesnoy de Chatiliez, les pauvres, les paumés, ont plus de moralité que les riches, les nantis, et on à beau dire, ça fait plaisir à voir.

Ce qui ajoute au prix de *Cry-Baby*, c'est son sérieux : le délire y est furieusement contrôlé, le burlesque implacablement dominé, la nostalgie férocement maîtrisée. Rien de bâclé, de *«cheap»*. Le moindre laisser-aller ferait tourner l'entreprise au sordide. Mais là, tout s'organise, s'ordonne dans une sarabande jubilante : le héros enfourche une moto calcinée pour rejoindre sa belle; un vrai rat se marre; face à la caméra, on montre en gros plan un concours de *«french kisses»*; on expose des enfants à adopter dans des cages vitrées, comme des chiots; toutes les femmes séduisent, même celles dont les seins superlatifs étonnent, même celle qui est si laide qu'on l'appelle «Délit de faciès»...

On danse aussi bien que dans *West Side Story* sur trente-cinq chansons d'époque ou reconstituées avec un soin érudit par Becky Mancuso et Tim Sexton, et la troupe invraisemblable réunie par Waters, (une rafle dans le *Who's who* des *has been*), fait le reste : du papy punk Iggy Pop à l'ectoplasme warholien Joe Dallesandro, de l'ex-nymphette du porno Traci Lords à l'ex-militante de l'armée symbionaise Patty Hearst. Sans oublier évidemment les jeunes, emmenés par Johnny Depp, star de feuilleton télévisé et rocker crédible, qui a le charme assassin et la moue irrésistible d'un Brando de poche.

C'est avec leur aide vigoureuse, leur complicité collective, que John Waters ressuscite un genre défunt, sur lequel nous ne cessions de pleurer tout autant que Cry-Baby, la comédie musicale.

DANIÈLE HEYMANN


DR

Allison, la bourgeoise (Amy Locane) et Wade le rocker, (Johnny Depp).

Rock, rébellion, et hormones en furie

Un entretien avec le réalisateur

Dans la suite d'un palace de Baltimore, sa ville natale, John Waters propose quelques définitions de son film *Cry Baby* : *« C'est l'histoire d'une adolescente bien élevée qui se jette dans les bras de Johnny Depp sous l'influence, néfaste et conjugée, du rockabilly et de ses hormones en furie. »* Ou encore : *« C'est mon premier* Boy Movie. *»* Précision : *« Un homme fut déjà la vedette de mes films, mais rarement dans le rôle d'un homme. »*

Cry Baby est en effet le premier film que Waters ait réalisé sans son acteur fétiche, le travesti Divine. L'étrange assortiment de comédiens qu'il a recrutés pour combler le vide laissé par Divine comprend : une idole des jeunes (Johnny Depp du feuilleton télévisé *21, Jump Street*), une néo-ingénue (Amy Locane, du *Lost Angels* de Hugh Hudson), des habituées (Mink Stole, la Ricky Lake de *Hairspray*), de vieux copains (le Willem Dafoe de *Platoon* dans une silhouette de geôlier mélomane, des découvertes (Kim McGuire dans le rôle téméraire de Délit-de-Faciès), des jeunes premiers du temps passé (Troy Donahue), des rockers déglingués (Iggy Popp), des stars de l'« underground » (Joe d'Allessandro d'Andy Warhol), une Charles Bukowsky femelle (Susan Tyrell du *Fat City* de John Huston), une ex-*teen-ager star* du porno (Traci Lords) et une grande bourgeoise du Connecticut, Patty Hearst.

Patty Hearst, trente-six ans, petite fille du magnat de la presse qui servit de modèle à *Citizen Kane*, aujourd'hui mère de deux enfants, connut son heure de (douteuse) gloire en 1974 lorsque, rebaptisée Tania, elle se joignit à l'Armée Symbionaise de libération qui l'avait kidnappée.

« Mon père et ma mère ressemblent aux Bush »

Waters avait suivi l'affaire Hearst de bout en bout. *« Je suis fasciné par toute aberration dans le comportement humain*, dit-il, *et je sillonne les États-Unis à longueur d'année pour assister aux grands procès. C'est la seule forme de théâtre que j'aime. Si je n'avais pas opté pour le cinéma, je serais probablement devenu avocat – ou j'aurais fini en taule. »* Le tribunal qui sert de décor à une scène de *Cry Baby* fut celui-là même où Mink Stole, Divine et Waters furent jugés pour *« exhibitionnisme indécent »* juste après *Mondo Trasho*.

« La première chose qu'on voit en entrant dans la maison de John, raconte Jonny Depp, *est une chaise électrique. Celle sur laquelle Divine se faisait électrocuter dans* Female Trouble. *A partir de là, c'est un haut-le-coeur non-stop. » « Mais non ! »*, proteste (mollement) Waters. *« Ma maison ressemble à la manière dont je m'habille. Simple, avec quelques accessoires excentriques. Des posters un peu déments peut-être... »* En fait, des tableaux peints par des tueurs en série et des portraits de violeurs d'enfants.

L'un d'entre eux est un hideux portrait de femme . *« Celui-là, je l'ai commandé. La dame en question, Gertrude Barechewsky, se voyait confier des enfants en adoption temporaire et, tous les jours, invitait les gamins du quartier à les torturer puis à les tuer – dans le cadre des activités parascolaires sans doute. C'était tellement horrible que j'ai demandé au portraitiste le plus nul de la région de Baltimore un portrait de ladite Gertrude. J'ai fini par le planquer, les gens croyaient que c'était ma mère. »*

Waters est pourtant issu d'une famille très convenable. *« Mon père et ma mère ressemblent tout à fait à George et Barbara Bush »*, dit-il, *« Cela explique peut-être que mon premier souvenir de rébellion remonte à 1954. J'avais huit ans, je cassais tous mes jouets et je rêvais d'être un délinquant juvénile, ce qui n'est pas facile dans les banlieues du Maryland.* Cry Baby *par les Bonnie Sisters est le premier 45 tours que j'aie jamais acheté. Mes parents détestaient cette musique, diffusée uniquement par les stations de radio black. »*

Outre cette musique *«de sauvages»*, le jeune Waters se gave de séries B, vénère les premiers films d'Elvis (*King Creole*), les premiers Ann Margret (*Kitten with a whip*), des *musicals* tels que *Girl's Town (« Paul Anka chantant* l'Ave Maria *à Mamie Van Doren : un grand moment ! »)*. Et surtout les films de Russ Meyer. *« Champion incontesté des films industriels sur les glandes mammaires »* .

Cry Baby étant son deuxième film consécutif «à costumes», Waters envisage-t-il d'aborder bientôt une autre période? *« En fait, j'aimerais renouer avec les films de nudistes. Ces imbéciles heureux et en bonne santé à la braguette passé à l'aérographe... Mon prochain film sera une comédie contemporaine que j'aborde sans enthousiasme, par la faute des jeunes. Les jeunes d'aujourd'hui devraient tout faire pour me taper sur les nerfs, m'offenser, me choquer, m'inspirer. Or, ils veulent tous être riches. Quand on a vingt ans, on devrait avoir envie de TUER les riches ».*

HENRI BÉHAR

BIBLIOGRAPHIE

L'hymne à la modestie de Jacques Rigaud

Dans son essai, « Libre culture », le PDG de RTL s'interroge sur le rôle de l'Etat

Un Anglo-Saxon serait peut-être surpris si on l'interrogeait sur les rapports de l'Etat et de la culture. Celle-ci relevant pour lui, à l'évidence, d'un domaine privé, où les institutions publiques n'ont rien à faire, sinon distribuer, à la périphérie, quelques subventions et aménager un système de taxes et de détaxes plus ou moins aventageux, simple cuisine financière, bien éloignée des débats d'idées.

En France, qu'on le veuille ou non, la culture et l'Etat sont imbriqués depuis des générations.

Aussi lira-t-on avec profit *Libre culture*, l'essai que consacre Jacques Rigaud aux rapports difficiles de l'Etat et de la culture, de la création et de sa gestion. Au terme de ce tableau nuancé, le PDG de RTL se demande si l'âge d'or d'une certaine politique culturelle à la française n'est pas derrière elle.

Cet «entrepreneur culturel», comme il se nomme lui-même, est bien placé pour répondre à la question. Enarque, il fut chef de cabinet de Jacques Duhamel, l'un des trois ou quatre ministres de la culture qui laisseront leur nom dans les annales de la Rue de Valois. Plus tard, il sera directeur de l'établissement public du musée d'Orsay. Aujourd'hui, il est l'un des responsables de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, ouvertes aux artistes de toutes disciplines et l'un des fondateurs de l'ADMICAL, association qui mène le combat pour la reconnaissance, en France, du mécénat.

Une chose est certaine, la culture est désormais passée dans le discours politique. *« On admet enfin qu'il s'agit d'un vrai sujet et non d'un divertissement d'esthète ou d'un penchant inavouable »*, constate Jacques Rigaud.

Enfin, depuis le mariage de la culture et de l'économie, célébré à la Sorbonne, par Jack Lang, en présence du président de la République, entreprises et «ingénieurs» culturels foisonnent. Les monuments historiques commencent même à réfléchir sur leur avenir en terme de rentabilité.

Pourtant, *«le succès de la culture est une étrange victoire,* nous dit Jacques Rigaud. *On accepte de voir en elle une composante du sens de la vie et un facteur de rayonnement d'une ville, d'une région, d'une nation. Cette politique, par sa réussite même, ne risque-t-elle pas d'étouffer la culture, ne serait-ce qu'en raison d'une logique qui conduit toujours la culture à trahir la politique et les artistes à s'insurger contre le pouvoir?»*.

D'autant que la révolte a déjà commencé. La politique de l'Etat, dans ce domaine, est sévèrement épinglée : de Marc Fumaroli à Alain Finkielkraut, ils sont nombreux à s'insurger contre la dissolution du discours officiel dans un vague et pratique «tout culturel» où la peinture impressionniste, le rock, la philosophie, la gastronomie et la bande-dessinée seraient interchangeables.

«L'histoire des cultures montre la vanité de décider de ce qui est culture et de ce qui ne l'est pas, mais aussi la superficialité de l'amalgame du tout culturel, observe Jacques Rigaud.

Au terme de cet essai, il se borne à remarquer qu'aucun des grands défis auxquels nous sommes confrontés (l'immigration, l'inégalité, l'exclusion, l'injustice) ne trouvera sa solution dans un ordre purement politique ou économique : *« Vient le moment où l'on comprend qu'ils relèvent de la culture»*

Pour remplir sa vocation, l'Etat – dont le rôle reste capital – doit être discret. Et l'auteur rappelle le mot de Malraux : *«L'Etat n'est pas fait pour diriger l'art, mais pour le servir»*. On l'aura compris, *Libre culture* est un hymne à la modestie.

EMMANUEL DE ROUX

▶ ***Libre culture*, par Jacques Rigaud. Gallimard éd., coll. Le Débat, 443 pages, 115 F.**

VIDÉO

Paysages sur un mur

Cinq créations dans « l'Amour de Berlin » présenté à Cavaillon

La lune est blanche et la tomate est rouge. Aucune sphère rouge n'apparaît à la surface de la lune blanche, mais une sphère blanche peut se former sur la peau rouge de la tomate, quand un moucheron souffle une bulle. Ce moucheron, Knud Viktor l'appelle *Malaimé*. Il connaît chacun de ses gestes et chacun de ses bruits, que patiemment il filme ou enregistre *«en bricolant de vieux postes de TV»*. Ce Danois installé dans le Lubéron n'est pourtant ni entomologiste, ni chasseur de sons. Seulement artiste. Son œuvre, *Deux tomates et la lune*, est une des treize installations d'art vidéo présentées au centre culturel de Cavaillon.

Depuis le *Vidéoland* réalisé là en juillet 1987 par Fabrizio Plessi, la directrice du centre, Yolande Padilla, en a fait un des hauts lieux européens de la création vidéo. L'événement de cet été, intégré au programme d'expositions du Festival d'Avignon, a pour titre *l'Amour de Berlin* : une formule énigmatique imaginée avant la chute du mur mais qui l'anticipait, en quelque sorte, en remplaçant ce symbole de séparation par des images de passions. L'Histoire ayant rattrapé le projet artistique, il n'y avait pas de raison de renoncer à *l'Amour*. Et *Berlin* éveille de meilleurs échos que Nuremberg, ville d'Allemagne où est installée la société Delcom GmbH, qui a mis ses multi-écrans à la disposition des créateurs invités à Cavaillon.

L'exposition comporte deux parties. Dans une des salles sont confrontées huit installations récentes d'artistes français, italiens et américains; dans l'autre se succèdent cinq créations commandées en vue de l'événement.

La première, due au studio Azzurro, de Milan, avait valeur emblématique. Les trois artistes du groupe ont suspendu un mur horizontal, représentation des réseaux d'images qui couvrent le *«village global»* de l'ère Mc Luhan : un ciel médiatique, en quelque sorte, troué par la chute d'un météorite qui écrasait, au sol, d'autres écrans. Cette *Trajectoire céleste* ambivalente tenait de la célébration technologique et de la mise en garde contre les catastrophes industrielles.

La française Dominique Belloir, qui explore depuis plus de quinze ans les ressources picturales de la vidéo, a retrouvé la verticalité avec un temple de la nature, architecture d'écrans évoquant les «fabriques» et «nymphées» des jardins du dix-huitième siècle. Cette retraite était faite d'images d'eau et de fleurs filmées à Giverny, dans le jardin de Monet, et dans divers parcs botaniques. Par des jeux de miroir évoquant le travail d'Alain Fleisher, cette jeune artiste provençale a réalisé de superbes sculptures d'images, animées selon une dramaturgie rigoureuse.

D'autres créations, signées Jean Delsaux et Piotr Kowalski, vont succéder à ces œuvres, proposant d'autres *Métaphores* vidéo d'une époque partagée entre le vertige des artefacts de synthèse et la nostalgie d'un paradis naturel perdu.

BERNADETTE BOST

▶ **Centre culturel de Cavaillon. Jusqu'au 26 août. Les installations, sur quarante écrans, sont réalisées avec l'aide des associations Brouillard-Précis et Grand Canal.**

THEATRE

Shakespeare dans la forêt

Pierre-Etienne Heymann monte « Macbeth » au Théâtre de Bussang dans les Vosges

STRASBOURG

de notre correspondant

La magie du paysage joue toujours. Le Théâtre du peuple de Bussang, quatre-vingt-quinze ans après sa création par Maurice Pottecher, a encore envoûté un metteur en scène . Pierre-Etienne Heymann y présente *Macbeth* de Shakespeare pendant les week-ends et les jours fériés du mois d'août.

L'ancien directeur du centre d'action culturelle de Villeneuve-d'Ascq déclare avoir été fasciné par ce théâtre, grand vaisseau de bois à flanc de montagne, par l'ouverture du fond de scène sur la forêt. Pour «faire marcher les arbres», *Macbeth* s'imposait. Le spectacle est joué par des professionnels et des amateurs selon la tradition de Bussang.

La traduction elle-même est vosgienne. Elle est de Maurice Pottecher, date de 1902 et n'a pas eu besoin de retouches. Le vocabulaire est simple, imagé, parfois cru. Les comédiens s'y trouvent à l'aise. Pierre-Etienne Heymann a voulu retrouver ce même mélange d'humour et d'angoisse, de naïveté et de démesure, que dans sa première mise en scène dans le Nord, en 1982. Fumigènes et feux de bengale fabriquent la magie, le trio des sorcières est plus mutin que terrifiant, une classe d'enfants oppose ses rires et sa fraîcheur à l'obsession du pouvoir qui tourmente Macbeth et son épouse.

Le Théâtre de Bussang n'a pas le sou – alors il a de l'imagination. Pour les décors et les costumes de Gilone Brun, on a fait appel aux artisans et aux bénévoles locaux. Le dispositif est sobre : une haute tour sur roulettes, des trappes, le grand lit incliné du couple maudit, des panneaux de bois coulissants.

Bernard Waver joue Macbeth, oscille entre drame de conscience et cynisme. Margot Lefèvre, Lady Macbeth, est charmante et rongée d'ambitions. On prend plaisir aussi à voir la maîtrise de Lady MacDuff (Marie-José Poyttecher-Onderet) mère de famille abandonnée par son falot de mari, qui deviendra le courageux exécuteur-tyran. Un petit chœur, un petit orchestre, dirigés par Boris de Vinogradov, donnent la touche élisabéthaine au spectacle, ponctué de deux entractes sur le pré voisin, un verre de vin blanc (d'Alsace) à la main.

JACQUES FORTIER

▶ **Les 5, 10, 11, 12, 15, 18, 19, 24, 25, 26 août, à 15 h. Tél. : 29-61-50-48.**

MUSIQUES

Le regard de Schubert

Widmer et Körber, le nouveau tandem idéal du lied

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Parmi les quelque quatre-vingts concerts du Festival de Radio-France et de Montpellier, il en est dont on ne parle guère (encore qu'ils soient retransmis), en particulier ceux des «Jeunes solistes» de la Fondation Beracasa.

Pour la sixième fois, et malgré la mort de la grande mécène vénézuélienne, l'an passé, nombreux sont les musiciens de toutes armes qui se sont fait entendre au Festival. La chasse aux oiseaux rares est parfois décevante, mais quelle joie de découvrir des musiciens comme le baryton suisse Oliver Widmer et le pianiste allemand Till Alexander Körber !

Ils chantaient dix-sept mélodies de Schubert dans la nouvelle salle Pasteur, à l'excellente acoustique, du Corum de Montpellier. La voix a une diction parfaite, une belle projection, une palette expressive très nuancée ; le piano est diamantin, toujours présent, jamais fracassant. Leurs interprétations allient gentillesse et grandeur ; elles ont surtout le regard très pur, très droit de la jeunesse sur le tragique de la vie : le regard de Schubert. On les écouterait toute une nuit.

J. L.

□ **Un concert des Rolling Stones le 18 août à Prague.** – Les Rolling Stones achèveront leur tournée européenne «Rolling Stone Urban Jungle» le 18 août prochain, à Prague. Le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, assistera au concert qui sera organisé sous le slogan «Les chars partent, les Rolling Stones arrivent», allusion à l'actuel retrait des troupes soviétiques. – *(AFP.)*

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 4 - DIMANCHE 5 AOUT

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Semaine théâtre et cinéma : le Duel d'Hamlet (1900), de Clément Maurice ; Britannicus (1912), de Camille Morlhon, 15 h ; les Précieuses ridicules (1934), de Léonce Perret ; le Malade imaginaire (1935), de Jaquelux et Marc Merenda, 17 h ; la Dame de chez Maxim's (1932), de Alexandra Korda, 19 h ; Comme tu me veux (1932), de George Fitzmaurice, 21 h.

DIMANCHE

Semaine théâtre et cinéma : la Dame aux Camélias (1911), de Henri Pouctal et André Calmettes ; Marion Delorme (1918), de Henry Krauss, 15 h ; Patrie (1945), de Louis Daquin, 17 h ; Macbeth (1947-1950, v.o. s.t.f.), d'Orson Welles, 19 h ; dipe roi (1967, v.o. s.t.f.), de Pier Paolo Pasolini, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Café, cafés : Au-delà du périph' : Auber au cœur (1983) de Alain Pallain, l'Amour en herbe (1976) de Roger Andrieux, 14 h 30 ; la Forme d'une ville : Paris 1937 (1937) de Shigamaru Shimoyama, l'Exposition 1900 (1967) de Marc Allégret, Feu sur la banlieue (1986) de C. Batifoulier, Porte des Lilas (1957) de René Clair, 16 h 30 ; le Paris des écrivains : les Peintres de l'éternel dimanche (1960) de Jacques Espagne et Pierre Mathieu, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 18 h 30 ; la Parisienne : Publicité Samaritaine, les Bonnes Femmes (1960) de Claude Chabrol, 20 h 30.

DIMANCHE

Café, cafés : la Forme d'une ville : Paris hors les murs (1966) d'Olivier Ricard, Laisse béton (1984) de Serge Le Perron, les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 14 h 30 ; le Paris des écrivains : Courir les rues (1988) de Dominique Comtat, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 16 h 30 ; Sartre : Génération -Larmes à gauche (1988) de Daniel Edinger et Jean Lassava, le Mur (1967) de Serge Roullet, 18 h 30 ; Café, cafés : Bistrots de Paris (1977) de P. Molinard, l'Extravagant Mr Ruggles (1935) de Leo McCarey, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

COUPÉ DE VILLE. Film américain de Joe Roth, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY-BABY. Film américain de John Waters, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ECHEC ET MORT. (*) Film américain de Bruce Malmuth, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

FULL CONTACT. Film américain de Sheldon Lettich, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ALWAYS (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASET (Fr.-Alg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOUBLE JEU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MANIAC COP 2 (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA NURSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES P'TITS VÉLOS (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RÊVES (Jap., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

SIDEWALK STORIES (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN ANGE DE TROP (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

VOYAGEURS SANS PERMIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 40.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 19 h 30, 22 h.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

BLUE STEEL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 10 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 30.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h 10.

CHANT D'AMOUR (**) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

CHERRY, HARRY ET RAQUEL (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 16 h.

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 10.

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h.

FASTER PUSSY CAT, KILL! KILL! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

FAUX-SEMBLANTS (*) (Can., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) 0 h 20.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

GUNMEN (Chin., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 05.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 12 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30.

MEGAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 20.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 14 h 15, 16 h 15.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

MEURTRES EN NOCTURNE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

MILOU EN MAI (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 50.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 15.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h 30.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 20.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30, 0 h 20.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 10 h.

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 45.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 15.

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h 30.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 15 h.

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LA SALLE DE BAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 20.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h.

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 12 h 30.

STAND BY ME (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Fr.-Arg., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 19 h 30.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 23 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

ULTRAVIXENS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

PARIS EN VISITES

LUNDI 6 AOUT

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 10 h 30 et 14 h 30, métro Louvre (M. Pohyer).

« De Barrias à Rhulman : un demi-siècle d'art-déco au cimetière de Passy », 10 h 30, place du Trocadéro, angle avenue Paul-Doumer (V. de Langlade).

« L'Opéra de Charles Garnier », 11 heures et 14 heures, dans l'entrée (C. Merle).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 15, hall du RER Défense, sortie L (Tourisme culturel).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 45, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Le quartier de la Bastille et du nouvel Opéra », 14 h 30, devant l'Opéra, sur les marches du grand escalier (P.-J. Jaslet).

« Versailles : la Grande et la Petite Ecurie », 14 h 30, grille de la Petite Ecurie, avenue de Paris (Office de tourisme).

« Le thé en l'hôtel Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Haulier).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La place de la Nation ou l'ancienne place du Trône-Renversé », 15 heures, centre de la place, près de la statue.

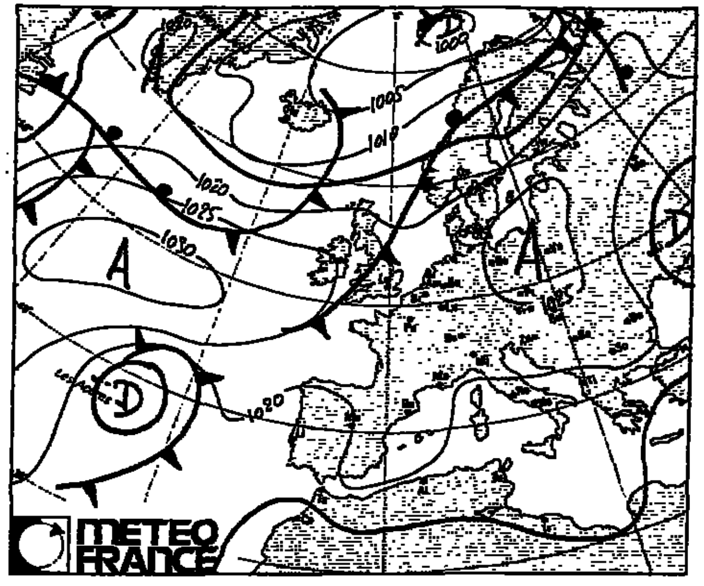
« L'ancien village de Gentilly : partie annexée dans Paris, la butte aux Cailles » (Monuments historiques).

« Promenade « Cherche-Midy » ou « Chasse-Midi », 15 heures, 5, rue du Cherche-Midi (Paris et son histoire).

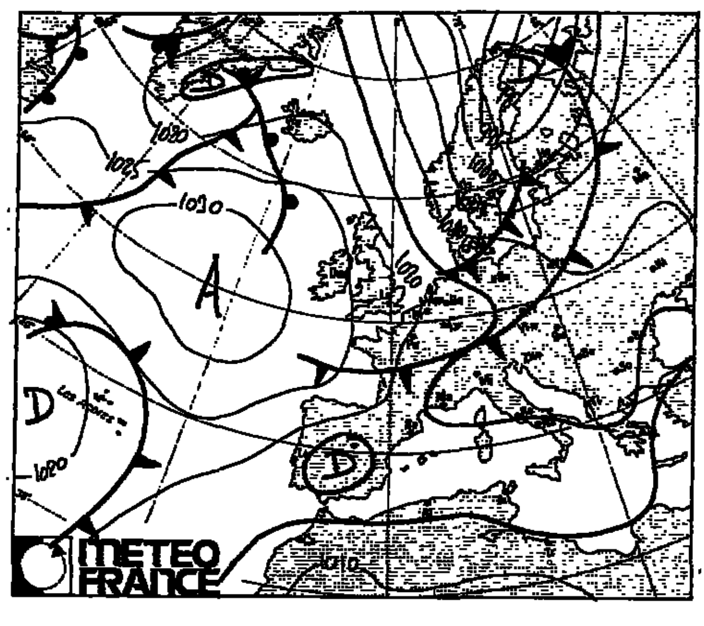
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 AOUT A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 août à 0 heure et le dimanche 5 août à 24 heures.

Situation générale et évolution :

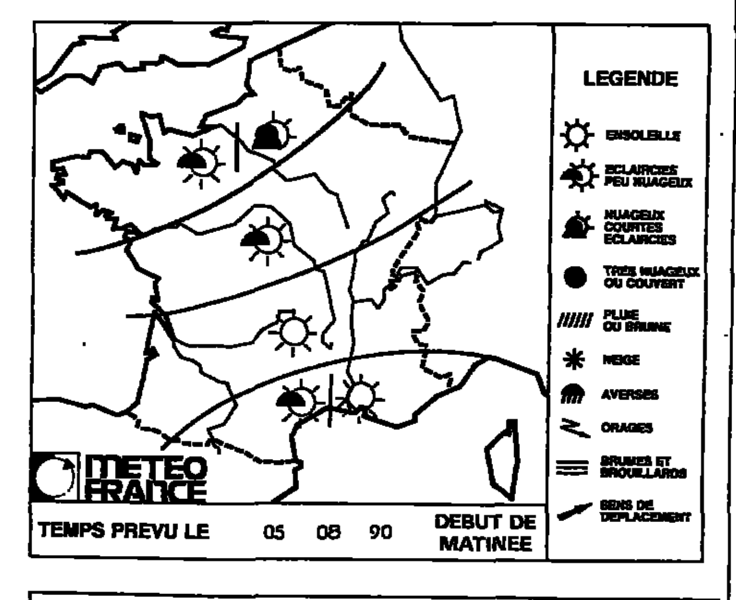
En surface, une alimentation de nord s'organise progressivement par l'ouest. Les températures amorcent ainsi une baisse.

Prévisions pour dimanche :

De la Bretagne au Nord-Picardie, on observera des nuages, poussés par un vent modéré de nord-ouest. Ceux-ci deviendront plus rares en cours de journée. Dans ces régions, les températures partiront de 16 à 19 degrés le matin, pour atteindre 27 à 30 degrés l'après-midi.

Sur le reste du pays, le soleil s'imposera encore largement. Mais dans l'après-midi et en soirée, des nuages se développeront, pouvant donner des orages isolés, principalement sur les reliefs du Massif central, des Vosges et du Jura.

Les températures seront à la baisse : 19 à 22 degrés généralement, parfois 24 en Méditerranée au lever du jour. L'après-midi, rafraîchissement sur la façade atlantique avec 29 à 34 degrés et un petit vent de nord-ouest ; ailleurs il fera encore entre 34 et 37 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-8-90 à 6 heures TU et le 04-8-90 à 6 heures TU — le 04-8-90

FRANCE			
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	28	22	B
BORDEAUX	36	19	D
BOURGES	37	19	D
BREST	35	17	D
CAEN	35	17	D
CHERBOURG	32	17	D
CLERMONT-FER.	34	19	D
DIJON	34	18	D
GRENOBLE-St-M-H	34	18	D
LILLE	36	19	D
LIMOGES	34	22	D
LYON	34	17	D
MARSEILLE-MAR.	33	22	D
NANCY	33	13	D
NANTES	37	19	D
NICE	33	24	D
PARIS-MONTS	36	22	D
PAU	33	18	D
PERPIGNAN	34	21	D
RENNES	38	20	D
ST-ETIENNE	33	17	D
STRASBOURG	33	13	D
TOURS	37	19	D
TOULOUSE	37	20	D
POINTE-A-PITRE	32	25	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	21	D
AMSTERDAM	34	16	D
ATHÈNES	34	27	D
BANGKOK	36	28	C
BARCELONE	34	23	D
BELGRADE	29	12	D
BERLIN	29	15	D
BRUXELLES	35	19	D
LE CAIRE	36	23	N
COPENHAGUE	26	18	D
DAKAR	30	23	D
DELHI	35	28	C
DJERBA	31	24	D
GENÈVE	32	15	D
HONGKONG	31	28	N
ISTANBUL	29	21	D
JÉRUSALEM	31	18	D
LISBONNE	38	21	D
LONDRES	37	20	D
LOS ANGELES	23	18	D
LUXEMBOURG	32	19	D
MADRID	35	18	D
MARRAKECH	45	30	D
MEXICO	22	12	N
MILAN	29	20	N
MONTRÉAL	29	19	D
MOSCOU	22	11	D
NAIROBI	19	12	C
NEW-YORK	33	23	N
OSLO	26	17	P
PALMA-DE-MAL.	34	20	C
PÉKIN	30	23	D
RIO-DE-JANEIRO	22	16	D
ROME	32	21	D
SINGAPOUR	28	22	P
STOCKHOLM	27	17	D
SYDNEY	17	13	D
TOKYO	32	25	A
TUNIS	32	21	C
VARSOVIE	27	12	D
VENISE	32	20	N
VIENNE	28	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

La canicule accable une partie de l'Europe

La France et une partie de l'Europe sont accablées de chaleur, laquelle est accompagnée du cortège classique d'incendies, d'insolations et d'accidents de montagne. En France, depuis le 12 ou le 13 juillet, les températures ont été presque partout très supérieures aux moyennes trentenaires dites «normales» (*le Monde* du 2 août), même si, depuis lors, leurs courbes ont dessiné des dents de scie. Depuis trois ou quatre jours, le thermomètre monte de plus en plus haut, bien au-dessus de 30°C. Mais sans que les records absolus locaux soient toujours battus.

Ainsi à Lesquin (aéroport de Lille), la Météorologie nationale a-t-elle relevé le 2 août 33,1°C (36,1°C le 9 juillet 1959) ; à Caen, le même jour, on en était à 34,1°C (35,8°C le 29 août 1961). En revanche, les 33°C constatés à Landivisiau – toujours le 2 août – constituent un record local absolu : mais la station météorologique n'a été ouverte qu'en 1966. Le 3 août, Paris et Toulouse ont subi 36°C alors qu'il ne faisait «que» 33°C à Marseille et 29°C à Ajaccio.

En Grande-Bretagne, le thermomètre grimpe aussi à des hauteurs tout à fait inhabituelles : le 2 août, il a atteint 33°C à Londres, 32°C à Liverpool, 31°C à Bristol, 29°C à Edimbourg. Alors que, le même jour, il ne faisait «que» 31°C à Rome, à Karachi et à Tunis. Le 3 août, pour la première fois de toute l'histoire météorologique de la Grande-Bretagne, on a relevé 37°C (à Cheltenham, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Gloucester). L'ancien record absolu anglais était 36°C à Epsom et à Canterbury et datait de 1911. Autre paradoxe le 3 août : Londres en était à 35°C, mais Delhi à 31°C et Hongkong à 30°C.

Comme toujours en pareil cas, tous ceux qui ont trop chaud chantent en chœur qu'ils n'ont jamais vu cela. Or, le 3 août 1985 – il y a seulement cinq ans – les températures étaient montées à 36,1°C à Rennes et à 33,3°C à Paris-Montsouris. Et c'est en 1947 – il y a quarante-trois ans – qu'ont été relevés nombre de records absolus locaux français : 43°C à Mont-de-Marsan, 41,9°C à Toulouse et à Agen, 41,1°C à Clermont-Ferrand, 40,8°C à Poitiers, 40,6°C à Lyon-Saint-Genis-Laval, 40,4°C à Paris-Montsouris.

La lecture du chapitre «Les grands étés en France» du *Mémorial de la Météorologie nationale*, établi par M. Garnier et publié en 1967, est tout à fait éloquente, à défaut d'être rafraîchissante. Sans remonter jusqu'en 1135 (premier grand été cité), on voit que, de la fin de la première guerre mondiale à 1967 – soit en quarante-neuf ans – la France a connu, ou subi, quatorze étés très chauds et très secs, soit un tous les trois ans et demi en moyenne. Auxquels se sont ajoutés ceux qui se sont produits par la suite et qu'on aimerait bien voir répertoriés et décrits dans une nouvelle édition du *Mémorial de la Météorologie nationale* : 1976, 1985, 1989, 1990, notamment. La mémoire météorologique est décidément bien infidèle.

Y. R.

Boire

Avec la canicule, attention aux «coups de chaleur». D'apparition brutale, ils se caractérisent par un malaise diffus (maux de tête, prostration) ou même par des vomissements, une perte de connaissance ou une chute de tension. Cette affection, dans ses formes les plus sévères, peut entraîner une insuffisance rénale ou même la mort.

Les nourrissons, qui s'adaptent moins bien aux écarts de température, ainsi que les personnes âgées, pour lesquelles la sensation de soif est souvent émoussée, sont particulièrement vulnérables et doivent faire l'objet d'une attention toute particulière. Se tenir à l'abri des rayons solaires ne suffit pas et il faut prévenir la déperdition liquide, due notamment à la sudation, par une hydratation abondante.

En cas de coups de chaleur, l'abaissement progressif de la température par des bains et la réhydratation sont les premières mesures à prendre avant même la consultation. On peut fabriquer soi-même une solution efficace en faisant dissoudre dans un litre d'eau huit morceaux de sucre et une petite cuiller rase de sel.

Le ministère de la santé a mis en place un service Minitel (36-14 Misasol) qui donne des conseils pratiques de protection contre le chaleur et le soleil.

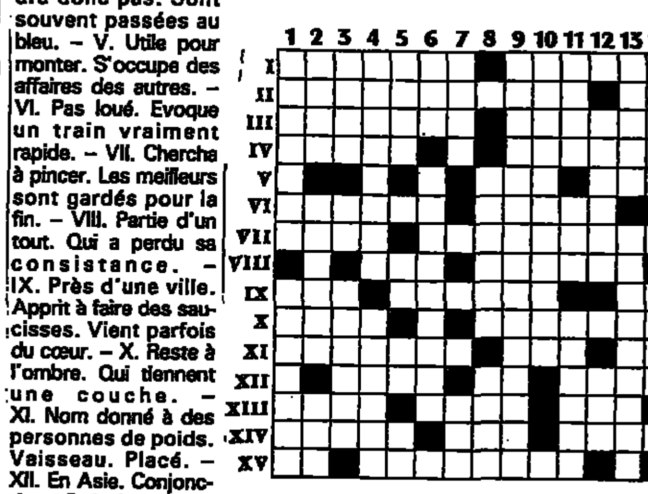
M. L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5318

HORIZONTALEMENT

I. Quand il est cru, n'est pas relevé. Quand elle est insupportable, le mieux est de fermer les yeux. – II. Qui ne s'effacera donc pas. Valeur du silence. – III. Est là pour assembler. Peut être mise à la niche. – IV. Qu'on n'attendra donc pas. Sont souvent passées au bleu. – V. Utile pour monter. S'occupe des affaires des autres. – VI. Pas loué. Evoque un train vraiment rapide. – VII. Chercha à pincer. Les meilleurs sont gardés pour la fin. – VIII. Partie d'un tout. Qui a perdu sa consistance. – IX. Près d'une ville. Apprit à faire des saucisses. Vient parfois du cœur. – X. Reste à l'ombre. Qui tiennent une couche. – XI. Nom donné à des personnes de poids. Vaisseau. Placé. – XII. En Asie. Conjonction. Qui n'est donc pas dénué de fondement. – XIII. Un coin perdu. Les uns et les autres. Maître du jeu. – XIV. Une pointe peut les faire éclater. Plaça. Fais un travail d'arboriculteur. – XV. Lie. Pas bien réalisées.



VERTICALEMENT

1. Pas du tout troublé. On ne peut évidemment pas lui reprocher de «traîner» en route. – 2. Dans la Thiérache. Nom qu'on donnait au minet. Convenu. – 3. Partie d'office. Parfois au bout du compte. Fournit du sagou. – 4. Qui vient du fond de la gorge. Traces qui peuvent être laissées par une bombe. – 5. Apporte l'eau au moulin. Un agrément d'autrefois. Dieu. Précise une profession. – 6. Est vraiment collante. On a souvent plaisir à y être couché. – 7. Pays. Coule en Afrique. – 8. Pas conservée. Profonde, provoqua de l'horreur. – 9. Peut être un homme qui doute. – 10. Est capable de tout arrêter. – 11. Peut encore courir quand il est vieux. Pas indifférent. Peuvent faire l'objet d'un appel. – 12. Pleine de bandes. Un personnage énigmatique. – 13. N'a pas un beau profil quand elle est plate. Justifie la construction d'un chalet. – 14. Mettre les voiles. Huile étrangère. – 15. Un certain siège au fond d'un pavillon. N'intéressent pas le boucher.

Solution du problème n° 5317

Horizontalement

I. Pointeuse. – II. Accordéon. – III. Seine. Lia. – IV. Sa. Niger. – V. In. Elu. Si. – VI. Atlas. – VII. Gantent. – VIII. Site. Orne. – IX. Ain. – X. Opérantes. – XI. Tisanière.

Verticalement

1. Passing-shot. – 2. Océan. Al. Pi. – 3. Ici. Antres. – 4. Nonnette. Râ. – 5. Treille. Van. – 6. Ed. Guano. Ni. – 7. Uélé. Strate. – 8. Soirs. Nier. – 9. ENA. Immense.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 4 août

TF 1

20.35 Variétés : Le grand cocotier. Emission présentée par Stéphane Collaro.
22.15 Série : Columbo.
23.30 Magazine : Formule sport.
0.25 Journal et Météo.

A 2

20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
21.45 Série : Les brigades du Tigre.
22.35 Documentaire : Derniers Far-West (rediff.).
23.30 Journal et Météo.
23.45 Variétés : Les concerts imaginaires.

FR 3

21.00 ▶ Opéra : Wozzeck.
22.45 Journal et Météo.
23.00 Débat. Dialogue.
0.00 Cinéma d'animation : Les possibilités du dialogue.
0.15 Variétés : Johnny Clegg et Savuka en concert.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le monstre évadé de l'espace.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Documentaire : Jacques le dauphin.
0.00 Cinéma : Les amies de papa.
1.05 Sport : Les Goodwill Games.

LA 5

20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm : Mauvais calcul.
22.15 Magazine : Désir.
23.15 Humour : Alex Métayer.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.

M 6

20.35 Téléfilm : Le boulanger de Suresnes.
22.15 Téléfilm : Péché d'innocence.
23.50 Six minutes d'informations.
0.00 Les privés de la nuit.
0.50 Musique : Rap line.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 ▶ Opéra : Wozzeck.
22.45 Soir 3.
23.00 Débat : Dialogue.
0.00 Cinéma d'animation : Les possibilités du dialogue.

Dimanche 5 août

TF 1

14.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.00 Série : Marie Pervenche.
16.20 Tiercé à Deauville.
16.25 Série : Côte Ouest.
17.15 Dessins animés : Disney parade.
18.25 Magazine : Téléfoot.
19.20 Divertissement : Vidéo gags.
19.55 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Bleu comme l'enfer. ■
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 ▶ Cinéma : Les cent cavaliers. ■
0.00 Journal et Météo.
0.20 Musique : Les rencontres internationales de piano de la côte basque.
1.25 Téléfilm : Nous sommes terroristes (2e partie).

A 2

14.15 Documentaire : La planète des animaux.
15.10 Série : Coupable ou non coupable.
16.35 Documentaire : La planète de l'aventure.
17.35 Club sandwich.
18.40 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Série : Le Lyonnais.
22.05 Feuilleton : Nord et Sud (6e épisode).
23.40 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Musiques au cœur de l'été.

FR 3

14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Pare-chocs.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Quarante ans d'insolence à la télévision.
21.50 Journal.
22.15 Magazine : Le divan. Invité : Stéphane Freiss.
22.35 Cinéma : Mollenard. ■■
0.20 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.05 Série : Deux solistes en duo.
16.10 Documentaire : Métiers de chiens.
16.54 Surprises spéciales.
17.00 Sport : Les Goodwill Games.
17.20 Magazine : Mag max.
18.00 Cinéma : Un été d'orages. ■

En clair jusqu'à 20.30

19.40 Les superstars du catch.
20.30 Cinéma : Un monde à part. ■■
22.20 Snooker.
23.20 Cinéma : Toi, le venin. ■■
0.50 Sport : Les Goodwill Games.

LA 5

14.00 Sport : Moto.
14.45 Divertissement : Les mordus de la vidéo.
15.30 Sport : Moto (suite).
16.20 Série : Madame le juge.
17.35 Drôles d'histoires.
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm : Sea, sex and surf.
22.10 Magazine : Ciné Cinq.
22.20 Drôle de cinoche.
22.30 Cinéma : La vie de château. ■■
0.00 Journal de minuit.
0.10 Spécial Tour de France à la voile.
0.15 Téléfilm : L'or et la fleur.
2.10 Série : Tendresse et passion (et à 4.35).
2.45 Le journal de la nuit.
2.55 L'or et la fleur (et à 5.00).

M 6

14.20 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio (dernier épisode).
15.10 Série : Laramie.
15.55 Documentaire : Chasseurs d'images.
16.10 Magazine : Adventure.
16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Marquée à vie.
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.30 Téléfilm : Mortelle lune de miel.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Les privés de la nuit. Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (2).
15.00 Feuilleton : L'or du diable (3e épisode). De Jean-Louis Fournier.
16.00 Série : C'est notre univers (au pays de Galles). De Meleri Mair.
16.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
17.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (5).
18.00 Téléfilm : Daniya (2e partie). De Carlos Mira Franco.
19.00 Court métrage : Le coupeur d'eau. De Philippe Tabarly.
19.30 Documentaire : Musique en temps réel. D'Olivier Mille.
20.00 Concert : Répons. De Pierre Boulez.
21.00 Téléfilm : Notturno, Schubert (3. Voyage d'hiver).
22.40 Court-métrage : La chambre de Simon. De François Shaye.
23.00 Documentaire : Le temps des cathédrales (6).

ÉQUIPEMENT

Polémique autour d'un tracé

Les élus provençaux contestent les décisions de M. Delebarre sur le TGV-Méditerranée

M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a déclaré, vendredi 3 août, que la décision du ministre des transports, M. Michel Delebarre, d'écarter certains projets de tracés du TGV-Méditerranée (*le Monde* du 4 août) *« ne répond absolument pas aux attentes du conseil régional »* et que *« la concertation sur les tracés doit se poursuivre, car l'ensemble des collectivités locales refusent d'être placées devant le fait accompli »*.

De fait, M. Gilbert Pauriol, maire (PS) de Lambesc, président de l'association Elus 13, qui rassemble les élus des Bouches-du-Rhône hostiles au projet de tracé spécifique pour le TGV-Méditerranée, a déclaré s'opposer *« catégoriquement »* à la décision de M. Delebarre de *« trancher à la sauvette pour un tracé en site propre »*. M. Pauriol s'insurge contre *« ce choix fait en plein mois d'août, pour démobiliser les communes non directement concernées par ledit tracé »*. Il estime que *« le ministère et la SNCF n'ont rien compris aux spécificités de la Provence, dont le respect devrait les obliger à réaliser un TGV intelligent, c'est-à-dire accolé aux voies existantes »*.

A droite, M. Léon Vachet, député (RPR) des Bouches-du-Rhône, lui aussi opposé aux tracés envisagés, estime que, *« une fois de plus, l'Etat a montré qu'il méprise la décentralisation »* en écartant, *« sans concertation avec les élus locaux, certains projets de tracé »*.

D'autre part, la coordination des associations de défense de l'environnement des Bouches-du-Rhône appelait, samedi 4août, à des manifestations. Les voies devraient être bloquées le soir-même à hauteur de Barbantane et Orgon.

L'aménagement du quartier de la Défense

Le PS demande que l'Est parisien ne soit pas oublié

L'extension du quartier de la Défense, annoncée par M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement (*le Monde* du 3 août), donne satisfaction au groupe PS-MRG du conseil régional d'Ile-de-France, qui estime que, *« conçu d'abord comme une opération urbaine donnant la priorité au logement et, particulièrement, au logement aidé, ce programme doit permettre de revitaliser une zone qui a été trop longtemps délaissée »*.

Souhaitant que *« l'Etat soit particulièrement vigilant quant à la réalisation du programme de logements prévu »*, les élus socialistes et radicaux de gauche expriment le vœu que *« l'Etat engage de grandes opérations similaires à l'Est, dans le cadre d'un rééquilibrage de la région qui doit être une priorité majeure du futur schéma directeur de l'Ile-de-France »*.

M. Nicolas Sarkozy (RPR) – député de la circonscription qui comprend Neuilly-sur-Seine, dont il est le maire, et Puteaux – voit, en revanche, dans les directives du gouvernement, *« un coup de force contre les collectivités locales de l'Ouest parisien »*.

Pour M. Sarkozy, l'éventualité d'une couverture des cimetières de Neuilly et de Puteaux par un toit paysager, constitue une *« menace* [qui] *ne peut que heurter la conscience des familles, qui devraient donc se rendre dans une sorte de « parking » pour se recueillir sur les tombes de leurs parents »*.

EN BREF

□ **PSA : accords salariaux ratifiés par presque tous les syndicats.** – Quatre syndicats (FO, CFTC, CFE-CGC et CSL) ont signé les projets d'accords salariaux pour le second semestre, présentés, le 17 juillet dernier, par les directions d'Automobiles Peugeot et de Citroën (*Le Monde* du 19 juillet). Comme au premier semestre, la CGT a refusé de ratifier ces accords qui prévoient une augmentation de 1,5 % des salaires au 1er octobre, portant ainsi à 3 % la hausse générale des rémunérations en 1990. Si la CFDT a de nouveau repoussé les propositions de la direction de Citroën, parce qu'elles n'étaient pas suivies d'une ouverture des négociations sur les qualifications, la fédération cédétiste a, comme au mois de mars, signé l'accord salarial d'Automobiles Peugeot, saluant par là même, la *« nouvelle approche »* sociale de la direction.

□ **Henkel fait main basse sur le marché est-allemand des lessives.** – Le groupe allemand Henkel, un des quatre grands mondiaux de l'industrie des détergents, fait main basse sur le marché est-allemand des lessives. Il se propose d'acquérir les deux uniques producteurs de poudre à laver, la société Genthin, qui à elle seule couvre 80 % du marché, et Domal. Le rachat du numéro un est-allemand lui coûtera 60 millions de deutschemarks (204 millions de francs). Le prix de Domal n'a pas encore été fixé, mais déjà Henkel prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 250 millions de deutschemarks sur le marché des lessives domestiques en Allemagne de l'Est.

□ **Washington s'oppose à l'alliance entre Procter et Rhône-Poulenc-Rorer.** – Le département américain de la justice a décidé de s'opposer à l'alliance conclue entre les groupes Procter and Gamble et Rhône-Poulenc-Rorer pour développer et commercialiser en commun des produits pharmaceutiques, alliance jugée contraire à la réglementation antitrust. L'accord avait été signé antérieurement à la prise de contrôle de Rorer par le groupe chimique français Rhône-Poulenc, puis confirmé par les parties après la fusion. Les représentants de Rhône-Poulenc-Rorer et Procter and Gamble ont déclaré être *« en désaccord »* avec cette décision, ajoutant que les directions des deux groupes examinaient actuellement *« leurs alternatives »*.

SOCIAL

Pour la 5e fois depuis début juillet

Préavis de grève pour les 10 et 11 août à Air Inter

Trois syndicats d'Air Inter, la CGT, le SNPIT (autonome) et l'UGICT-CGT (cadres), ont annoncé vendredi 3 août le dépôt de nouveaux préavis de grève, de vingt-quatre heures chacun, pour les vendredi 10 et samedi 11 août. Cette décision, indiquent les syndicats, a été prise *« à la suite de l'assemblée générale des personnels vendredi matin, et après l'échec des contacts »* qui se sont déroulés jeudi soir en vue de la reprise des négociations. La direction, pour sa part, souligne qu'elle n'est *« pas revenue sur ses propositions »*, ajoutant que *« le champ d'application et les modalités du versement de l'indemnité* [compensatrice de la charge de travail accrue les jours de gros trafic] *font partie de la négociation »*. Vendredi 3 août, Air Inter a pu assurer plus de 300 vols, soit 90 % du programme normal, selon la direction. Peu de passagers ont annulé leur réservation, mais des vols supplémentaires sont prévus samedi pour ceux qui ont préféré différer leur voyage.

Le nombre de grévistes a été *« quasiment négligeable »*, a affirmé la direction, qui n'a pas encore fourni d'estimation précise. Les syndicats affirment, de leur côté, que sur *« 315 vols prévus, 175 ont été affectés par la grève : 88 ont été remplacés par des affrètements extérieurs et 87 annulés »*. Ils conviennent cependant que la mobilisation a été inégale selon les secteurs : selon la CGT, si la grève *« est très fortement suivie à la piste (98 % de participation le matin, 78 % l'après-midi), le passage a connu un net fléchissement, avec un pourcentage de grévistes tournant autour de 20 % »*.

ÉTRANGER

Les espoirs déçus des docks londoniens

Suite de la première page

La déréglementation de la City, l'expansion du secteur tertiaire, la stabilité politique alimentent la fringale des investisseurs pour l'immobilier de bureaux. Les acheteurs étrangers, surtout japonais, américains et scandinaves font flamber les prix. *« Ma parole vous sert de garantie »* : une simple poignée de main de M. Paul Reichmann permettra de conclure un investissement de 7 milliards de livres (70 milliards de francs) !

Trois ans plus tard, les Reichmann doivent se demander dans quelle galère ils sont tombés. Les taux d'intérêt et l'inflation s'enflamment. L'économie britannique s'anémie, précipitant le reflux du béton. Victime de la course au gigantisme, Docklands est au cœur de la tourmente. Le prix du mètre carré plonge, les pancartes « To rent » (à louer) foisonnent. Des promoteurs réputés comme Rush & Thompkins mettent la clef sous le paillasson. Des dizaines d'agences immobilières ferment. Le rendement des loyers s'effondre. La Banque d'Angleterre, qui craint une répétition du krach de 1974, incite publiquement les banques et sociétés de prêt hypothécaire du « square mille », très exposées, à la prudence. *« Le retournement du marché a cassé notre élan. Cette crise de l'immobilier va retarder d'au moins trois ans l'achèvement de l'édification de Docklands »*, reconnaît Peter Turlik, un des directeurs de la LDDC.

« Les cycles conjoncturels font partie de notre métier. Après un boom aussi spectaculaire que celui qu'on a connu depuis 1985, une correction du marché devrait intervenir. Dans nos prévisions financières sur dix ans, nous tenons compte de la possibilité d'un krach, voire de deux. » M. Robert John, directeur d'« Olympia & York » chargé des questions d'infrastructure, n'est pas du genre à s'affoler. Pourtant, sous ce sang-froid affiché dans toutes les circonstances, on le sent tendu. Les difficultés des professionnels et des marchands de biens des Docklands ne cessent de défrayer les colonnes des chroniqueurs financiers. L'agence Debenham-Tewson-Chinnocks, très active à Canary Wharf, a beau affirmer qu'un tiers de l'espace disponible est déjà loué, la presse s'interroge. Car, à l'exception d'une grosse agence de publicité, ce sont surtout les associés au projet qui se sont engagés à occuper les lieux. Les filiales londoniennes des banques américaines First Boston-Crédit Suisse, Morgan Stanley et Merril Lynch, le bureau d'architecte Skidmore-Owings & Merrill, ou Texaco, lié aux intérêts pétroliers de « O & Y ». D'ailleurs, au pub « North Pole », voisin du chantier, on murmure que les tarifs réels sont de loin inférieurs aux 350 livres le mètre carré, officiellement affichés.

« O & Y » proposerait même un bail garantissant un loyer fixe pendant quinze ans au lieu de cinq et la décoration gratuite des bureaux. Rumeurs impossibles à vérifier. Ce qui est sûr, c'est que l'édification d'une barre d'immeubles d'habitation de luxe sur Heron Quay et la construction d'un port de plaisance ont été brusquement reportés aux calendes grecques.

« Par conservatisme et par snobisme, les grandes compagnies britanniques préfèrent rester à Mayfair ou dans la City. Pas question de surcroît de faire déménager de Whitehall un ministère. L'emploi dans la finance doit se contracter au cours des cinq prochaines années. Dans de telles circonstances, Canary Wharf doit absolument décrocher un gros locataire, comme une organisation internationale, pour atteindre le seuil de crédibilité (critical mass) *nécessaire pour répéter leurs succès ailleurs »*, explique un analyste bancaire du secteur. Cette BERD, Canary Wharf la voulait : *« Chaque fois que je montre les Docklands à des hommes d'affaires japonais, la première chose qu'ils veulent savoir, c'est où se nichera la BERD »*, soupire M. Peter Turlik.

Habitué aux lambris dorés de l'Elysée, M. Jacques Attali lui a préféré les abords de la Banque d'Angleterre. Ses arguments contre Canary Wharf rejoignent ceux du Lord-maire de la Cité financière : *« C'est absurde d'aller installer la banque dans les Docklands alors que toutes les institutions financières sont basées ici. »* Par ailleurs, la courte piste du nouvel aéroport des docks empêche les liaisons avec les pays de l'Est.

Fonds publics et fonds privés

Le ministère britannique des finances avait mené ouvertement campagne en faveur de Canary Wharf. Derrière ce forcing officiel certains ont cru reconnaître la patte de « dear Maggy ». Le premier ministre ne cache pas son admiration pour les « developpers », ces croisés de la libre entreprise comme on n'en fait plus. Certains sont devenus ministres ou ont été anoblis par la reine. Cette « special relationship » comble les Reichmann, très en cours à Downing Street. Alors que le ministère des transports refuse d'apporter une aide de l'Etat à la construction d'une liaison ferroviaire rapide entre la capitale et le tunnel sous la Manche, il s'est engagé à investir 3 milliards de livres dans les Docklands pour l'amélioration des voies de communication. « O & Y » a pris en charge la construction de la station « Canary Wharf » du Dockland Light Railway et son extension jusqu'à « Bank » où bat le cœur de la première place financière du Vieux Continent, M. Robert John siège d'ailleurs au conseil d'administration du DLR dont les trains futuristes bleu et rouge emmènent chaque jour des milliers de personnes qui travaillent à Dockland pour repartir le soir rejoindre les banlieues de l'Essex, du Surrey et du Kent.

« Quel meilleur exemple pour l'Europe de l'Est que Canary Wharf, un projet mêlant fonds publics et privés, symbole d'une rénovation réussie. En s'installant chez nous, la BERD aurait économisé des millions de livres par an en loyers. » Lorsque Robert John parle, on se rend compte, en dépit de son débit gallois traînant et de son sourire facile que les « Reichmann Brothers » ont une mission. Et qu'ils ne sont pas pressés, bien qu'ils accusent le coup. Sans doute parce que ce géant du béton apparaît mieux armé que ses concurrents londoniens, groggys sous une montagne de dettes, pour résister aux aléas de l'économie.

Malgré la crise, les soubresauts du marché et les étrangers qui se sont précipités à Bruxelles ou Berlin moins excentrés, Canary Wharf ne va pas trop mal. Peut-être faut-il lire son avenir dans la « Tower » le gratte-ciel de cinquante étages destiné à rivaliser avec le Messe Turm Office Development de Francfort. Son inauguration est prévue pour 1992, la date la plus probable à en croire les analystes de la reprise du marché immobilier...

MARC ROZEN

Touchant 5,5 % de la population active

Le chômage a nettement augmenté en juillet aux Etats-Unis

Le chômage a nettement augmenté aux Etats-Unis en juillet, atteignant 5,5 % de la population active contre 5,2 % en juin. Il faut revenir deux ans en arrière (juillet 1988) pour trouver un pareil chiffre. Cette détérioration de la situation après des années d'amélioration (en 1982 et 1983, le chômage atteignait 9,5 % de la population active et encore 7 % en 1985 et 1986), s'explique par une forte augmentation des suppressions d'emplois.

Certaines de ces suppressions ont pour origine la poursuite probable du ralentissement de l'activité économique au troisième trimestre après un deuxième trimestre au cours duquel le PNB (produit national) n'avait déjà augmenté que de 1,2 % en rythme annuel. Ce freinage qui a touché l'industrie et la construction a entraîné la perte de 45 000 emplois en juillet. D'autres suppressions ont une explication plus « accidentelle » : le gouvernement fédéral a notamment supprimé 160 000 emplois temporaires qu'il avait créés au cours des mois précédents pour effectuer le recensement démographique.

Le problème est maintenant de savoir si le ralentissement conjoncturel aux Etats-Unis touche à sa fin ou s'il va se poursuivre. Les experts sont sur ce point extrêmement divisés. Les événements du Koweït compliquent un peu plus la tâche des prévisionnistes.

Le Parlement ukrainien vote la fermeture de la centrale de Tchernobyl

Le Parlement ukrainien s'est prononcé, mercredi 1er août, par 363 voix contre 5 pour la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl et la définition d'un nouveau programme énergétique susceptible d'éliminer totalement le nucléaire. Les députés, selon l'agence Rukh Press International, ont également déclaré l'Ukraine zone de désastre écologique, plus de quatre ans après la catastrophe de Tchernobyl. Dans un projet de loi en 11 points, le Parlement donne au gouvernement ukrainien jusqu'au mois de décembre pour *« élaborer un programme de fermeture des réacteurs de la centrale de Tchernobyl »*. L'article 10 du document enjoint au gouvernement de définir un programme énergétique établissant une limite à la part représentée par l'énergie nucléaire. Quinze réacteurs nucléaires sont actuellement en service en Ukraine et trois autres sont en cours de construction. Ce vote constitue la dernière en date des mesures radicales prises par le Parlement, qui a proclamé sa souveraineté en juillet. – *(Reuter.)*

RÉPÈRES

SALAIRES

Augmentations individualisées toujours en hausse en 1989

La pratique des augmentations individualisées des salaires a continué de s'étendre en 1989, mais dans une moindre proportion qu'en 1988, selon une enquête réalisée par le ministère du travail. 36 % des entreprises ont, l'an passé, eu recours à cette forme de rémunération au lieu de 31 % en 1988 et 23 % en 1987. Si cette pratique est presque généralisée dans les grandes sociétés (91 % sont concernées), seules 35 % (au lieu de 29 %) des petites entreprises ont accordé, en 1989, des augmentations individualisées à leur personnel. En revanche, cette formule a régressé dans les moyennes entreprises, 59 % des sociétés de 200 à 1000 salariés (au lieu de 65 %) ayant eu recours à ce type de rémunération.

Tous salariés confondus, les augmentations individualisées représentent, comme l'an passé, 30 % des hausses générales des salaires, cette proportion passant de 22 % chez les ouvriers à 45 % chez les cadres.

PAIEMENTS EXTÉRIEURS

Forte réduction au premier semestre pour le Japon

L'excédent de la balance des paiements courants du Japon a atteint 4,78 milliards de dollars en juin contre 1,46 milliard en mai. Par rapport à juin 1989 (4,26 milliards de dollars), l'augmentation est de 12,2 %. Mais sur l'ensemble du premier semestre, l'excédent de la balance des paiements courants s'est beaucoup réduit (– 32,3 %), revenant à 20,5 milliards de dollars contre 30,4 milliards de dollars au cours de la même période de l'année dernière. L'excédent commercial s'est lui aussi nettement réduit au premier semestre (– 31,7 % par rapport à la même période de 1989)) du fait d'une progression des exportations (+ 2 %) beaucoup plus lente que celle des importations (+ 11,2 %).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 4 août 1990 :

UN ARRÊTÉ

– Du 10 juillet 1990 relatif à l'interdiction des rejets de certaines substances dans les eaux souterraines en provenance d'installations classées.

UN AVIS

– Relatif aux décisions prises par la Commission des opérations de Bourse au cours de la période du 2 au 13 juillet 1990 (art. 7 du décret nº 90-263 du 23 mars 1990).

PRESSE

□ ***Médias* devrait reparaître à la rentrée.** – Le tribunal de commerce de Paris a confié les journaux *Médias* et *Cash-Marketing*, mis en dépot de bilan en juillet (*le Monde* du 21 juillet), à leur ancien éditeur, M. Eudes Delafon. La période de redressement de ces deux titres a été fixée à six mois. *Médias* devrait reparaître le 27 septembre et s'élargir à tous les domaines de la communication. Son tirage sera de 11 000 exemplaires et sa périodicité mensuelle, au lieu d'hebdomadaire. *Cash-Marketing* devrait reparaître le 6 septembre avec un tirage de 20 0000 exemplaires. Il conserverait son rythme hebdomadaire.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 30 JUILLET AU 3 AOUT

PARIS

Mini krach ?

INDICE CAC 40

-5 %

Le nouveau foyer de tension créé dans le Golfe Persique par l'Irak en envahissant le Koweït, a provoqué cette semaine de très violents remous sur tous les marchés financiers internationaux. La Bourse de Paris n'a pas échappé au phénomène et de toutes, elle a été une des plus secouée.

Une fois encore, le marché avait raté son démarrage. Et lundi, après avoir joué au yo-yo une bonne partie de la séance, il finissait par perdre à nouveau du terrain (– 0,53 %). Le facteur technique veillait et, après 3,7 % de baisse en huit jours, il devait commencer mardi à exercer ses effets (+ 0,52 %). Commencer seulement, car le temps lui manqua pour agir pleinement. Minée par le manque d'affaires et mais aussi par la déception devant le revirement de Wall Street à la baisse, la Bourse recommencait mercredi à glisser lentement (-0,28 %), mais avec peu d'affaires. C'est dans cet état de lassitude, que devait la surprendre jeudi la nouvelle tombée dans la nuit sur l'invasion de l'Emirat du Koweït par les forces irakiennes.

Est-ce utile de le préciser ? L'information fut accueillie dans les milieux boursiers internationaux avec une émotion intense, au moins comparable à celle, qui avait étreint les marchés lors des deux précédents chocs pétroliers. Mais affaiblie par le désoeuvrement observé depuis plusieurs semaines, Paris encaissa durement le choc. La journée du 2 aout fut littéralement noire. Commencée sur un repli de 0,56 %, elle allait se poursuivre dans l'après-midi sur une véritable chute des cours (-3,13 %), accompagnée d'un gonflement des transactions (3,16 milliards de francs contre 1,66 milliard la veille), mais heureusement limitée à 2,12 % en clôture devant la résistance inattendue opposée par la Bourse New-yorkaise à la baisse.

Un désenchantement total

Vendredi, le marché faillit bien profiter d'un léger répit . Malgré les ventes de précaution effectuées par les opérateurs soucieux de se couvrir à la veille d'un week-end, qui s'annoncait chaud, le mouvement de repli s'était nettement ralenti (– 1 % vers 14 heures). Mais c'était compter sans l'annonce d'une aggravation du chômage américain, faisant craindre une belle glissade des cours à Wall Street, qui se produisit effectivement. La nouvelle favorisa le passage d'un vent d'orage et, après un creux à 2,97 %, la journée se termina sur un nouveau et joli plongeon (-2,55 %). En l'espace d'une semaine, les valeurs françaises se sont ainsi à nouveau dépréciées de 5 %. En quinze jours, leur baisse dépasse 8,2 %, ce qui les ramène à près de 7 % en dessous de leur niveau du 29 décembre 1989.

Mini krach ? En tout cas, la jolie promesse d'une reprise d'été est désormais complètement évanouie. A tout point de vue, le désenchantement a été total. Les opérateurs ont été déçus de ne pas voir les taux d'intérêt baisser : une rumeur insistante avait circulé assurant que l'événement aurait lieu lundi à l'occasion de l'appel d'offres de la Banque de France. Rien ne s'est produit et l'Institut d'émission s'est contenté de maintenir à 9 1/2 % son taux d'intervention. Et les boursiers, qui se faisaient encore des illusions sur la croissance des Etats-Unis, ont du, comme leurs collègues américains, se rendre à l'évidence : le Nouveau Monde est au bord de la récession.

Si l'on pouvait encore en douter, les dernières statistiques le prouvent, le PNB pour le deuxième trimestre, finalement fixé à 1,2 % (au lieu du 1,8 % espéré) ; l'indice composite des principaux indicateurs économiques pour juillet en très faible hausse (+ 0,7 %) ; l'indice des directeurs d'achat (secteur manufacturier) pour le même mois, tombé en dessous du niveau 50 à 47,4, ce qui correspond à une contraction de l'activité ; le chômage, enfin, au plus haut depuis deux ans.

Selon les spécialistes, avec les nouvelles conditions désormais créées par les évènements du Golfe, les chances d'une détente sur le front des taux d'intérêt s'amenuisent singulièrement si, comme l'Irak cherche visiblement à le faire, les prix du pétrole remontent durablement, en favorisant une reprise du phénomène inflationniste. Dans l'hypothèse où les pays industrialisés viendraient à échouer dans leur tentative de faire reculer l'Irak jusque dans ses frontières, il n'y aurait plus beaucoup de place pour de la hausse sur les marchés financiers, à Paris en particulier, qui privé de l'appoint de la clientèle étrangère et de la bouffée d'oxygène promise par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, n'aurait plus qu'à se laisser ballotter sous la double emprise de New-York et du Golfe.

Finalement, dans cette inquiétante grisaille, M. Jacques-Henri David, président de la banque Stern, est le seul cette semaine à avoir glissé une petite note guillerette en confiant à «L'Agefi» son optimisme sur l'avenir de la Bourse de Paris, tout en jugeant sa restructuration inévitable. Mais n'a t-il pas parlé trop tôt?

ANDRE DESSOT

NEW-YORK

Sang-froid

INDICE DOW JONES

- 3,1 %

Craquera, craquera pas : finalement, malgré l'afflux de mauvaises nouvelles, Wall Street a, contre toute attente, conservé cette semaine son sang-froid. Ses pertes n'ont certes pas été négligeables, mais elles n'entrent pas dans le cadre de ce que l'on peut appeler un mini krach, avec une baisse limitée à 3,06 % .

L'actualité n'a pourtant pas été tendre avec la grande Bourse new-yorkaise. Les dernières statistiques ont confirmé ce que l'on subodorait déjà : les Etats-Unis sont au bord de la récession. Après le PNB pour le deuxième trimestre, définitivement fixé à 1,2 % seulement (au lieu du 1,8 % espéré), l'indice composite des principaux indicateurs économiques pour juillet a mis fin au doute en s'élevant de 0,7 % péniblement. Et comme si cela ne suffisait pas encore à lever les dernières hypothèques, l'indice des directeurs d'achat pour le même mois s'est chargé d'ouvrir les yeux aux Américains. Il est en effet tombé en dessous de la barre de 50, seuil en deçà duquel les spécialistes estiment qu'il y a contraction d'activité, et même bien tombé en s'inscrivant à 47,4 (contre 51,1 pour juin). Pour clore le tout, le chômage est monté à son plus haut niveau depuis deux ans.

Bien entendu, comme les autres places internationales, New-York a encaissé de plein fouet la nouvelle de l'agression irakienne contre le Koweït. Ce qui, dans une semaine, faisait beaucoup de contrariétés pour le marché. Dire que ce dernier a été secoué est un doux euphémisme. Mais alors que les spécialistes s'attendaient à un mini-krach, aucune séance ne s'est conclue sur plus de 55 points de baisse, même celle de vendredi où, à un moment, le Dow avait plongé de plus de 120 points. Cette preuve de sang-froid a un peu rassuré les opérateurs sur l'état d'esprit du marché.

Indice Dow Jones du 3 août : 2 809,65 (contre 2 898,511).

	Cours 27-7	Cours 3-8
Alcoa	68 3/8	67 1/4
ATT	36 3/8	37
Boeing	58 3/4	53 1/4
Chase Man. Bank	19 5/8	18 1/8
Du Pont de Nemours	41	41 3/8
Eastman Kodak	38 3/4	42 1/8
Exxon	49 1/4	53 1/4
Ford	41 1/4	40
General Electric	72	70 1/2
General Motors	47	43
Goodyear	27 1/4	26 3/4
IBM	111 1/4	109 3/4
ITT	56 3/8	56 3/4
Mobil Oil	64 1/8	67 1/4
Pfizer	74 1/2	74
Schlumberger	62 5/8	68 3/4
Texaco	61 3/4	66 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	163	130 *
Union Carbide	19 7/8	18 1/2
USX	34 3/8	34 5/8
Westinghouse	36 1/4	34 1/2
Xerox Corp.	44 1/2	46 1/2

* Ex coupon.

TOKYO

La chute

INDICE NIKKEI

-4,4 %

L'annonce de l'agression irakienne au Koweït a durement secoué la Bourse de Tokyo, déjà très fragilisée par quinze jours de baisse. L'indice Nikkeï a abandonné cette semaine 1347,72 points (-4,4 %) pour s'établir vendredi en cloture 29 515,76, ce qui porte le recul des cours à 10 % en trois semaines.

Inquiétude majeure : l'évolution des taux d'intérêts. La menace ne vient pas de l'économie japonaise, elle reste parfaitement saine, mais du recul du yen face au dollar.

Jeudi, les banques commerciales japonaises ont relevé de 0,2 %, leur taux sur les prêts à court terme, cette opération étant toujours réalisée en parallèle avec une hausse des taux de la Banque du Japon. On s'attend donc à voir la Banque centrale sortir sous peu de sa réserve. Le titre NTT est remonté au-dessus du plancher du million de yens, crevé la semaine précédente, alors qu'il valait le triple il y a trois ans. Pour redorer son blason, le géant des télécommunications japonais, privatisé en 1985, envisage de distribuer des actions gratuites à ses actionnaires, opération réalisée en transformant les réserves en capital. Toutefois ce projet a peu de chances d'aboutir, le Ministre des Postes refusant cette alternative.

Il n'y aura aucune émission d'actions nouvelles d'ici la fin de l'année, le marché étant trop instable selon les maisons de titres. Pour se refinancer, les sociétés lanceront des emprunts classiques libellés en monnaies étrangères . Ainsi, 560 milliards de yens seront levés par les japonais d'ici la fin décembre. Indices du 3 août : Nikkeï, 29 515,76 (c. 30 863,48) ; Topix, 2 174,67 (c. 2 249,26).

BRUNO BIROLLI
(Correspondance)

	Cours 27 juillet	Cours 3 août
Akai	1 000	945
Bridgestone	1 430	1 390
Canon	1 800	1 680
Fuji Bank	2 330	2 380
Honda Motors	1 680	1 580
Matsushita Electric	2 040	1 900
Mitsubishi Heavy	900	871
Sony Corp.	8 730	8 260
Toyota Motors	2 200	2 060

LONDRES

Baisse limitée : – 1,920 %

Deuxième semaine consécutive de repli au London Stock Exchang. Victime de la morosité générale qui régnait sur les places boursières en début de semaine, le marché britannique a oscillé jusqu'à mercredi, avant de s'enfoncer dans la baisse avec l'apparition des premières tensions dans la région du golfe Persique. Il ne s'est finalement pas trop mal tiré d'affaires, avec une baisse limitée à 1,9 %.

La flambée des prix du pétrole brut a dynamisé les valeurs pétrolières. Le conflit irako-koweïtien a, lui, profité aux valeurs de défense. L'indice Footsie des cent grandes valeurs, qui avait commencé la semaine au-dessus de la barre des 2300 points, a abandonné 45,5 points. Indices «FT» du 3 août : 100 valeurs, 2284,6 (contre 2330,1) ; 30 valeurs, 1793,4 (contre 1842,1) ; Fonds d'Etat, 79, 18 (contre 79,71) ; Mines d'or, 198,9 (contre 187,1).

	Cours 27 juillet	Cours 3 août
Bowater	535	519
BP	336	364
Charter	460	467
Courtaulds	368	352
De Beers (*)	13 5/8	13 1/8
Glaxo	826	790
GUS	13,75	13,75
ICI	10,28	10,12
Reuters	10,50	10,37
Shell	472	500
Unilever	698	670
Vickers	236	234

* En dollars.

FRANCFORT

Fortes secousses : – 4 %

Très mauvaise semaine pour la Bourse de Francfort, qui, déjà prise sous le feu des problèmes internes, a encaissé de plein fouet le coup porté par l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes.

Elle n'avait guère besoin de celà avec la crainte d'une hausse des taux d'intérêt, qui tenaille les milieux financiers allemands, et la découverte des nouveaux et considérables besoins financiers de l'Allemagne de l'Est.

Cependant, malgré le grossissement des courants de ventes, en provenance des pays européens, la prudence a été la règle . Allianz, numéro un de l'assurance, a été le grand perdant de la semaine. La compagnie vient de prendre pied aux Etats-Unis en rachetant la firme américaine Fireman's Fund Insurance.

Indices du 3 août : Dax, 1 840,94 (c. 1 919,81) ; Commerzbank, 2 260,56 (c. 2 351,80)

	Cours 27 juillet	Cours 3 août
AEG	299	285
BASF	272,10	262,30
Bayer	283,70	270
Commerzbank	302,50	291,90
Deutschebank	817,20	799
Hoechst	269,90	262,50
Karstadt	734	716
Mannesman	336,10	324,30
Siemens	756	724,50
Volkswagen	606,80	573,20

Restructuration du groupe ISL

Les fondateurs d'Adidas se séparent de leur filiale française de sponsoring

ISL France, filiale française du groupe ISL Marketing, le leader mondial du sponsoring sportif contrôlé par la famille Dassler (Adidas) et l'agence de publicité japonaise Dentsu, va être rachetée par deux de ses dirigeants, dans le cadre d'un *management buy out* (MBO). « *Ce rachat n'a aucun lien avec un éventuel intérêt de Bernard Tapie pour le groupe* », précise-t-on chez ISL France. Prévu de longue date, il s'inscrirait dans le changement de stratégie d'ISL Marketing, qui réduit actuellement le nombre de ses implantations locales.

Le montant de la transaction, pas plus que les modalités exactes de l'opération n'ont été précisés. D'où les interrogations au sujet d'une possible apparition de Bernard Tapie dans ISL France à la faveur de ce réaménagement des structures. Basé à Lucerne, le groupe ISL, agent mondial des contrats de sponsoring sportif pour les Jeux olympiques et les deux prochaines coupes du monde de football, n'a pas été inclus dans la reprise par Bernard Tapie de 80 % du groupe sportif.

□ **Nouvelle controverse autour des comptes de Petit Bateau. –** L'assemblée générale de Petit Bateau SA devant approuver les résultats 1989 de cette filiale d'Yves Rocher a été repoussée, a annoncé jeudi 2 août la direction de la société, à la suite du refus de certification des comptes 1989 par l'un des commissaires aux comptes, le cabinet Calan Ramolino Associés Audit. Ces mêmes écritures comptables ont toutefois été visées sans réserve par le cabinet Guy Barbier et Autres, nommé en qualité de co-commissaire en 1988. Pour l'exercice 1989, Petit Bateau devrait inscrire 6 millions de francs de pertes, selon la direction générale d'Yves Rocher, qui a décidé de faire appel à un troisième cabinet pour réexaminer les comptes. Les conclusions de cette nouvelle expertise devraient être rendues publiques.

L'année dernière, les comptes de l'entreprise troyenne reprise en 1988 par Yves Rocher avaient déja fait l'objet de contestation. La découverte d'erreurs par le cabinet Guy Barbier avait débouché sur une bataille juridique, M. Yves Rocher accusant la BNP de l'avoir trompé sur la valeur de la société.

Une nébuleuse de 110 000 salariés

Le futur groupe Lyonnaise-Dumez s'appuiera sur une « société commune légère »

Le président de la Lyonnaise des eaux, M. Jérôme Monod, livre les modalités d'organisation de la fusion de la Lyonnaise (services urbains) avec Dumez (construction, distribution de matériels électriques) dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* daté lundi 6 août .

La Lyonnaise et Dumez vont créer « *une société commune légère* », explique M. Jérôme Monod. Les filiales qui garderont leur statut seront regroupées en trois grands pôles : l'aménagement, la construction et la promotion (44 % du chiffre d'affaires du futur groupe) d'une part, la gestion de l'environnement (28 %) d'autre part, et enfin la distribution de matériels électriques et de plomberie. Réseaux commerciaux et ressources financières seront mis en commun.

M. Jérôme Monod explique que pour la Lyonnaise « *cette fusion n'est pas une diversification dans les travaux publics mais une alliance (...) qui change la nature même de l'un et l'autre groupes* ». « *Nos métiers respectifs convergent. A l'avenir ce sont des morceaux entiers de villes qui seront cédés en concession. Il faudra concevoir, financer, construire et gérer sur de longues périodes* », poursuit le président de la Lyonnaise, qui souligne que « *partout le BTP se développe dans les services* » et que « *les sociétés de services se lancent dans l'aménagement* » .

Le président de la Lyonnaise estime par ailleurs que les résultats par action de la nouvelle société vont augmenter de 25 % par effet d' « *antidilution* ». « *La baisse des cours de la Lyonnaise, sauf à être psychologique, n'a aucune justification rationnelle, aussi bien à court terme qu'à long terme* », affirme M. Monod.

Annoncée le 11 juillet, la fusion Lyonnaise-Dumez, qui devrait être effective fin septembre, donnera naissance à un groupe de 82 milliards de francs de chiffre d'affaires cumulé et de 110 000 personnes.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 août 1990
Nombre de contrats : 101 971.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90	Mars 91
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	101,78	101,94	101,90
+ bas	–	101,32	101,54	101,52
Dernier	–	101,56	101,70	101,52
Compensation	–	101,58	101,68	101,60

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30 juillet	31 juillet	1er août	2 août	3 août
RM	1 564 080	1 880 487	1 607 218	3 158 826	–
Comptant R. et obl.	6 304 002	5 205 852	4 254 771	5 322 089	–
Actions	117 177	110 946	941 141	448 477	–
Total	7 985 259	7 197 285	6 803 130	8 929 392	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	93,7	94,2	94,1	92,3	–
Étrangères	93,2	93,9	93,7	94,2	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	524,8	526,8	525,8	525,1	516,7
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 955,35	1 965,57	1 960,07	1 918,45	1 869,45

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dassault élec.	+ 6,9	Compt. Entr.	– 13,0
Centrest	+ 6,6	Moulinex	– 12,1
Total FSE Pétr.	+ 6,1	CGIP	– 11,7
Elf Aquit.	+ 5,1	CGI Inform.	– 11,0
Galeries Lafay.	+ 4,9	CEGIDp	– 10,5
Salvepar	+ 4,6	CCMC	– 10,2
Thomson-CSF	+ 4,4	Saupiquet	-10,1
Raffinage distr.	+ 4,0	Colas	– 9,8
Sogerap	+ 4,0	Marine Wendel	– 9,3
CGP (Cie Gle Papi)	+ 3,9	Sodexho	– 9,3
SAT	+ 3,4	Métaleurop	– 9,1
CICA	+ 3,4	CSEE SA	– 8,9
BP France	+ 3,3	Euromarché	– 8,5
Labinal	+ 3,3	Ingenico	– 8,5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf Aquitaine	773 586	546 541 074
Total (Fse Pét.)	771 817	545 161 015
Peugeot SA	778 115	534 296 781
Lafarge Cop.	841 772	388 170 289
CGE	589 380	367 487 954
Eaux (G. des)	127 222	326 826 970
Saint-Gobain	620 894	323 728 140
Suez Financ.	769 587	317 922 320
LVMH Moët H.	65 769	291 260 846
BSN	302 272	261 009 596
Strafor	182 300	236 738 695
Rh.-Poul. CIP.	490 686	203 420 798
Havas	334 574	201 786 057
Euro Disn. SCA.	2 037 224	197 552 879

(*) Du vendredi 27 juillet 1990 au jeudi 2 août 1990 inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27-7-90	Cours 3-8-90
Or fin (kilo en barre)	64 600	65 000
– (kilo en lingot)	65 000	65 400
Pièce française (20 fr.)	391	397
● Pièce française (10 fr.)	388	388
Pièce suisse (20 fr.)	425	427
Pièce latine (20 fr.)	374	379
● Pièce tunisienne (20 fr.)	372	381
Souverain	486	492
● Souverain Elizabeth II	480	490
● Demi-souverain	392	396
Pièce de 20 dollars	2 175	2 240
– 10 dollars	1 270	1 320
● – 5 dollars	855	870
– 50 pesos	2 465	2 465
● – 20 marks	511	530
– 10 florins	389	395
● – 5 roubles	294	291

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un habile emprunteur

Quelques très rares emprunteurs ont la réputation de n'avoir jamais essayé un emprunt d'un seul centime. IBM est au nombre de ceux qui ont une connaissance si accomplie du marché international des capitaux qu'ils savent presque d'instinct, dans toute période donnée, choisir le meilleur moment pour y faire leur apparition. Sa dernière intervention, une euro-opération de 1 milliard de francs français, aura conforté les spécialistes dans leur sentiment qu'il est peu de sociétés aussi habiles à lever des fonds.

Un émetteur dont la qualité est aussi grande, Unilever, a suivi de très près son exemple à quelques jours de distance. Par le truchement de la même Eurobanque, celle de la BNP qui s'était chargée de la transaction d'IBM, Unilever s'est présentée mardi 31 juillet. Sa proposition porte également sur un montant de 1 milliard de francs d'euro-obligations d'une même durée de sept ans. A leur lancement, au pied des commissions, les titres IBM rapportaient 0,54 % de plus que les fonds d'Etat français de référence, soit un taux de rendement de 10 % tout rond. Dans le cas d'Unilever la marge était au départ de 0,55 %, ce qui correspondait à 9,97 %.

Initialement, tout paraissait vouer la seconde opération à la même réussite que la première. Le retournement du marché de jeudi dernier ne l'aura toutefois pas permis. Elle restera certainement comme une transaction prestigieuse sans toutefois laisser un souvenir aussi éclatant que celle du géant de l'électronique.

D'une manière générale, indépendamment du mérite propre à chaque émission, les spécialistes accordent, sur le marché du franc, une attention plus soutenue aux étrangers qu'aux débiteurs français. Un compartiment de l'euromarché ne peut vraiment échapper à la tutelle du marché national dont il partage la monnaie que s'il offre une diversité très étendue de signatures.

Or, depuis le début de l'année jusqu'à la fin de juillet, à part quelques organisations supranationales, seuls des noms français figuraient sur la liste des nouveaux emprunteurs. Un autre débiteur a, en fait, précédé Unilever cette semaine, le Crédit lyonnais qui, lundi 30 juillet, a émis pour son propre compte pour 1 milliard de francs d'euro-obligations de cinq ans de durée. Le taux de rendement de ces titres, compte tenu des commissions, était alors de 54 centimes supérieur à celui des fonds d'Etat. La transaction est destinée à s'ajouter à celle d'un même montant que la grande banque avait émis au cours du mois de mai. Elle s'est fort bien déroulée jusqu'au moment où, jeudi, le marché a subi les conséquences de l'invasion du Koweït par l'Irak.

Imputer aux événements du Moyen-Orient la responsabilité de la détérioration du marché se justifie dans de nombreux cas, notamment dans celui du franc. Il est toutefois à redouter que, dans plusieurs compartiments, ce soit une explication bien facile, un prétexte à une baisse que de nombreux eurobanquiers attendaient de toute façon. Ainsi, pour ce qui est des titres en marks, cela faisait plusieurs semaines que les mauvaises nouvelles en provenance d'Allemagne de l'Est s'accumulaient sans se répercuter sur les cours. Une réaction devait se produire.

Un prétexte facile

Dans le compartiment de l'écu, les rendements avaient tant baissé qu'ils avaient fini par évoluer à un niveau nettement inférieur à celui où, théoriquement, ils devraient se situer. Ce rendement théorique correspond à celui qui découlerait d'un portefeuille constitué d'obligations de références libellées dans les différentes monnaies qui entrent dans la composition du panier de l'écu, compte tenu de la pondération respective des différentes monnaies.

Tout un faisceau d'éléments jouaient depuis deux mois en faveur de l'écu, dont le principal était l'évolution des taux d'intérêt en Grande-Bretagne dans la perspective d'un arrimage de la livre aux devises du système monétaire européen.

Mais, depuis la fin de juillet, il était évident qu'on était allé trop loin et les appels à la prudence se multipliaient, tels ceux lancés par les spécialistes de la Deutsche Bank. Les quelques grands emprunteurs qui se sont adressés récemment au marché de l'écu étaient bien conscients de la situation. Tant la SNCF que le Crédit foncier de France ont résisté aux offres alléchantes que leur faisaient certaines eurobanques. Ces établissements publics ont attribué le mandat de leurs derniers euro-emprunts non pas aux banques qui leur faisaient miroiter la possibilité d'emprunter à un coût très bas, mais à celles qui leur paraissaient le mieux tenir compte de la réalité du marché.

La transaction du Crédit foncier a vu le jour mardi dernier, à des conditions qui correspondaient à quelque 0,11 % de plus que le rendement des obligations du Trésor français en écus de dix ans de durée. Il s'agit en fait d'une nouvelle tranche de 150 millions qui, dans un peu plus de deux mois, viendra se greffer sur une souche existante pour en porter le montant à 365 millions. Son taux d'intérêt facial est de 9,37 % et sa durée d'environ neuf ans et quatre mois. L'affaire était placée sous la direction de la Société générale.

Parmi les autres faits marquants de la semaine passée, il convient de signaler le lancement de la première émission d'euro-warrants en francs permettant de bénéficier d'une hausse de l'indice DAX des Bourses allemandes. L'opération est due à la Société générale. Conformément aux recommandations relatives à toutes les euro-opérations en francs, elle sera cotée à Paris. Les bons seront également introduits à la Bourse de Luxembourg.

Par contre, il n'est pas prévu de cotation en Allemagne, les autorités outre-Rhin se montrant sur ce point moins exigeantes que leurs homologues françaises. Les émissions comparables en deutschemarks liées à l'évolution de la Bourse française (il y en a eu deux jusqu'à présent) doivent être cotées à Paris.

Ajoutons que les filiales françaises de deux banques américaines, celles de Bankers Trust et de J.-P. Morgan, viennent d'être officiellement admises à diriger des euro-emprunts en francs.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Guerre éclair, flambée éclair

Un dollar à 5,3975 francs lundi 30 juillet, à 5,3385 francs vendredi 3 août ... Difficile de croire qu'un conflit du golfe est passé par là. La semaine n'a pourtant pas manqué d'activité pour les cambistes, qui ont d'abord poussé le billet vert à la baisse, dans l'attente d'un assouplissement du coût du crédit aux Etats-Unis, puis l'ont envoyé à la hausse à l'annonce de l'invasion du Koweït par l'Irak, avant de le renvoyer à la baisse, sous la conjonction d'informations et de rumeurs contradictoires, et surtout d'une grande incertitude.

Un conflit entre deux Etats pétroliers a théoriquement toutes les raisons de faire monter le cours de la devise américaine : sa nature même inquiète les investisseurs et les pousse vers la « valeur refuge » qu'est le billet vert. Un tel conflit provoque immanquablement une hausse des cours du brut, donc une demande accrue de dollars de la part des pays importateurs de pétrole. Cette augmentation des dépenses énergétiques stimule les hausses de prix et donc incite les autorités monétaires à adopter des politiques monétaires plus restrictives. Les Etats-Unis, dont la dépendance à l'égard du pétrole importé s'accroit depuis plusieurs années au point qu'ils sont devenus les premiers importateurs du monde, ne peuvent échapper à ces phénomènes.

Mais tous ces raisonnements, les opérateurs ne les ont pas encore pris en compte. Pour l'instant, ils se tiennent sur leur garde, jugeant certainement qu'il est prématuré de tirer des conséquences sur l'économie mondiale et américaine d'un conflit qui vient de surgir et dont la portée est encore difficile à saisir. C'est pourquoi, après quelques heures de fièvre dans la journée de jeudi, le cours du billet vert a reflué doucement, renouant avec sa tendance des derniers jours. Quelques rumeurs ont circulé au bon moment pour justifier ce mouvement, comme celle d'une promesse faite par l'Irak de retirer ses troupes en retour d'un dédommagement financier de la part du Koweït.

La faiblesse du dollar

Les marchés des changes n'ont certainement pas fini de subir les conséquences de l'entrée des troupes irakiennes au Koweït. Mais pour l'instant, ils n'ont pas réussi à définir de véritable tendance, et se réfugient dans les éléments traditionnellement de nature à les animer : les délicates discussions budgétaires à Washington, la révision en hausse du coût du sauvetage des caisses d'épargne, la mauvaise performance économique au deuxième trimestre. Et pour comble, le département du travail a annoncé vendredi 3 août une hausse sensible du taux de chômage aux Etats-Unis en juillet (à 5,5 %, contre 5,2 % en juin). Voilà de quoi peser sur le cours du dollar, surtout au moment où les taux d'intérêt américains sont très peu attractifs sur les marchés internationaux. Les taux à court terme sont actuellement les mêmes à New-York et à Tokyo, phénomène inédit depuis plusieurs années.

En conséquence, le dollar est aussi faible qu'il y a deux ans et demi contre le mark, à 1,5938 vendredi, et donc proche de ses plus bas niveaux historiques contre la monnaie allemande. Mais si, ces derniers temps, personne n'a soulevé le problème de la valeur du billet vert, c'est bien que tous les pays s'en arrangent.

Les fameuses fourchettes de parité fixées lors des accords du Louvre de février 1987, et estimées par les marchés à 1,70-1,90 mark, sont dépassées depuis longtemps, sans pour autant – du moins à la connaissance des marchés – avoir été remplacées.

M. Pierre Bérégovoy a affirmé jeudi 2 août avoir *« alerté »* ses collègues pour qu'ils *« reprennent une étroite collaboration sur le plan monétaire »* car, selon lui, *« aujourd'hui, sur le marché des changes, on a l'impression que les préoccupations domestiques, au regard des marchés, l'emportent sur une vision globale des choses »*. Le ministre n'a pas manqué de souligner que l'Allemagne *« se préoccupe avant tout »* de ses propres problèmes économiques ; des problèmes qui paraissent aujourd'hui, aux yeux des marchés, beaucoup plus préoccupants qu'au moment du grand événement de l'union monétaire avec la RDA, début juillet. Il n'est donc pas à exclure que le mark, aujourd'hui très fort contre le dollar, soit à son tour chahuté au cours des prochains mois. Dans le système monétaire européen, la monnaie allemande se trouve toujours cote à cote avec la couronne danoise, en queue du peloton.

Finalement, les deux vedettes traditionnelles des périodes de conflits internationaux ont été quelque peu décevantes. Le dollar, comme on l'a vu, mais aussi l'or. Malgré une vigoureuse poussée à 380 dollars l'once jeudi, le cours de l'or est retombé à 379 dollars vendredi et sur l'ensemble de la semaine, le gain a été inférieur à dix dollars. Au début de l'année 1990 encore, le métal précieux valait plus de 400 dollars. Mais, en l'absence de signes d'apaisement de la situation internationale, l'or et le dollar pourraient jouer à plein leur rôle de refuge.

FRANÇOISE LAZARE

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT À LA PLUS FORTE

3 août 1990

PESETA ESPAGNOLE, LIRE ITALIENNE, FRANC BELGE, FRANC FRANÇAIS, LIVRE IRLANDAISE, FLORIN NÉERLANDAIS, MARK ALLEMAND, COURONNE DANOISE

% 0, -1, -2, -3, -4, -5, -6

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 JUILLET AU 3 AOUT 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8560	–	18,7196	73,9098	62,7353	3,0516	55,7103	0,0859
	1,8330	–	18,4672	73,2864	61,8812	3,0066	54,9149	0,0845
Paris	9,9148	5,3420	–	394,83	335,13	16,3015	297,60	4,5893
	9,9256	5,4150	–	396,41	335,08	16,2808	297,36	4,5773
Zurich	2,5223	1,3530	25,3276	–	84,8808	4,1288	75,3760	1,1624
	2,5038	1,3660	25,2262	–	84,5297	4,1070	75,0137	1,1547
Francfort	2,9585	1,5940	29,8016	117,81	–	4,8642	88,8022	1,3694
	2,9621	1,6160	29,8430	118,30	–	4,8587	88,7424	1,3660
Bruxelles	60,8211	32,77	6,1344	24,2203	20,5583	–	18,2563	2,8153
	60,9656	33,26	6,1422	24,3486	20,5817	–	18,2647	2,8115
Amsterdam	3,3315	1,7950	33,6016	132,67	112,61	5,4776	–	1,5420
	3,3379	1,8210	33,6288	133,31	112,69	5,4750	–	1,5393
Milan	2160,38	1164	217,90	860,31	730,24	35,5203	648,47	–
	2168,44	1183	218,47	866,03	732,05	35,5682	649,64	–
Tokyo	278,03	149,80	28,0419	110,72	93,9774	4,5713	83,4540	0,1287
	275,32	150,20	27,7376	109,96	92,9455	4,5159	82,4822	0,1269

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 août : 3,5661 F, contre 3,6051 F le vendredi 27 juillet.

MATIÈRES PREMIÈRES

Caoutchouc : la morosité domine

Matière première industrielle par excellence, le caoutchouc naturel suit actuellement les aléas du secteur automobile. Le mouvement de restructuration qui touche l'industrie des pneumatiques contribue également à déprimer le marché et les cours de la gomme naturelle stagnent aujourd'hui à 154 cents malaisiens le kilo (1 dollar US = 2,7 dollars malaisiens). *« Nous ne constatons pas de gros mouvements de prix sur le marché* remarque un négociant français, *mais quand on demande une tonne on nous en offre trois ».*

En fait, la baisse s'est accélérée depuis le 10 juillet, date à laquelle, l'Organisation internationale du caoutchouc naturel (INRO) a abaissé de 5 % le prix d'intervention. Ce nouveau prix plancher défendu par les achats de soutien du stock régulateur s'établit désormais à 176 cents le kilo. Mais la moyenne mobile (sur 5 jours), du prix indicateur publié par l'INRO se rapproche déjà de ce niveau pour atteindre 177,85 cents. Des achats de soutien sont donc probables à court terme. Cette intervention ne devrait toutefois pas poser de problème au dernier accord de produit existant. Le stock régulateur du caoutchouc, dont la capacité maximale est de 550 000 tonnes, ne représente actuellement que 32 000 tonnes. Et l'Américain Aldo Hofmeister, le directeur du stock tampon, dispose pour sa part d'un budget de 200 millions de dollars malaisiens. M. Hofmeister ne veut cependant pas épuiser ses capacités d'intervention comme ses homologues de l'étain ou du cacao. Il se présente plus comme un modérateur entre producteurs et consommateurs et ne se contente pas du rôle d'acheteur international chargé d'absorber les excédents de production.

PRODUITS	COURS DU 3-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 533 (– 7) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 756 (+54) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 200 (+ 800) Dollars/tonne
Sucre (Paris) octobre	1 548 (– 182) Francs/tonne
Café (Londres) Septembre	556 (– inc) Livres/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 176 (– 110) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	288 (– 18) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	249 (+ 13,5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	170,1 (– 1,60) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

La pente ascendante de la production

Reste que la production est sur une pente ascendante. La Thaïlande, troisième producteur mondial, a produit 360 000 tonnes de gomme au premier trimestre de cette année alors que la Malaisie, numéro un mondial, n'en a récolté que 315 000 tonnes. Depuis 1985, la production thaïlandaise de caoutchouc a augmenté de 85 %. Pour la seule année 1989, elle a progressé de 21 % alors que la production mondiale ne croissait que de 2 %. *« Dans quelques années, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande se tiendront dans un mouchoir de poche »*, estime un professionnel manifestement peu réjoui par cette perspective.

Car côté consommation, c'est la morosité qui domine. Le secteur des pneus poids lourds, traditionnellement très gourmand en gomme naturelle, est déprimé. Signe des temps difficiles, le marché du caoutchouc n'a même pas réagi à l'invasion du Koweït par l'Irak. Pourtant, la remontée brutale des cours du pétrole brut pourrait laisser entrevoir une baisse de compétitivité de la gomme synthétique, devenue plus chère. *« Ce raisonnement peut se tenir mais sur un à deux ans. De toute façon, la substitution synthétique-naturel souffre d'une grande inertie car les industriels manquent de souplesse dans les changements de leurs mélanges de gommes »*, explique un négociant. Certains professionnels restent cependant optimistes.

Dans son dernier rapport sur le caoutchouc, l'Economist Intelligence Unit (EIU) britannique estime par exemple que la consommation de gomme naturelle devrait dépasser la production jusqu'en 1993, avec comme corollaire une remontée des prix. L'EIU table ainsi sur une production mondiale de 5,26 millions de tonnes cette année pour une consommation de 5,4 millions de tonnes. Les analystes britanniques se basent sur ce déficit de l'offre et sur la perte de compétitivité de la gomme synthétique pour prévoir une nette réduction des stocks mondiaux. Estimées à 1,2 million de tonnes au début de cette année, ces réserves pourraient se contracter à 735 000 tonnes à l'horizon 1994, selon l'EIU. Ces statistiques plutôt encourageantes n'ont manifestement aucun impact sur le marché où les cours continuent à s'effriter. *« Plus les productions thaïlandaise et indonésienne augmentent, moins nous en savons sur les volumes exportables »*, remarque un négociant désabusé.

ROBERT RÉGUER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La hantise de l'inflation

Les marchés obligataires n'ont pas manqué de réagir à la flambée du prix du pétrole consécutive à l'invasion du Koweït par l'Irak. Sur toutes les places, les taux d'intérêt à long terme se sont orientés à la hausse, et même sur celle de New-York où les craintes d'une récession avait pourtant provoqué récemment un reflux.

C'est donc dans un bien mauvais contexte que les Etats-Unis préparent l'adjudication trimestrielle de bons du Trésor qui doit se tenir du 7 au 9 août. D'autant plus que les autorités monétaires américaines ont prévu de lever le montant record de 32,25 milliards de dollars. Les récentes opérations portaient plutôt sur 29 ou 30 milliards. Alors que le rendement de l'emprunt phare à trente ans était tombé à 8,35 % mercredi 1er août, il remontait à 8,50 % vendredi, et devrait continuer à progresser en cas de poursuite de la flambée des cours du pétrole.

Même si les autorités monétaires américaines décident de détendre les taux à court terme, par souci de stimuler la croissance, ils ne pourront influer sur les taux longs qui reflètent les anticipations d'inflation, et s'orientent désormais clairement à la hausse. Un net redressement de la courbe des taux est déjà observable outre-Atlantique, puisque les obligations du Trésor à deux ans, par exemple, s'échangent à 7,75 %.

Par souci de calmer le marché interbancaire, la Réserve fédérale a injecté 2 milliards de dollars de liquidités vendredi 3 août, alors que le taux sur les fonds fédéraux (celui auquel les banques se prêtent de l'argent entre elles au jour le jour) était de 8 1/16 %.

Un contexte désastreux

Une tension encore plus vive est observable sur les taux à long terme à Tokyo, où les opérateurs ont conscience que leur pays est particulièrement vulnérable à un nouveau choc énergétique. Le rendement des obligations à dix ans atteint désormais 7,70 % (contre moins de 6 % à la fin de l'an dernier) La différence avec les obligations américaines est donc inférieure à 100 points de base. Si les inquiétudes sur la fragilité de la place financière à Tokyo n'étaient pas si grandes, les investissements sur le marché obligataire japonais commenceraient à paraître vraiment attrayants. Reste à savoir quand la Banque du Japon décidera, comme on en parle depuis plusieurs semaines, de relever le taux de l'escompte, fixé à 5,25 % depuis le 20 mars dernier.

A Paris, le 2 août, comme tous les premiers jeudis du mois, le marché a concentré son attention sur l'adjudication mensuelle d'OAT (obligations assimilables du Trésor). L'Etat a emprunté 7,3 milliards, soit au bas de sa fourchette de 7-9 milliards, incité à la prudence par les turbulences financières liées à la situation dans le Golfe. Finalement, malgré le contexte désastreux dans lequel s'est déroulée l'opération, celle-ci ne s'est pas trop mal passée, grâce à une demande soutenue.

Malgré la forte tension des taux enregistrée dans la matinée de l'adjudication, les rendements obtenus sont sensiblement les mêmes qu'au cours de l'adjudication de juillet : 9,56 % contre 9,55 % pour la tranche à 9,50 %, échéance 1998, 9,61 % contre 9,59 % pour celle à dix ans, 8,50 % et 9,76 % contre 9,94 % pour l'OAT 8,50 % à trente ans, dont la dernière tranche émise remonte au mois de juin. Le cours de l'OAT dix ans atteignait vendredi 9,79 %, tandis que le Bund allemand se tendait jusqu'à près de 8,80 %.

Le MATIF n'a pas été épargné par les turbulences financières des derniers jours. Le cours du contrat notionnel échéance septembre est tombé à 101,20 en fin de journée vendredi, ses niveaux les plus bas depuis la fin juin, et alors que l'on était au-dessus de 103 quelques jours plus tôt. En l'espace de quelques séances, les gains de plusieurs semaines ont ainsi été annulés, et l'espoir d'une baisse des taux en France parait s'éloigner.

Sur le marché primaire, heureusement, la seule émission de la semaine était prévue pour lundi. La CAR (Caisse de refinancement hypothécaire), qui n'est pourtant pas l'une des signatures favorites de la place parisienne a réussi à bien placer son emprunt de 800 millions de francs, 9,5 % sur douze ans. Son rendement actuariel est ressorti à 9,91 %. Le marché primaire entame une période de vacances, puisqu'aucun emprunt n'est prévu avant la fin du mois.

F. L.

Le Monde

En proposant d'avancer les élections au 14 octobre

M. Lothar de Maizière accepte d'accélérer le rythme de l'unification allemande

Les premières élections panallemandes auront probablement lieu le 14 octobre, soit quarante-huit jours avant la date initialement prévue du 2 décembre. C'est ce qu'a proposé vendredi 3 août le premier ministre de RDA, M. Lothar de Maizière, avec le soutien du chancelier Helmut Kohl.

BERLIN-EST

de notre correspondant

En faisant cette proposition, M. Lothar de Maizière a pris de court les négociateurs de RFA et de RDA qui mettaient au point, au siège du gouvernement, le « traité d'union » entre les deux Allemagnes, destiné à régler les nombreuses questions juridiques et pratiques de l'unification. Mais il n'a sans doute pas surpris les responsables politiques de Bonn qui lui soufflaient cette solution.

M. de Maizière a reconnu que sa proposition avait été discutée avec le chancelier Helmut Kohl, qu'il était allé rencontrer mardi soir dans sa résidence de vacances à Saint-Gilgen en Autriche. M. Kohl et ses alliés à Bonn ont applaudi M. de Maizière. Le Parti social-démocrate, membre de sa coalition, a déploré *« une fuite en avant »* ; estimant que cette décision constituait un aveu de l'échec de la politique économique imposée par Bonn, le SPD a décidé cependant de rester dans le gouvernement de Maizière. Une responsable des Verts y a vu carrément *« un coup de force »*.

Berlin capitale ?

Les réalités économiques de la RDA ont amené à se ranger aux arguments de Bonn un premier ministre qui voulait ralentir l'unification et se trouve aujourd'hui critiqué pour ses valses-hésitations : chômage en croissance verticale, faillites, réticence des sociétés ouest-allemandes à investir en RDA, dilapidation des crédits ouest-allemands, insécurité psychologique, flou juridique : les experts ouest-allemands estimaient que l'adhésion de la RDA à la RFA, avec l'adoption des lois ouest-allemandes, pourrait seule remédier à ces maux et éviter une explosion sociale.

Sous le choc de cette proposition qui devrait accélérer le calendrier d'ensemble de l'unification de près de deux mois, les négociateurs allemands de l'Est et de l'Ouest travaillent d'arrache-pied pour se mettre rapidement d'accord sur le traité d'union politique, appelé à compléter l'accord d'union monétaire entrée en vigueur le 1er juillet. Ils ont abouti vendredi soir à un projet qui doit être encore approuvé par les Etats régionaux de RFA (à majorité social-démocrate). Plusieurs questions, surtout financières, restent en suspens.

Le futur traité prévoit d'abord que Berlin *« est la capitale de l'Allemagne »*, mais que *« la question du siège du gouvernement sera décidée après la réalisation de l'Allemagne unie »*. Ainsi, Bonn pourrait conserver, pour un temps, ses fonctions gouvernementales.

Sur les garanties de certains droits de RDA demandées par M. Lothar de Maizière, le résultat reflète des compromis mutuels : ainsi, le droit ouest-allemand s'appliquera après la fusion de la RDA et de la RFA, mais des exceptions seront admises transitoirement pour certaines lois est-allemandes. Cela pourrait concerner celle, libérale, sur l'avortement. Concernant les litiges sur la propriété, les domaines expropriés entre 1945 et 1949 en Allemagne de l'Est, alors zone d'occupation soviétique, ne pourront être réclamés par leurs anciens propriétaires.

Bonn refuse en outre de singulariser la RDA par un régime spécial, qui risquerait de perpétuer en Allemagne deux systèmes de gestion : contrairement à ce que souhaitait Berlin-Est. Bonn affirme sa volonté d'avoir la haute main sur le financement de la reconstruction des nouveaux Lander qui vont prendre la place de la RDA. – *(Intérim.)*

Le statut de la Corse

Le FLNC fait connaître sa position par un « vidéo-clip »

AJACCIO

de notre correspondant

Le Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a prévu de faire une *« importante communication »*, dimanche 5 août, lors des assises organisées comme chaque année, à Corte (Haute-Corse) par le mouvement nationaliste public A Cuncolta Naziunalista. Cette communication, sous la forme d'un « vidéo-clip », devrait préciser la position de l'organisation clandestine au regard des orientations définies par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui a lancé une consultation dans l'île sur un projet de statut comportant une plus large autonomie.

Ces orientations sont loin des propositions du FLNC, mais elles n'ont été rejetées ni par A Cuncolta, ni par le Syndicat des travailleurs corses, non plus que par l'Union du peuple corse ni, à un degré moindre, par l'Association nationale corse. La trêve des attentats, observée depuis deux ans par le FLNC, pourrait être prolongée.

L'enregistrement du « clip » annoncé, d'une durée d'au moins un quart d'heure, a été réalisé le 1er août dans la région de Borgo, à 20 kilomètres au sud de Bastia. Le FLNC avait rassemblé, sous les châtaigners, environ cent cinquante hommes en armes, le visage dissimulé par une cagoule. Des photos de cette mise en scène ont été publiées par le quotidien *la Corse* vendredi 3 août.

P. S.

CARTES POSTALES

La garden-party de Chez-Audebert

Sagement réfugiés au fond du jardin, Giscard, Mitterrand, Marchais et Chirac contemplent de loin la garden-party en semblant interdire l'accès aux pommiers. Il faut dire qu'on s'écrase, dans les jardins d'Albert Gabriel, davantage qu'un 14 juillet sur les pelouses de l'Elysée.

L'assistance est brillante. Jacques Brel et Georges Brassens sont en grande conversation, sous l'œil intéressé de Landru et Charlie Chaplin. Au fil des allées, on croise aussi Abraham Lincoln, entouré de quelques monstres, ou Blanche-Neige, généreusement dotée de... huit nains. A l'écart, derrière la maison, le général de Gaulle, arborant une mine longue comme une traversée du désert, rumine sa solitude.

Dès l'entrée, le silence saute au visage du visiteur. Elles sont si vraisemblables, les célébrités et les monstruosités d'Albert Gabriel, qu'on s'attendrait presque à capter babillages et papotages. Or, rien. Rien que l'écrasant silence d'un jour de canicule dans la plaine charentaise.

Juste devant les jardins d'Albert Gabriel, passe la départementale 129. De la route, on aperçoit bien la garden-party figée, mais les poids lourds filent vers Chez-Audebert ou plus loin encore – qui s'arrête à Chez-Audebert ? – sans jamais ralentir.

Albert Gabriel s'en moque. Les visiteurs *ne* manquent guère à cet ancien menuisier, qui au jour de sa retraite s'est découvert la vocation de sculpteur. Même quand l'humain se fait rare, il lui reste la compagnie indéfectible de ses statuettes de ciment. Celles-là, depuis vingt ans – vingt ans déjà ! – qu'il a commencé à leur donner vie, ne lui ont jamais fait défaut. Pluie ou canicule, elles poursuivent dans son jardin leurs jeux, leurs éternels apartés et leurs torrides exhibitions.

Car il y a aussi des dames, dans les jardins d'Albert Gabriel, et des dames sans complexes. Vêtues de tutus de danseuses, de strings monokinis ou parfois d'un simple crucifix façon première communiante, elles en dévoilent sans doute davantage que sur les plages de l'Atlantique toutes proches. *« Je crois qu'elles sont assez bien rendues »*, admet l'artiste sans fausse modestie.

Combien sont-elles, au total, les statuettes d'Albert Gabriel, à s'écraser les pieds dans les jardins ? L'artiste – mais peut-on le croire ? – assure ne pas connaître la réponse. *« Plusieurs journalistes sont venus et ont essayé de compter. Ils n'ont jamais trouvé le même nombre. »* Faute de certitude, on les évaluera environ à deux cent cinquante...

Une chose est sûre : après vingt ans de sa nouvelle carrière, le sculpteur a aujourd'hui décidé de s'arrêter, car sauf à déborder sur la D 129, on ne voit pas bien où pourraient trouver place de nouveaux invités. Pour Albert Gabriel, cette seconde retraite est donc sans doute la bonne. Il prend la chose avec sérénité. Giscard et Mitterrand aussi, qui devaient commencer à juger les invitations trop généreuses.

De Chez-Audebert (Charente-Maritime)
DANIEL SCHNEIDERMANN

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1990 a été tiré à 487 531 exemplaires.

Canal France International en Israël

JERUSALEM

de notre correspondant

Voulant livrer une ultime bataille – au moins locale – contre la domination américaine sur le marché de la fourniture d'émissions télévisées par satellite, la France vient de conclure un accord original avec Israël.

C'est évidemment un petit créneau mais l'expérience, déjà tentée avec la Jordanie, pourrait avoir un certain impact régional. Elle est menée par Canal France International (CFI), organisme public chargé de la diffusion à l'étranger des émissions produites par les télévisions françaises, qui a signé cette semaine un accord de fourniture de programmes avec une société israélienne, Network Communication and Production. Network est une des sociétés privées qui se sont récemment formées pour installer, gérer, alimenter et animer les réseaux câblés dont le pays est en train de s'équiper.

Aux termes de l'accord, Network disposera gratuitement du droit de prendre ce que bon lui semble dans la sélection de six heures d'émissions diffusées quotidiennement par CFI grâce à Intelsat-5. A charge pour elle de soumettre et ventiler ensuite ses choix – éventuellement après avoir assuré le sous-titrage en hébreu – auprès des télévisions israéliennes et de trouver preneur. Il s'agit essentiellement de trois clients potentiels : les deux chaînes publiques – la seconde vient tout juste de voir le jour et n'émet que quelques heures – et l'ensemble d'une trentaine d'opérateurs privés sur le réseau câblé naissant.

M. Alain Decaux, ministre chargé de la francophonie, a été l'un des initiateurs du projet, lors de la visite qu'il a faite en Israël en septembre dernier. Le coup de pouce politique en faveur de la francophonie et des productions françaises, c'est bien évidemment la gratuité du service fourni par CFI au bénéfice de Network. Elle devrait permettre à cette dernière de proposer, à des clients israéliens plutôt pauvres, des prix comparables à ceux des séries concoctées à la chaîne à Hollywood.

De l'avis d'un familier du projet, *« c'est, pour une fois, une opération menée à temps, car intervenant au moment précis où le réseau câblé entre en service »*. *« Cela vaut toutes les opérations culturelles que l'on peut mener par ailleurs en faveur de la francophonie »*, soulignait-il, ajoutant : *« Ce type d'action est notre dernière chance, sauf à voir toute production française disparaître définitivement au profit des Anglo-Saxons »*.

ALAIN FRACHON

Lors de sa brève visite à Oulan Bator

M. Baker a signé plusieurs accords avec la Mongolie

La visite en Mongolie du secrétaire d'Etat américain a été écourtée, et occultée, par l'invasion du Koweït par l'Irak. Prévue pour durer trois jours – y compris une partie de chasse dans la steppe pour M. Baker, – elle a été réduite à sa plus simple expression pour permettre au chef de la diplomatie américaine de se rendre à Moscou dès vendredi 3 août pour s'entretenir de la crise avec M. Chevardnadze.

Cette première visite d'un haut responsable américain à Oulan-Bator a néanmoins permis à M. Baker, de manifester son encouragement au processus de démocratisation en cours. *« Je crois qu'il existe ici une réelle volonté de réforme*, a-t-il déclaré. *Nous sommes venus ici pour une bonne et simple raison, aider les Mongols et leur gouvernement à prendre leurs affaires en main, au moment où ils cheminent vers la démocratie et la liberté économique »*, a poursuivi M. Baker, qui s'est également entretenu avec les représentants de la nouvelle opposition.

Le secrétaire d'Etat a aussi signé trois accords avec la Mongolie, qui représentent une assistance d'un montant de 1,1 million de dollars. Dressant le bilan de la rencontre d'Irkoutsk entre les chefs de la diplomatie soviétique et américain, qui avait précédé la visite en Mongolie de M. Baker, l'agence Tass a d'autre part indiqué qu'un accord était intervenu entre les deux « super-Grands » sur la participation des Khmers rouges à de futures élections au Cambodge.

Cette participation est bien entendue sujette à conditions, en particulier à ce que le mieux armé des mouvements de résistance khmers reconnaisse le principe d'élections libres, ainsi que leurs résultats, et qu'il s'engage à renoncer à la violence contre la population.

Moscou, ajoute l'agence soviétique, est prêt à rencontrer le prince Sihanouk – chef de la résistance cambodgienne, – à condition que Washington en fasse autant avec le chef du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Hun Sen. MM. Baker et Chevardnadze se sont également entretenus de la cessation des livraisons d'armes aux parties rivales. – *(AFP.)*

HONGRIE

Le président Arpad Göncz confirmé dans ses fonctions

Elu chef de l'Etat hongrois par intérim le 2 mai par le nouveau Parlement issu des premières élections libres, M. Arpad Göncz, un écrivain libéral de soixante-huit ans, a été formellement élu président de la République par les députés vendredi 3 août, pour un mandat de quatre ans.

Cette élection a été organisée à la suite de l'échec du référendum du 29 juillet sur le mode de désignation du chef de l'Etat : le vote a été invalidé en raison de la participation insuffisante des électeurs hongrois (moins de 14 %), et l'élection du président est donc automatiquement revenue au Parlement.

Membre fondateur de l'Alliance des démocrates libres (SDS, opposition), homme au passé sans tache, M. Göncz, seul candidat, a été élu par 295 voix contre 13. Condamné à la détention à vie après l'intervention soviétique de 1956, puis libéré au bout de six ans, le nouveau président avait commencé sa carrière politique après la guerre au sein du Parti des petits propriétaires, avant d'être déporté en Union soviétique. A son retour en Hongrie, ce juriste de formation avait travaillé comme soudeur. Devenu spécialiste de littérature anglo-saxonne, il a vécu de traductions après sa sortie de prison.

L'affaire de « Port-Fréjus »

Le juge des référés ordonne l'expulsion du promoteur exproprié

NICE

de notre correspondant régional

Le tribunal de grande instance de Draguignan (Var), statuant en référé, a ordonné, vendredi 3 août, pour *« trouble manifestement illicite »*, l'expulsion de M. René Espanol, promoteur qui, exproprié dans le cadre du projet de Port-Fréjus, occupe depuis le 30 juillet une parcelle de son ancien terrain (*le Monde* du 1er août).

Cette décision fait suite à l'assignation lancée le 2 août contre M. Espanol et la SCI Azul-Résidence, qu'il dirige, par la SCI Bleu Marine, l'une des deux sociétés de promotion qui ont acheté le terrain contesté à la société d'économie mixte de Fréjus, la SEMAF.

M. Espanol qui, depuis 1986, a engagé plusieurs actions contre la municipalité dirigée par M. François Léotard, estime que la confirmation par le Conseil d'Etat, le 27 juillet dernier, de l'annulation de la déclaration publique du projet, a rendu caduque l'ordonnance d'expropriation prise à son encontre et sur laquelle la Cour de cassation doit statuer prochainement.

En vertu de quoi il se considère toujours comme propriétaire de son terrain. Dans ses attendus, le juge des référés observe que *« la Cour de cassation ne s'est pas, à ce jour, prononcée sur la validité de l'ordonnance d'expropriation rendue le 13 février 1987 »*. *« Même si*, ajoute-t-il, *du fait de l'arrêt du Conseil d'Etat, l'ordonnance sera nécessairement annulée, elle demeure un titre apparent, auquel foi est due. De plus, l'expropriant a revendu le terrain en cause par acte notarié du 20 juillet 1990, suite à une promesse de vente du 28 avril 1983 régulièrement publiée. La rétrocession*, conclut-il, *ne pourra être exécutée en nature puisque l'immeuble n'est plus dans le patrimoine de la SEMAF. »* L'avocat de la SCI Bleu Marine, Me Gérard Piétra, a indiqué que celle-ci signifiera à M. Espanol, lundi 6 août, l'ordonnance d'expulsion assortie d'un « commandement à déguerpir ». *« S'il refuse de quitter les lieux*, a-t-il précisé, *nous solliciterons le concours de la force publique auprès du préfet du Var. »*

G. P.

□ **Un jeune détenu se donne la mort aux Baumettes.** – Un jeune détenu, âgé de vingt-cinq ans, s'est pendu avec son pantalon, vendredi 3 août, à la prison des Baumettes à Marseille, dans une cellule du quartier disciplinaire. Kader Messaoui était inculpé de vol de vêtements et devait passer en jugement le 24 août. Il s'est pendu dix minutes après avoir été mis au « mitard » pour un manquement à la discipline.

La crise du Koweït

M. Mitterrand réunit les ministres concernés

Interrompant son week-end à Latche, M. François Mitterrand devait regagner Paris dans la journée de samedi 4 août.

Depuis le début du conflit entre l'Irak et le Koweït, le président de la République, indique-t-on de source autorisée, a été en contact avec plusieurs chefs d'Etat. Il a eu notamment vendredi soir une conversation téléphonique avec le président Bush. Il s'est également entretenu avec le chef du gouvernement italien, M. Giulo Andreotti, président en exercice du Conseil européen.

M. Mitterrand a décidé de réunir samedi en fin d'après-midi à l'Elysée les membres du gouvernement français concernés.

□ **M. Maurice Bruzek est nommé secrétaire général à la programmation d'Antenne 2, et Mme Brigitte Schmit directrice des relations extérieures.** – M. Maurice Bruzek, directeur du partenariat à Antenne 2 depuis 1988, a été nommé le 30 juillet, secrétaire général à la programmation de la chaîne. Il collaborera directement avec la directrice des programmes, Mme Monique Trnka. Journaliste de formation (Europe 1, ORTF), M. Bruzek était ensuite devenu producteur à TF1 (magazine « Expressions », programmes spéciaux) puis directeur de la programmation-antenne, avant de rejoindre le service public. Par ailleurs, Mme Brigitte Schmit, directeur-adjoint de la communication d'Antenne 2, a été nommée le 30 juillet, directrice des relations extérieures. Mme Schmit a commencé sa carrière à l'ORTF en 1964 : elle y fut conseillère artistique, chargée de la promotion à France-Inter, puis chargée des relations publiques à Radio-France, avant d'entrer à Antenne 2 en 1982. Mme Schmit est l'épouse de M. Philippe Guilhaume, président-directeur général d'Antenne 2 et de FR3.